14-18 : Bécassine mobilisée

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cédex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15408 – 7 F

JEUDI 11 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Dérapages au Burundi

L'EXEMPLE rwandais risque-t-il de faire école au Burundi voisin ? La tension qui règne depuis quelques jours dans la capitale, Bujumbura, les affrontements entre Hutus et Tutsis, qui font quelques dizaines de morts chaque semaine, et l'aveuglement des extrémistes des deux bords qui persistent à envenimer la situation font redouter le pire pour ce petit pays d'Afrique centrale, au destin si proche de son voisin meurtri.

La folie qui s'est emparée du Rwanda le 6 avril dernier aurait tout aussi bien pu toucher le Burundi. L'avion dans lequel le président rwandais Juvénal Habyarimana a trouvé la mort avait à son bord son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, second chef de l'Etat à disparaître en six mois. Par une sorte d'état de grâce, ce décès n'a pas eu les mêmes répercussions au Burundi qu'au Rwanda. Mais la situation y demeure d'autant plus fragile que le pays vit dans un dangereux statu quo depuis la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993.

DANS une quasi-indifférence, entre cinquante mille et cent mille personnes ont été tuées en octobre et novembre derniers après le meurtre de Melchior Ndadaye, premier président hutu du Burundi. Ni les éléments de l'armée (à dominante tutsie) impliqués dans ce meurtre ni les auteurs des règlements de comptes qui ont suivi n'ont fait l'objet de la moindre poursuite. Une impunité qui témoigne du vide politique et de la méfiance qui règne entre les deux communautés.

Depuis quelques jours, Bujumbura est une ville morte. De jeunes miliciens tutsis font régner leur loi sans que l'armée, de leur bord, n'intervienne. Simultanément, les négociations entre partis politiques, qui piétinaient depuis des mois, ont été suspendues alors que la formation d'un nouveau gouvernement et la nomination d'un nouveau président s'avèrent urgents. Autant de mauvais présages.

LE Burundi et le Rwanda partagent une même histoire – à la colonisation belge ont succédé de terribles massacres – une même composition ethnique – environ 85 % de Hutus et 15 % de Tutsis – et de mêmes problèmes – les affrontements entre communautés y ont provoqué des déplacements massifs de populations. On comprend, dès lors, l'inquiétude du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a fait état, fin juillet, d'une situation « explosive » au Burundi.

Amnesty International vient de qualifier le pays « d'autre Rwanda qui attend d'exploser » et a appelé à une action immédiate pour éviter le renouvellement d'une telle tragédie. Des pressions peuvent certes être exercées, des interventions en faveur de la remise sur pied du système judiciaire engagées. Mais l'on voit mal comment la communauté internationale, qui n'a pas empêché le drame rwandais, pourrait mettre le holà aux agissements des extrémistes – hutus comme tutsis – qui mettent en péril la survie de leur pays, alors que l'Etat burundais n'existe pratiquement plus.

M 0147 - 0811 - 7,00 F

Alors qu'une vedette militaire est détournée par des candidats à l'exil

Les Etats-Unis redoutent un afflux massif de réfugiés cubains

Les garde-côtes américains ont intercepté, mardi 9 août, un navire qui pourrait être la vedette des forces armées cubaines détournée quelques heures plus tôt par des Cubains candidats à l'exil. Quelque vingt-cinq Cubains se trouvaient à bord, sans armes. La Havane a demandé l'extradition des « pirates », qui ont tué un officier de marine en s'emparant de la vedette dans le port cubain de Mariel. Il s'agit du cinquième détournement de ce genre depuis le 13 juillet. La Havane, qui impute l'agitation de ces dernières semaines à Washington, menace d'autoriser ses ressortissants à émigrer aux Etats-Unis. Ceux-ci redoutent un afflux massif de réfugiés, dans la mesure où ils ont pour principe d'accepter sur leur sol les Cubains fuyant leur pays.



Lire nos informations page 22

Le démantèlement des réseaux intégristes en France

Nouvelles interpellations de militants islamistes

Six hommes de nationalité algérienne, militants ou sympathisants présumés du Front islamique du salut (FIS), ont été interpellés, mercredi 10 août au matin, en région parisienne et en province. Ils ont été conduits dans la journée à Folembray (Aisne) où dix-sept personnes étaient déjà assignées à résidence. Cinq publications, favorables aux intégristes algériens, ont été interdites par le ministère de l'intérieur, qui s'efforce de démanteler les réseaux islamistes en France.

Le ministère de l'intérieur accentue sa lutte contre les réseaux islamistes en France. Alors que les opérations de contrôle d'indentité se multiplient, tant à Paris qu'en province, les services de police exploitent les informations accumulées ces derniers mois et s'efforcent de mettre au jour les différentes filières de la mouvance islamiste. Mercredi 10 août, à l'aube, les policiers des renseignements généraux (RG) et de la direction de la surveillance du territoire (DST) ont interpellé une demi-douzaine de personnes en région parisienne, à Lille et à Marseille.

Ces Algériens, militants ou sympathisants présumés du Front islamique du salut, devaient être conduits dans la journée à la caserne de Folembray (Aisne), où dix-sept personnes, seize hommes et une femme, sont assignés à résidence depuis le 5 août. Ces nouvelles assignations à résidence confirment la stratégie de Charles Pasqua face aux répercussions en France de la crise algérienne.

En dépit des menaces de l'Armée islamique de salut (AIS, branche armée du FIS) exigeant la libération de ses *« frères »* retenus à Folembray, le ministre de l'intérieur entend rassurer la population et prévenir le risque d'attentat _ c'est le but des contrôles d'identité _, mais aussi s'attaquer de front aux relais du FIS en France. *« Quand on ne va pas à la pêche, on ne prend pas de poisson »*, a déclaré M. Pasqua, mercredi matin, sur RTL, pour justifier la poursuite des *« opérations de sécurisation »*.

Lire la suite et nos informations page 3

Le « Frenchy » de la cellule 36

Un Toulousain de trente-sept ans, condamné pour meurtre au Texas, persiste à clamer son innocence

TENNESSEE COLONY (Etats-Unis)

de notre envoyé spécial

Charles Epley, matricule 1713. Un nom, un chiffre. Comme toutes les histoires d'hommes et de prisons, celle-ci débute sur le registre des visites, un samedi matin. Fouille de la voiture, contrôle d'identité, vidéo-surveillance... Alors, seulement, s'ouvrent les grilles du pénitencier Michael Unit, à Tennessee Colony, un bourg perdu à cent cinquante kilomètres au sud de Dallas, Texas. Le visiteur pénètre à pieds dans la nasse hérissée de barbelés. Au bout d'une allée, le bâtiment central. Une porte blindée, une de plus, puis un couloir où résonne le pas des gardiens. Le parloir, enfin.

Les matons sont en bleu, les prisonniers en blanc, pantalon et veste de toile, comme Jack Nicholson dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Quelques privilégiés reçoivent leurs familles autour d'une table, embrassent les gamins qui chahutent sur les bancs. D'autres se contentent de cabines équipées de parois en plexiglas et de combinés téléphoniques.

Charles Epley, matricule 1713. Un homme de trente-sept ans, cheveux courts et visage blême. Jadis, dans une vie antérieure, avant d'être condamné à quarante ans d'emprisonnement, il s'est appelé Pierryck Castellazzi, citoyen français. Il a crapahuté chez les paras, vécu à Toulouse, avec sa mère et son frère. C'était avant de tenter. l'aventure américaine. Avant, surtout, ce 14 avril 1989 où il fut accusé du meurtre de son beau-père texan. *«Plus qu'un meurtre, un massacre»* conclura un médecin. *«Je suis innocent»*, a toujours répliqué celui que les autres prisonniers surnomment *«Frenchy»*.

Depuis 1989, il a fréquenté cinq prisons, connu les pires fripouilles. A Jester 3, un autre établissement, il a découvert les costauds aux pouvoirs de caïds, les viols, les trafics et *«l'impression d'être dans un film...»*. A Ramsey 1, il a sympathisé avec un chimiste condamné à 175 ans pour complicité avec les marchands de «poudre»: *«Il voulait m'aider à bricoler ma radio pour capter Radio France Internationale»*.

Michael Unit, c'est différent. Un bunker pour les durs, même si Epley n'en est pas un: *«Je suis le seul Blanc parmi les Noirs, c'est une sanction»*. Les surveillants ne seraient pas trop regardants quant aux rixes, surtout lorsque la victime est le *«Frenchy»*. A l'entendre, les matons n'auraient pas oublié que son beau-père, la victime, était l'un des leurs, un gardien de prison.

Il occupe la cellule 36, bloc C, bâtiment 8, le secteur attitré des détenus noirs les plus violents, des «cumulards» dont les peines, additionnées, dépassent parfois le siècle. La nuit, ils parlent fort, suivent le basket à la télévision, se battent avec des *«shanks»*, des lames confectionnées à partir de boîtes de conserve. Le dimanche, certains assistent à la messe. *«pour chanter et se faire bien voir»*. Quand les forts en bras ne l'agressent pas, ils lui demandent des conseils juridiques. Ils le savent intelligent, lui qui cherche dans les livres de droit la clé de sa liberté, quand bien même son affaire, une énigme de mœurs et de sang, s'avère aussi complexe et sordide qu'un scénario de série B.

Pour comprendre l'homme et son destin, il faut d'abord évoquer son frère Bruno, vingt-huit ans, et sa mère, Evelyne Martellon-Churchill, cette femme de cinquante-quatre ans qui a transmis à ses enfants sa passion des États-Unis. Aujourd'hui encore, tandis qu'elle lutte pour obtenir le transfèrement de son fils en France, son appartement est décoré de bannières étoilées, de ceintures de cow-boys, de dollars.

Le premier voyage date de 1976, trois ans après le divorce du couple Castellazzi. Evelyne, qui a repris son nom de jeune fille (Martellon), visite avec ses garçons le pays de ses rêves. Par la suite, ils y retourneront au moins une fois l'an. Entre deux séjours, Pierryck revient en Haute-Garonne. Il suit de courtes études de droit, milite au Groupe Union Défense (GUD, extrême-droite) puis au RPR, et passe sous les drapeaux. Mais c'est aux Etats-Unis qu'il veut vivre. Depuis 1976, il fréquente une Américaine, une femme mariée, rencontrée dans l'Oklahoma.

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite page 9

Désordres au Bolchoï

Arkady Vaksberg rend compte, dans « le Monde Arts-Spectacles », des Mémoires de la ballerine Maïa Plisetskaïa, qui viennent de paraître à Moscou. Dans ce livre-pamphlet, les responsables du Bolchoï sont accusés d'avoir mené la célèbre institution à la ruine. Notre correspondante en Australie souligne par ailleurs la percée de la culture française dans ce bastion anglo-saxon, où la France commence à se tailler une place.

page 11

La mise en train des athlètes français

Aux championnats d'Europe d'Helsinki, les athlètes français n'avaient guère brillé avant mercredi 10 août, jour de la finale du 400 mètres haies, dans laquelle Stéphane Diagana, auteur du meilleur temps des demi-finales, partait favori. Marie-Jo Pérec sur 400 mètres et les perchistes français se sont aussi qualifiés pour leur finale. Mardi 9 août, les principaux vainqueurs ont été sur 1500 mètres l'Espagnol Fermin Cacho, champion olympique de la distance, et au saut en hauteur le Norvégien Steinar Hoen (2,35 m).

page 10

Ailleurs, sur les îles...

Le Monde continue son voyage dans cinq petites îles de la Manche et du littoral atlantique. A Groix, au large de Lorient, on était, de toute éternité, marin de père en fils. Il y eut même dans l'île jusqu'à trois cents thoniers. Mais au lendemain de la guerre l'élan fut brisé. Groix, qui a cessé d'être le premier port thonier de France, vit aujourd'hui dans la nostalgie.

page 15

La marine marchande coule

Il y a vingt ans, le « France » était désarmé. La flotte française n'a pas redressé la barre. Elle occupe aujourd'hui le vingt-septième rang mondial

L'ambiance maritime est pesante au Havre en cette mi-août... 1974. Quelques leaders syndicaux se réunissent tous les deux ou trois jours, en grand secret, dans un local anodin du centre-ville. Il faut d'urgence préparer une riposte spectaculaire car le gouvernement et la Transat ont décidé de désarmer le paquebot *France*. Incroyable !... Un mois plus tôt, le 8 juillet, un communiqué officiel n'avait laissé aucun doute et une date avait même été fixée pour l'hallali maritime : le 25 octobre.

L'histoire ne va pas traîner. Les appareillages du paquebot pour ses traversées transatlantiques sont systématiquement retardés par l'équipage, de douze ou dix-huit heures. A n'en pas douter quelque chose de grave se trame... Le mercredi 11 septembre 1974 à 21 h 47 aura lieu un événement de mer exceptionnel. Au large de la falaise de Sainte-Adresse, le *France*, fierté suprême et mythique de la marine française, est « occupé », comme une vulgaire usine, par son équipage. Le commandant n'est plus le pacha. L'officier de quart a été contraint de donner l'ordre de jeter l'ancre dans le chenal. Le grand mot est lâché : une mutinerie !

C'était un peu ça, en effet. Mais pas une mutinerie contre la hiérarchie du navire. Bien davantage une révolte contre l'État (Valéry Giscard d'Estaing présidait alors la République française), le gouvernement de l'époque (Jacques Chirac siégeait à Matignon) et l'armateur (la Compagnie transatlantique) qui avaient décidé, sur l'insistance des économistes de la Rue de Rivoli, de désarmer le géant des mers, consommateur insatiable de subventions publiques. Arrêter, pour des raisons financières, l'exploitation d'un paquebot de ligne est une chose ; tuer un symbole en est une autre, d'une tout autre portée.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Lire la suite page 17

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

21. Bécassine, mobilisée et désarmante

Le personnage de Bécassine, paysanne bretonne à l'entendement limité, n'est pas né pendant la Grande Guerre, mais n'a pris son essor qu'à cette occasion. Au-delà de l'état d'esprit patriotique à tout crin... ou cocardier qui s'y étale, les aventures de Bécassine évoquent une France archaïque que le conflit en cours était en train de remettre en cause, et s'en prennent parfois, discrètement, à une certaine forme de bêtise véhiculée par la culture de guerre.

BÉCASSINE est née moins de dix ans avant la Grande Guerre. Pinchon avait créé son personnage en 1905, dans *la Semaine de Suzette*. Cet hebdomadaire apparu avec la vague des nouveaux journaux pour enfants orientés vers le divertissement plutôt que vers l'éducation, se proclamant non confessionnel mais décidé à combattre la *« librairie maçonnique »*, la *« persécution religieuse »*, et soucieux de *« refaire la part de l'enfant chrétien dans la presse pour jeunes »*, semblait destiné, à en juger par son contenu, aux petites filles catholiques de l'aristocratie et de la bourgeoisie.

Mais un lancement à l'américaine de la part de la maison Gautier, la fraîcheur d'une présentation qui situait cet hebdomadaire très au-dessus des autres journaux pour enfants, lui permirent d'atteindre d'emblée un tirage de 100 000 exemplaires et de toucher ainsi des milieux nettement moins favorisés que ceux que le journal mettait en scène.

Pour le bouclage du premier numéro, on avait manqué de copie. Jacqueline Rivière, la rédactrice en chef, avait alors sollicité le peintre et illustrateur Joseph Porphyre Pinchon, un ami de Maurice Languereau, le neveu de l'éditeur Henri Gautier. *L'erreur de Bécassine*, qui racontait une bévue de sa propre bonne écrite par Jacqueline Rivière, était ainsi parue le 2 février 1905. Mais jusqu'en 1913 le personnage créé par Pinchon n'avait fait l'objet que d'une présence occasionnelle, sous la forme de récits très brefs.

Le premier album véritable ne sortit qu'en novembre 1913, grâce à Maurice Languereau, décidé à rédiger lui-même des récits complets pour le compte de sa maison d'édition. Sous le pseudonyme de Caumery, ce célibataire de cinquante et un ans, reçu dans toutes les grandes familles du boulevard Saint-Germain, allait donner sa véritable consistance au personnage de Bécassine et identifier *la Semaine de Suzette* à l'héroïne de Pinchon : celui-ci, en effet, ne fut jamais qu'un illustrateur au service du récit narratif élaboré par l'éditeur.

En dehors de ce premier album sur l'enfance à Clocher-les-Bécasses, les premières aventures de Bécassine n'ont réellement commencé qu'avec la guerre. Le conflit n'avait pas été l'acte de naissance du personnage, mais il fut son acte de baptême : les quatre albums de guerre (1) sont d'ailleurs parmi les plus riches de la série. A travers eux, Bécassine incarne un personnage déjà archaïque, figure emblématique d'un monde menacé, d'un type de société apparemment immobile, mais atteinte en profondeur par les bouleversements de 1914-1918.

Bécassine en guerre tenta de se conformer jusqu'au bout au texte imprimé au verso de chaque numéro de l'hebdomadaire jusqu'en 1940 : « La Semaine de Suzette *évite avec soin la trivialité du dessin, l'enluminure violente, la déformation caricaturale, les histoires aux péripéties macabres où se complaisent les jeunes garçons.* »

Le premier album de la guerre *(Bécassine pendant la guerre*, rédigé en 1915 mais paru en 1916), avait confronté l'héroïne à l'éclatement du conflit, puis l'avait amenée dans son village natal de Bretagne, et, enfin, dans la fraction de l'Alsace reconquise par les troupes françaises. Les provinces perdues occupaient d'ailleurs une place centrale dans cet ouvrage encore très marqué par les débuts de la guerre, comme le montre sa couverture elle-même et aussi la coiffe alsacienne arborée par la paysanne bretonne à la fin du récit. C'est aussi en Alsace, dans une atmosphère d'arrière-front, que Bécassine, dont le visage n'a pas de bouche et dont l'entendement est, comme on sait, limité, avait perçu pour la première fois l'importance des enjeux du conflit : *« Tout cela la fait réfléchir, lui révèle la grandeur horrible de la guerre, et donne à sa physionomie une gravité inaccoutumée »*, concède Caumery.

Le passage du drapeau, porté par un détachement de chasseurs alpins, clôt l'ouvrage sur une note héroïque et grave : *« Froissé, troué de blessures glorieuses, il claquait dans le vent, étincelait dans le soleil. Et c'était l'image de la France meurtrie mais héroïque, sûre de son droit, forte de sa bravoure, confiante en la victoire. »*

La victoire, la paysanne bretonne n'en doute nullement dans *Bécassine chez les Alliés*, en dépit de la prolongation de la guerre. C'est elle qui a le mot de la fin, lorsqu'elle déclare, à la dernière image : *« Ça durera ce que ça durera : on souffrira ce qu'il faudra souffrir ; mais les Boches, on les aura ! »*

« On souffrira ce qu'il faudra souffrir ; mais les Boches, on les aura ! »

Il n'y a guère de place pour le doute, dans cet album où les événements de Verdun et de la Somme n'apparaissent qu'en filigrane. La déférence des inférieurs à l'égard de leurs supérieurs continue de régner sans partage, illustrée par le dévouement, l'admiration des soldats pour leurs officiers : *« On avait plaisir à travailler pour lui, vu que le lieutenant de Grand-Air, c'est un officier comme y a pas meilleur »*, disent de lui ses ordonnances, dont l'une le sert même pour le plaisir !

Au tableau d'officiers admirables – et souvent blessés – répond celui de soldats également dignes de tous les éloges : *« Sauf le plaisir d'être avec mon officier*, dit Zidore à Bécassine, *où j'aimerais le mieux aller, c'est dans la tranchée où sont les camarades. »* Bécassine, elle, s'émeut : *« Quel brave petit ! Et dire qu'ils sont des millions comme ça ! »*.

Evariste, autre simple soldat censé apporter le point de vue des *« classes inférieures »* et des combattants ordinaires, se plaint pour sa part que dans la Somme, en raison du mauvais temps, il n'y ait pas eu *« la plus petite attaque pour se distraire »* et qu'*« on ne se fusillait même plus »*. Bécassine elle-même incarne un « arrière » admirable, toujours prêt à vibrer d'enthousiasme (*« Ce qu'ils vont prendre, les Boches ! [...] Vivent les aviateurs ! [...] Vive la France ! [...] Vive l'Angleterre ! [...] Vivent les Alliés ! »*). Elle s'exaspère des récriminations des civils, dont les difficultés sont constamment mises en balance avec les souffrances des combattants, *« qui endurent tant de choses terribles sans se plaindre »*.

La solidarité de Bécassine avec les hommes de *« l'avant »* est d'ailleurs sans faille : elle *« déborde de sympathie pour tous les soldats »*, au point de préférer quitter Paris : *« En temps de guerre*, dit-elle, *on n'est bien qu'où y a des militaires. »* Le travail des femmes en remplacement des hommes est valorisé, et c'est d'ailleurs ce thème qui sera au centre de l'album suivant *(Bécassine mobilisée*, publié en 1918), qui voit celle-ci s'embaucher dans les tramways. Cette excellence des femmes à l'arrière, c'est à un major écossais qu'il revient de l'affirmer hautement dans *Bécassine chez les Alliés* : *« Aôh ! Les Françaises [...] un peu bavardes [...] mais étonnantes [...] admirables [...] toutes ! [...]»*

En face règnent la barbarie, l'animalité. Les Allemands (toujours désignés sous le terme de « Boches ») sont traités sans ménagement : Bécassine les insulte en faisant le ménage, afin de se donner du cœur à l'ouvrage. La cruauté gratuite de l'adversaire est soulignée, son recours à l'espionnage dénoncé, ses atrocités rappelées grâce à deux officiers belge et serbe qui racontent *« toutes ces horreurs que ces misérables Boches ont fait dans leurs pauvres petits pays »*.

C'est bien une guerre aseptisée qui était offerte chaque semaine aux lectrices de *la Semaine de Suzette*. Une guerre parfaitement conforme à l'éducation de « petites filles modèles » que le journal entendait promouvoir. La guerre était ainsi montrée en apparence, et cachée en réalité.

D'ailleurs, contrairement à *« l'espiègle Lili »* dans *Fillette*, aux Pieds-Nickelés dans *l'Epatant*, et à tant d'autres ouvrages pour enfants, Bécassine n'a jamais voulu « mobiliser » réellement l'enfance. Les petites filles n'étaient admises qu'à la périphérie de la guerre, protégées de l'essentiel.

Les petites lectrices n'étaient le plus souvent admises qu'à la périphérie de la guerre

Elles n'étaient cependant pas tout à fait tenues à l'écart de l'immense conflit. La guerre, la vraie, parvient aussi à se glisser par tous les interstices du texte et de l'image. Ici ou là, on ne peut l'empêcher de forcer les portes si soigneusement cadenassées par le rédacteur et son dessinateur (2). Ainsi s'étalent assez largement, tout d'abord, les difficultés du quotidien : le désarroi des femmes devant l'insuffisance du ravitaillement, les restrictions qui amaigrissent les civils, le drame des réfugiés dont les enfants doivent travailler pour que leur mère ne meure pas de faim, et même le déclassement social de Mme de Grand-Air dans *Bécassine mobilisée*.

Les bombardements de Paris sont présents, et la mort plane discrètement : Bécassine et sa maîtresse se mettent l'une et l'autre à trembler devant une dépêche qu'apporte le concierge (*« Ça effraye toujours en temps de guerre »*, explique la première). A Londres, elle rencontre une dizaine d'orphelines de guerre, qui lui offrent des bouquets tricolores. On indique ainsi quelquefois que la guerre ne se contente pas de blesser plus ou moins légèrement, et qu'elle peut *tuer*.

Un tel rappel était-il sans résonance dans un lectorat de petites filles dont les pères, les oncles, les frères, les cousins, payèrent le plus lourd tribut à la guerre ? Dans ces milieux qui fournirent en effet l'essentiel des sous-officiers et des officiers des troupes combattantes, un mobilisé sur quatre a été tué.

Bécassine chez les Alliés réserve quelques autres surprises. La trame du récit elle-même témoigne d'un intéressant élargissement de la vision de la guerre : alors que *Bécassine pendant la guerre* présentait un conflit strictement franco-allemand, sous l'ombre portée des provinces perdues, et déjà partiellement reconquises, l'album suivant mondialise la guerre : en suivant Thérèse, l'épouse de Bertrand, officier et neveu de Mme de Grand-Air, dans ses missions auprès des états-majors alliés, Bécassine se rend d'abord à Amiens, devenue ville internationale à l'arrière-front des tranchées de la Somme, puis à Londres, où elle découvre la langue et les mœurs anglaises.

En cours de route, la voici qui transgresse la barrière des rôles masculins et féminins en accompagnant un major écossais dans une périlleuse mission de photographie aérienne, au cours de laquelle elle essuie les tirs adverses avant de rentrer triomphante et de se voir récompensée pour son courage.

Une attaque permanente de la bureaucratie française et de l'absurdité des règlements

Quant à la conduite de la guerre, elle est loin d'être toujours présentée sous son meilleur jour. La bureaucratie française est constamment attaquée, et avec elle l'absurdité et la complexité des règlements. Les fonctionnaires des ministères sont pris à partie, et dénoncés comme autant de ronds-de-cuir oisifs, rogues et incompétents, engoncés dans leur routine et incapables de la moindre perception des enjeux immenses de la guerre. La stupidité et la vanité des ministres eux-mêmes sont la cible de Caumery : le ministre de l'utilisation des aptitudes *(sic)* mène non seulement une politique d'affectations absurde, mais se montre également futile : uniquement soucieux, par exemple, en pleine réunion d'officiers et de fonctionnaires alliés, de l'organisation du dîner du soir !...

Il n'est pas bien difficile de déceler la force de l'antiparlementarisme chez ce conservateur catholique qu'est Languereau-Caumery, et, malgré l'Union sacrée, sa méfiance à l'égard du personnel républicain.

Est-ce pour cette raison qu'une certaine bassesse de la propagande de guerre paraît lui répugner, lui qui, pourtant, pourrait faire figure de bon représentant du « bourrage de crâne » à destination des enfants ? Le film d'actualité, ce nouveau médium en pleine affirmation pendant le conflit, focalise toutes ses critiques : malgré elle, Bécassine se trouve intégrée au tournage d'un film de propagande mettant en scène tous les commandants en chef des armées alliées.

Le tableau final consiste à faire ramper un ennemi, couteau à la main, en direction du général Joffre absorbé par la consultation d'une carte. Le cynisme des hommes de cinéma éclate alors en pleine lumière : *« Plus une scène est absurde, plus elle a de succès au cinéma »*, affirme un des protagonistes.

Au prix d'un étrange double discours, c'est une certaine forme de bêtise de l'arrière, et de la culture de guerre distillée à son usage, qui se trouve discrètement prise à partie. Et avec elle toute la gamme des faux héroïsmes, des initiatives stupides, des bourrages de crâne. Disons-le : une certaine forme de vulgarité de la culture de guerre...

Caumery devinait-il en elle la fin d'une époque, ou d'un milieu qu'il cherchait à ériger en modèle ? Pour un homme comme lui, né trois ans avant la guerre de 1870, les exigences entièrement nouvelles de la guerre totale n'étaient-elles pas en train de détruire, avec une certaine éthique de l'affrontement, un modèle de société, un mode de vie, une manière d'être et de penser ?

Les lectrices de Bécassine et de *la Semaine de Suzette* étaient pourtant restées assez protégées, pendant la durée de la guerre. Les enfants allemands sous-alimentés au cours de l'hiver 1916-1917 subissaient, eux, de plein fouet, les nouvelles normes de l'affrontement entre nations.

Stéphane Audoin-Rouzeau
Historial de la Grande Guerre

(1) Il s'agit de *Bécassine pendant la guerre* (1916), de *Bécassine chez les Alliés* (1917), de *Bécassine mobilisée* (1918), et de *Bécassine chez les Turcs*, paru en 1919.

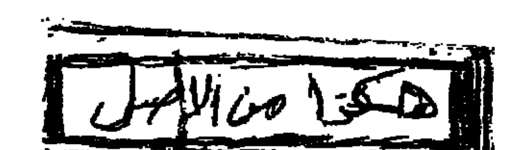
(2) Pinchon a dessiné *Bécassine pendant la guerre*. Il fut ensuite mobilisé. Aussi les deux albums suivants furent-ils illustrés par un autre dessinateur, Edouard Zier.

***Même pour les quatre albums guerriers, les auteurs restèrent fidèles à la ligne éditoriale de « la Semaine de Suzette » : ni trivialité, ni violence, ni péripéties macabres.* (Collection « Bibliothèque de l'heure joyeuse. »)**

LIRE

- Alain Fourment, *Histoire de la presse des jeunes et des journaux d'enfants (1768-1988)*, Eole, 1987
- Stéphane Audoin-Rouzeau, *La guerre des enfants, 1914-1918*, Armand Colin, 1993
- Caumery (texte) et Edouard Zier (illustration), *Bécassine chez les Alliés*, Editions Gautier et Langereau, 1917

PROCHAIN ÉPISODE : L'« HIVER DES NAVETS » OUTRE-RHIN



RWANDA

Le typhus menace les réfugiés de la région de Goma

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué, mardi 9 août, à Genève, que dix-neuf réfugiés rwandais du camp de Mugunga, près de Goma, au Zaïre, sont morts, *« sans doute victimes du typhus »*. L'armée française a envoyé des prélèvements à un laboratoire de Marseille qui doit donner les résultats d'ici trois jours. *« S'ils s'avéraient positifs, nous pourrions avoir une épidémie »*, a estimé la porte-parole du HCR.

Pour Médecins du monde (MDM), il existe *« de fortes présomptions »* de typhus. *« La découverte de treize cas depuis le 6 août nous fait craindre un développement très rapide de la maladie*, a indiqué le coordinateur de MDM à Goma, le docteur François Lafon. *Si le diagnostic se confirme, la situation pourrait devenir rapidement catastrophique en raison de la difficulté de s'approvisionner en tétracycline injectable »*.

Par ailleurs, malgré les appels des organisations humanitaires lui demandant de prolonger son opération, la France a confirmé mardi sa volonté de se désengager du Rwanda le 22 de ce mois. On souligne à Paris que le maintien des forces françaises supposerait un nouveau mandat de l'ONU et l'accord du Front patriotique rwandais (FPR), au pouvoir à Kigali, qui s'est déclaré opposé à toute prolongation.

Dans un entretien paru mercredi 10 août dans *l'Humanité*, le président rwandais, Pasteur Bizimungu, a déclaré qu'il existe un *« sérieux contentieux »* entre le nouveau pouvoir à Kigali et Paris. *« Nous avons un sérieux contentieux avec le gouvernement français, pas avec le peuple français »*, affirme le nouveau président, ajoutant toutefois que *« nous sommes capables de tourner la page si l'attitude inamicale du gouvernement français ne persiste pas »*.

Le gouvernement rwandais presse l'ONU de mettre sur pied aussi vite que possible un tribunal international pour juger les responsables des massacres ethniques au Rwanda, a annoncé mardi à Nairobi le secrétaire d'Etat adjoint américain aux droits de l'homme, John Shattuck. Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, les nouvelles autorités de Kigali s'engagent à déférer les cas d'atrocités et de violence ethnique au tribunal international dès sa mise en place, a ajouté M. Shattuck.

Enfin, Paul Kagame, vice-président et ministre de la défense rwandais, a jugé mardi que l'ex-armée rwandaise réfugiée au Zaïre constituait une menace pour le nouveau gouvernement. *« Ils sont nombreux, ils sont organisés et le gouvernement zaïrois leur a donné la liberté de s'organiser »*, a-t-il dit dans un entretien accordé à Kigali à la chaîne de télévision américaine CNN. Le commandant du FPR a également déclaré que l'ancien ministre de la défense, Augustin Bizimana, serait traduit en justice. – *(AFP, Reuter.)*

Bukavu, nouvelle porte de l'exode

Le départ des forces françaises de la zone de sécurité risque de provoquer un second afflux massif de réfugiés rwandais vers le Zaïre

BUKAVU (Zaïre)

de notre envoyé spécial

« Je n'ai jamais vu autant de monde », dit un militaire français à Bukavu, à la frontière qui sépare le Zaïre du sud-ouest du Rwanda. Les Rwandais s'en vont par groupes, à pied ou dans des camions, vers le Zaïre. Ils quittent la zone de sécurité créée par l'armée française sous mandat des Nations unies. Ils partent, tous Hutus, car le retrait des Français, qui doit en principe s'achever le 22 août, les inquiète. Ils se sentaient protégés. Ils pensent qu'ils ne le seront plus, que les Tutsis se vengeront des massacres dont ils ont été victimes et que le Front patriotique rwandais (FPR), vainqueur de la guerre, ne leur donne pas de garanties suffisantes.

Rehata, hutue, quarante-trois ans, trois enfants, pasteur presbytérien originaire de Kibuyé, au bord du lac Kivu, dans la zone de sécurité, s'était réfugiée au Zaïre. Elle est allée à Kibuyé récupérer sa famille et la ramener au Zaïre. Elle affirme que son père est mort pendant les combats entre le FPR et l'ex-armée gouvernementale, qu'elle n'a pas trouvé ses deux frères dont elle pense qu'ils sont au Burundi. *« Il y a toujours des tueries »*, dit-elle comme tous les autres. Ils se racontent entre eux des histoires d'exactions contre les Hutus, de meurtres, de lynchages, dont jamais ils n'ont été témoins mais qui courent dans les camps.

« La MINUAR est juge et partie »

« J'ai peur qu'un jour cela éclate à nouveau. C'est pour cela que je suis allée chercher ma famille. » A la frontière, Jean-Pierre Mutubazi, vingt et un ans, commerçant, dit qu'au Rwanda, dans la zone sous contrôle français, *« il n'y a pas de sécurité. Des FPR en civil viennent nous sensibiliser. Je ne veux pas être sensibilisé. Si nous étions sûrs que le FPR ne va pas nous tuer, nous serions restés chez nous »*. Il n'a aucune confiance dans la Mission de l'ONU, la MINUAR, qui prend peu à peu la relève des Français dans cette zone. Pas plus qu'Adeotadus Dusenge, vingt-six ans, enseignant, qui passe la frontière et affirme que, de surcroît, les militaires zaïrois lui ont pris son argent et son matelas. Jean-Marie Vianney, étudiant de dix-huit ans, s'est lui aussi enfui au Zaïre colportant la rumeur selon laquelle *« le FPR tue les gens innocents »*.

Jean Polycarpe, quarante ans, cadre bancaire dont la femme est, dit-il, tutsie, s'est réfugié au Zaïre dès la mi-avril. Il ne veut pas rentrer chez lui à Kigali, la capitale, ou à Cyangugu, dans la zone de sécurité, où il possède une maison. Il vit près de Bukavu et s'est reconverti comme chauffeur de taxi : *« Qu'est ce que j'irais faire là-bas ? Il n'y a pas de boulot, pas de sécurité. Des gens y sont retournés, mais certains ont été tués par le FPR. Enfin, c'est ce qu'on ma dit. Quand on retourne à Kigali on nous met dans des camps de concentration. C'est à vérifier. »*

Il ne croit pas à la protection de la MINUAR. *« Les Rwandais*, dit-il, *n'ont pas confiance dans la MINUAR. La MINUAR dans le passé a composé avec le FPR. Elle est juge et partie. »* La présence dans la MINUAR de troupes anglophones ne lui plaît pas : *« On ne les comprend même pas. Les Sénégalais ça va, mais pas les autres. »*

« Ils croient en nous, Français, comme en Dieu. Ils disent que si nous partons, ce sera une catastrophe. Ils ont une sorte de foi religieuse en nous », explique Richard Kalka, quarante-trois ans, aumônier des parachutistes français, ancien professeur de philosophie à l'université Paris-XII. Le délégué à Bukavu du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Peter Romanovski, Néo-Zélandais, ne veut pas se prononcer sur cette affaire, mais il redoute le pire et un nouvel exode vers Bukavu, jolie ville de style colonial au bord du lac Kivu.

Une ville asphyxiée

Plantés entre le lac et les collines, la ville et ses environs ne peuvent pas accueillir beaucoup plus qu'aujourd'hui. Il y a, selon M. Romanovski, 320 000 réfugiés dans la région dont 80 000 à 100 000 dans les rues de Bukavu, chiffre contesté par l'armée française, qui parle de 100 000 au total pour toute la région, et par Médecins sans frontières, qui avance une estimation 40 000 à 80 000. Quoi qu'il en soit, Bukavu est asphyxiée. Les réfugiés se sont installés dans deux camps mais aussi dans toute la ville, sur le moindre terre-plein, aux carrefours.

Le long des rues principales, une sorte de marché aux voleurs draîne la foule. On y trouve des maisons en pièces détachées, meubles, portes, fenêtres, baignoires, lavabos, cuvettes de WC, butin des pillages de l'exode. Jean Polycarpe affirme que des spécialistes continuent à passer la frontière, à faire des allers et retours pour alimenter le marché. Il a mis deux gardiens dans sa maison de Cyangugu, juste de l'autre côté de la frontière, mais il pense qu'ils vont fuir le FPR. *« Je les attends d'un jour à l'autre, peut-être que je vais retrouver ma maison en morceaux sur le marché. »*

« Nous sommes devant le précipice, mais nous n'y sommes pas encore tombés, dit le délégué du HCR. *S'il en arrivait 100 000 de plus après le départ des Français, nous serions dans le fond du précipice car il n'y a pas eu beaucoup de morts à Bukavu, vingt cas de choléra seulement. S'il y en avait eu mille, nous aurions attiré l'attention. Ça ne marche pas bien ici. »*

Il n'y a pas d'espace pour implanter des camps susceptibles d'accueillir de nouvelles arrivées massives. Pas assez de nourriture surtout. *« Nous pouvons tenir encore, mais combien de temps ? Si nous avions un exode d'un million de personnes, cela exigerait une intervention de type militaire comparable en infrastructure à celle de la guerre du Golfe. Il faut trouver une solution de paix au Rwanda, sinon le Rwanda viendra pour mourir. »*

JEAN-YVES LHOMEAU

POINT DE VUE

Pour une grève humanitaire de la jeunesse

par Arno Klarsfeld

DEPUIS que des ouvriers se réunirent pour la première fois place de la Grève, cette dernière n'a été utilisée que pour la revendication d'améliorations socioéconomiques pour les travailleurs. Une étape nouvelle dans le rôle social de la grève sera peut-être franchie lors de la prochaine rentrée scolaire si les Comités d'action des lycéens et des étudiants décident d'en tirer profit afin d'obtenir des améliorations dans le domaine des droits de l'homme. Que les Comités d'action des lycéens et des étudiants déclenchent une grève totale des lycées et des universités jusqu'à ce que le gouvernement prenne enfin les mesures qu'on est en droit d'attendre de lui au Rwanda.

Si les images des fosses communes et des charniers ne choquent plus les adultes, voyons, à la rentrée, si l'image des salles de classes et des amphithéâtres vides les laisse indifférents.

Sur une page du carnet d'un chroniqueur du XIIIe siècle figure cette observation : *« En 1212, les enfants, constatant que les Princes ne remplissaient pas la mission qui leur avait été confiée de délivrer Jérusalem, affluèrent de toutes les régions vers un certain lieu et se mirent en route pour la Palestine. Ce ne fut qu'à ce moment que les Princes se décidèrent à se croiser. »*

Les princes d'aujourd'hui, tout comme les princes d'hier, ont failli à leur devoir car, tandis que le monde occidental boulimique se fait vomir pour ne pas grossir, l'Afrique dénutrie cherche vainement à ne pas mourir de faim. Les trois cavaliers de l'Apocalypse ont choisi ce continent comme champ de courses avec comme fers à leurs sabots la guerre, la famine, le sida et les épidémies diverses. Ils y galopent allègrement sans que quiconque tente de ramener ces fatales cavales vers une écurie salvatrice pour l'avenir de l'Afrique.

Nouvelle croisade

Le génocide qui a frappé la population tutsie a été perpétré sous le regard indifférent des nations occidentales ; tout au plus ont-elles daigné jeter sur le charnier un pudique manteau de Noé. Mais, à travers les trous de ce manteau, il a été donné d'apercevoir près d'un million de Tutsis massacrés à coups de kalachnikov, de gourdins, de machettes, de barres de fer ou de couteaux sans que nos princes s'en offusquent assez pour se décider à réagir.

Si la vision de la détresse humaine ne fait plus réagir un monde d'adultes peut-être trop habitué à la voir quotidiennement en direct, c'est aux jeunes, comme au XIIIe siècle aux enfants, qu'incombe la tâche d'ouvrir le chemin et de mener ces princes vers une nouvelle croisade : la lutte contre la misère humaine. C'est non seulement leur tâche mais c'est ausi leur devoir : le génocide tutsi a frappé surtout les enfants, c'est en conséquence aux jeunes des pays favorisés de réagir en engageant leurs forces dans cette cause.

Ce n'est que par l'engagement qu'on réussit à transcender sa propre condition et que l'on finit par devenir ce que l'on veut être. Que les jeunes expliquent à leurs parents soucieux de leur future carrière qu'on ne ménage pas un avenir à court terme pour sacrifier un horizon et que le monde des vingt milliards d'hommes de l'année 2030 sera celui pour lequel ils se battent aujourd'hui.

Le vingtième siècle, marqué par la cruauté exterminatrice de l'Allemagne nazie, vient bientôt à s'éteindre ; engageons-nous à ce que l'étincelle qui anime le vingt et unième siècle soit celle du respect des droits de l'homme.

Sachons aussi que cet engagement envers un continent qui a déjà tant souffert et qui a encore tant à craindre n'est pas uniquement le fruit de la compassion que nous ressentons face à sa détresse mais provient également d'un souci de dignité personnelle, afin que l'Europe dans laquelle nous vivons et qui est aujourd'hui à la croisée des chemins ne s'engage pas sur celui, tentant, de l'indifférence et de l'égoïsme, mais au contraire sur celui, certes plus escarpé, de la compassion et de la générosité.

▶ **Arno Klarsfeld est avocat.**

ANGOLA : adoption d'un protocole de réconciliation. – Les représentants du gouvernement angolais et de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont adopté, mardi 9 août, à Lusaka, capitale de la Zambie, un protocole établissant les modalités de la réconciliation nationale. La signature officielle de cet accord, qui devait intervenir mercredi, risquait néanmoins d'être retardée par d'importantes divergences, notamment sur l'administration du Huambo, fief de l'UNITA, dans le centre de l'Angola. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

L'Iran invite Paris à changer de politique à l'égard du FIS

Radio-Téhéran a implicitement invité la France, mardi 9 août, à changer de politique envers l'Algérie. A l'en croire, *« les Etats-Unis sont en train de chasser la France en Algérie et cela doit être un avertissement sérieux pour la France afin qu'elle réfléchisse à l'avenir de ses relations avec le peuple algérien »*. Dans son commentaire, la radio d'Etat reproche aux *« dirigeants français de continuer de penser qu'ils peuvent contenir la crise profonde dans ce pays en soutenant les militaires et en poursuivant la répression des groupes islamiques»*.

De son côté, le président de la délégation parlementaire de l'ex-Front islamique du salut (FIS) en Europe et aux Etats-Unis, Anouar Haddam, a condamné mardi à Washington *« les attaques contre ceux qui ne participent pas, ne dirigent pas ou ne sont pas engagés »* dans la répression menée par la *« junte »* au pouvoir. Il a démenti les informations selon lesquelles il aurait rallié le Groupe islamique armé (GIA). *« Nous n'appartenons pas au GIA*, a-t-il dit, *et nous n'avons jamais été membre du GIA ni d'aucune autre organisation armée. » « Je suis un élu du peuple algérien et je suis là pour trouver une solution politique à la crise algérienne »*, a-t-il ajouté, déplorant que *« certains membres de la classe politique française (...) tentent d'internationaliser la crise »*.

Quant au cheikh Abdelbaki Sahraoui, membre fondateur du FIS, qui vit à Paris, il a invité les autorités françaises, dans un communiqué rendu public mardi, à *« se tenir à l'écart d'un conflit qui doit demeurer algéro-algérien, circonscrit au territoire algérien »*. Précisant que l'Armée islamique du salut (AIS) *« n'est opposée qu'au régime fantoche d'Alger et ne frappe que les forces de répression en Algérie »*, il a invité la communauté algérienne vivant en France à *« ne céder ni à la panique ni à la peur »*.

Onze morts lors de l'attaque d'une caserne près de Tlemcen

Lundi 8 août, des groupes armés ont attaqué une caserne près de Tlemcen, dans l'ouest de l'Algérie, a-t-on appris de source locale bien informée. Ils se sont emparés de tous les équipements lourds après avoir tué onze militaires. Les forces de sécurité ont, d'autre part, procédé ces derniers jours à de larges ratissages dans certains quartiers populaires d'Alger.

Nouvelles interpellations de militants islamistes en France

Suite de la première page

L'attaque frontale, déclenchée à la suite de l'assassinat de cinq Français à Alger, ne cesse donc de s'intensifier, à l'intérieur du pays comme aux frontières. Mardi, un Algérien a été interpellé à Calais par la police de l'air et des frontières (PAF) tandis qu'il s'apprêtait à gagner l'Angleterre avec de faux papiers. Cet homme, domicilié à Paris, a aussitôt comparu devant le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer (procédure de comparution directe). Suspecté d'être en contact avec des militants du FIS, il a été laissé en liberté mais il s'est vu notifier une interdiction de séjour de deux ans sur le territoire français.

D'autre part, des arrêtés publiés dans l'édition du *Journal officiel* en date du 9 août annonçaient l'interdiction à la circulation, à la distribution et à la mise en vente, de cinq publications islamistes, trois en arabe et deux en français. Il s'agit de *Al Ansar* (rédigée en langue arabe et éditée en Pologne par « Les Partisans du djihad en Algérie et ailleurs »), *Al Ribat, El Djihad, Al Fath Al Moubine* et *Front islamique du salut, armée islamique du salut*.

Selon le ministère de l'intérieur, ces publications de provenance étrangère *« sont de nature à causer des dangers pour l'ordre public »* et sont interdites à cause de leur *« tonalité violemment anti-occidentale et anti-française et de l'appel au terrorisme qu'elles contiennent »*. Le texte de l'arrêté d'interdiction pour chacune de ces revues note qu'il y a *« urgence, dans le contexte actuel, à prononcer l'interdiction de ces publications sur l'ensemble du territoire »*.

En marge de ces diverses mesures, des « opérations de sécurisation » ont de nouveau été menées, notamment à Paris, où elles mobilisent près de 500 policiers. Trente-quatre personnes ont été mises à la disposition de la police judiciaire dans la nuit de mardi à mercredi. En divers points « sensibles » de la capitale, 2 562 personnes ont fait l'objet d'une vérification d'identité et 1 345 véhicules ont été contrôlés. La veille, lors d'une opération similaire, 36 personnes avaient été mises à disposition de la police judiciaire. Toutefois, ces diverses interpellations ne semblent pas motivées par les activités islamistes des personnes concernées.

A Folembray, la vie des 17 personnes assignées à résidence s'organise. Certaines d'entre elles ont reçu la visite, mardi, de parents et d'amis, comme leur statut les y autorise. Lors de l'entretien accordé à RTL, M. Pasqua a déclaré que les assignations à résidence *« constituent un signal en direction de tous ceux qui seraient tentés d'abuser de notre hospitalité »*. *« Quand on est en France, on doit respecter les lois françaises »*, a-t-il ajouté. Si *« chacun a le droit de penser ce qu'il veut »*, personne n'a le droit, selon lui, de *« s'attaquer aux lois françaises et à la sécurité intérieure de la France »*. *« Ceux-là l'ont fait »*, a conclu le ministre de l'intérieur.

M. Deniau (UDF) demande davantage de « distance » vis-à-vis du gouvernement algérien

Alors que le premier ministre a prévu de s'exprimer, le 14 août, sur RMC, à l'occasion du cinquantenaire du débarquement de Provence, la politique du gouvernement vis-à-vis de l'Algérie suscite un certain nombre de réserves au sein même de la majorité. C'est ainsi que Jean-François Deniau, député (UDF) du Cher, a préconisé, mardi 9 août, sur France-Inter, une politique de *« double distance »*, à l'égard du gouvernement algérien et vis-à-vis du FIS. Interrogé sur l'isolement diplomatique de la France, notamment par rapport à Bonn et à Washington, l'ancien ministre estime que l'attitude qu'il recommande *« permettrait de nous mettre d'accord avec nos partenaires, qui trouvent que nous sommes trop dans la main du gouvernement algérien »*.

De son côté, Bernard Stasi, maire (CDS) d'Epernay et vice-président de l'association France-Algérie, a affirmé, sur RTL, que la France *« ne devrait pas donner le sentiment d'un soutien inconditionnel au gouvernement algérien, un gouvernement incompétent, corrompu et illégitime »*. *« Il faut aider le gouvernement algérien*, a précisé l'ancien ministre, *mais en posant comme condition qu'il accepte d'ouvrir un vrai dialogue avec les forces démocratiques et qu'il manifeste clairement son souci de dialoguer avec ceux des islamistes qui condamnent le terrorisme. »*

Invité de TF 1, l'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas a déclaré que la politique française à l'égard de l'Algérie avait *« bifurqué »*. *« Il serait tout à fait regrettable*, a-t-il dit, *que l'on substitue à une politique de raison, d'équilibre, une politique uniquement de rétorsion, qui aurait pour effet, inévitablement, d'entraîner des réactions et, par conséquent, des troubles. »*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

L'administration Clinton rongée par l'affaire du Whitewater

Bien que mineur par rapport au Watergate, le scandale immobilier prive le président américain de la popularité que pourrait lui valoir un bilan positif

WASHINGTON

de notre correspondant

Le 9 août 1974, dans la moiteur tropicale de l'été washingtonien, le républicain Richard Nixon, terrassé par le scandale du Watergate, quittait la Maison Blanche. Vingt ans plus tard, l'onde de choc de la pire crise constitutionnelle jamais vécue par l'Union se fait toujours sentir. Comme les présidents Reagan et Bush avant lui, le démocrate Bill Clinton éprouve à son tour une des leçons politiques héritées du Watergate : la présidence est un pouvoir fragile, sous haute surveillance.

Bientôt à mi-parcours, M. Clinton voit son mandat empoisonné par Whitewater, une affaire mineure comparée au Watergate, mais qui ronge la jeune administration démocrate. M. Clinton vacille sous l'effet Whitewater, victime, là encore comme Ronald Reagan (lors de l'Iran gate) ou George Bush (lors de l'Irak gate), d'une des institutions nées du Watergate : le procureur indépendant, chargé, sans avoir de comptes à rendre au ministère de la justice, d'examiner les éventuels méfaits de l'exécutif.

Plus profondément, le président doit faire face à l'héritage durable laissé par le Watergate dans l'opinion américaine : une extrême méfiance à l'égard de tout ce que fait la Maison Blanche (le Congrès n'ayant pas meilleure réputation). A quoi il faut ajouter l'« air du temps », cette période de difficultés économiques (même si ça va mieux !) qui fait que les citoyens américains (apparemment comme ceux du Vieux Continent) ne sont plus prêts à tolérer le moindre abus de pouvoir ni la moindre indélicatesse financière de la part des gouvernants.

Whitewater comprend un peu tout cela à la fois, ce qui explique sa charge destructrice pour l'administration. Deux semaines de pénibles auditions devant le Congrès viennent de s'achever. Pour des raisons de procédure complexes, un nouveau procureur indépendant vient d'être nommé, le juge Kenneth Starr, en remplacement du juge Robert Fiske, qui venait de remettre un premier rapport. L'Office de contrôle des règles de l'éthique publique, organisme indépendant, a lui aussi donné ses conclusions.

La Maison Blanche au bord de l'illégalité

C'est clair pour tout le monde : Whitewater n'est pas Watergate, suite d'infractions criminelles et d'abus de pouvoir commis du temps où M. Nixon était à la Maison Blanche. Le président et son épouse Hillary sont soupçonnés d'avoir commis quelques indélicatesses du temps où M. Clinton était gouverneur de l'Arkansas, au début des années 80.

Whitewater était une société immobilière dont ils possédaient la moitié du capital (sans avoir d'ailleurs apporté la moitié des fonds) ; l'autre moitié était la possession d'un de leurs amis, James McDougal, propriétaire par ailleurs d'une caisse d'épargne, la Madison Guaranty Savings and Loan. Bientôt en faillite, celle-ci dut être renflouée avec 67 millions de dollars d'argent public. Comme la Madison avait consenti plusieurs prêts au projet Whitewater, la question est de savoir si M. Clinton n'a pas illégalement bénéficié de fonds publics pour ses affaires privées (la société immobilière qui, elle aussi, battait de l'aile) ou pour financer une de ses campagnes électorales.

Inutile de dire que personne ne comprend rien aux méandres de l'enquête. La seule question qui a semblé intéresser le grand public – et encore ! – a été de savoir si M. Clinton et son épouse une fois à la Maison Blanche ne se sont pas efforcés de torpiller l'instruction en cours sur la faillite de la Madison. La réponse du juge Fiske, le premier procureur indépendant chargé de l'enquête sur le comportement de la Maison Blanche, a été négative : aucun membre de la présidence ne mérite d'être inculpé pour abus de pouvoir ou tentative d'obstruction à la justice. Même conclusion de la part de l'Office de l'éthique, qui souligne tout de même que certains collaborateurs du président ont eu un comportement *« douteux »*.

Les auditions devant le Congrès n'ont pas davantage été probantes. Mais les contorsions sémantiques et autres confessions alambiquées auxquelles se sont livrés la dizaine de proches collaborateurs du président entendus ont confirmé les pires soupçons du public et de la presse : s'arrêtant juste au bord de l'illégalité, la Maison Blanche a tout fait pour permettre aux Clinton d'être en mesure d'exercer une influence sur le déroulement de l'instruction dans la faillite de la caisse d'épargne. Comme s'il ne fallait pas qu'un certain passé dans l'Arkansas, pas toujours brillant, soit exposé sur la place publique.

Au cœur du débat, il y a un des golden boys de l'administration, le sémillant Roger Altman (quarante-huit ans), ancienne vedette de Wall Street, ami de Bill Clinton, secrétaire adjoint au Trésor. Il était vraisemblablement promis à succéder à son patron, Lloyd Bentsen ; ses jours au Trésor sont aujourd'hui comptés. M. Altman supervisait une des agences du Trésor, la RTC (Resolution Trust Corporation), dotée de pouvoirs judiciaires et chargée d'instruire les affaires de caisses d'épargne en faillite.

A ce titre, M. Altman savait que la RTC allait initier une procédure criminelle dans le cas de la Madison. Et, sans grand respect pour le principe de séparation des pouvoirs, il en a informé les Clinton. Pis, il a affirmé au Congrès n'avoir eu qu'une seule *« conversation de substance »* avec la Maison Blanche au sujet de l'enquête de la RTC, alors que le secrétaire général du Trésor en a compté une quarantaine...

En somme, la Maison Blanche était régulièrement tenue au courant d'une enquête judiciaire dont elle n'aurait, à ce stade, rien dû savoir, afin de ne pas être tentée d'en influencer le cours. *« Dans la dernière décennie du vingtième siècle, nous avons affaire à une Maison Blanche*, tance le *New York Times*, *qui opère selon les règles en vigueur au dix-neuvième, celles de l'intrigue politique et de l'information en sous-main. »*

Mauvais augure

L'opinion publique paraît partager cette perception. Elle s'en voit confortée dans sa méfiance à l'égard d'un président qui, élu avec 43 % des suffrages, ne disposait déjà au départ que d'un petit capital politique. Elle voit confirmés ses doutes à l'encontre d'un homme soupçonné, quand il est en difficulté, de « jouer au plus malin ». Elle estime corroborés tous ses soupçons à l'égard d'une classe politique, en l'espèce la Maison Blanche, qu'elle juge volontiers portée à la « magouille ».

D'où un phénomène politique sans précédent : voilà un président qui pourrait se targuer d'une reprise économique de premier ordre et d'ores et déjà se vanter d'un bilan législatif à faire rougir ses prédécesseurs, mais dont la cote de popularité dans les sondages plafonne misérablement autour des 40 %. C'est de très mauvais augure pour les législatives de novembre et même pour un deuxième mandat à la Maison Blanche. D'autant que l'enquête sur Whitewater est maintenant entre les mains de Kenneth Starr, juge à la réputation de grande indépendance mais qui n'en est pas moins un républicain ultra-conservateur...

ALAIN FRACHON

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

COLOMBIE

L'unique sénateur communiste est assassiné

BOGOTA

correspondance

Mario Cepeda, soixante-quatre ans, l'unique sénateur communiste du Congrès, a été tué par balle, mardi 9 août, alors qu'il se rendait en voiture de son domicile au centre de la capitale colombienne.

Cet assassinat n'avait toujours pas été revendiqué mercredi. Toutefois, la mort de trois dirigeants syndicaux, il y a deux semaines, dans le département d'Antioquia, avait été signée par le groupe paramilitaire Colombie sans guérilla. Dans un communiqué, l'organisation avait aussi annoncé la mort prochaine de plusieurs dirigeants de gauche. Selon l'ex-secrétaire du Parti communiste Gilberto Vieira, les autorités avaient été averties de plusieurs menaces d'assassinat contre des leaders de gauche, et notamment de l'existence d'une liste des futures victimes et d'un plan *« d'origine militaire »*.

Le sénateur assassiné mardi avait été élu en mars dernier sur une liste commune rassemblant le Parti communiste et l'Union patriotique (UP), un mouvement issu de la guérilla des FARC (Forces armées révolutionnaires) qui combattent toujours en Colombie. Depuis sa création en 1984, l'Union patriotique a pratiquement été décimée par les groupes d'extrême droite qui ont assassiné près de deux mille de ses militants, dont son chef Jaime Pardo en 1987 et le candidat à la présidence Bernardo Jaramillo en 1990.

ANNE PROENZA

PROCHE-ORIENT

Les négociations sur le statut de la Cisjordanie

Israéliens et Palestiniens vont multiplier les rencontres pour accélérer la mise en œuvre de l'autonomie

Les plus hauts responsables israéliens et palestiniens vont multiplier les rencontres pour tenter de débloquer les négociations sur l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie. Mercredi 10 août, au point de passage d'Erez entre Israël et Gaza, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, devait rencontrer le « président » de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. *« La rencontre d'Erez signifie que le rapprochement avec la Jordanie ne se fera pas aux dépens des Palestiniens »*, a expliqué le ministre de l'environnement, Yossi Sarid.

La semaine prochaine, une réunion se tiendra en Egypte entre le chef de la diplomatie de l'Etat juif, Shimon Pérès, et Nabil Chaath, « ministre » de la planification et de la coopération internationale palestinien. M. Chaath a souhaité rencontrer le président israélien, Ezer Weizman, afin d'accélérer la libération des prisonniers palestiniens, dont le nombre, selon lui, s'élève à 5 000. Les responsables israéliens l'ont informé que rien n'empêchait un tel entretien.

Sur le chemin du retour à Washington au terme d'une nouvelle mission entre la Syrie et Israël, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a affirmé avoir trouvé auprès des deux parties *« un souci très conscient d'étudier les besoins de l'autre partie. Elles n'étaient pas absorbées par leurs seuls intérêts respectifs et réfléchissaient plutôt à ce qu'on pouvait faire pour répondre aux besoins de l'autre partie »*. Jusqu'à présent les discussions étaient réduites à une seule équation : retrait total d'Israël du Golan en échange d'une normalisation des relations avec la Syrie. Selon un responsable américain accompagnant M. Christopher, la Syrie et Israël tentent en fait de *« déterminer si ce que propose l'autre constitue un prix acceptable à payer »*. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Départ d'Hébron des observateurs internationaux. – Les observateurs internationaux à Hébron (Cisjordanie) ont mis fin à leur mission, lundi 8 août, à l'expiration du mandat de trois mois qui leur avait été confié par les Nations unies après le massacre de vingt-neuf fidèles musulmans par un colon juif extrémiste, le 25 février dernier. Le maire d'Hébron, Moustapha Natché, a déploré leur départ tout en constatant qu'ils n'avaient pas pu faire grand-chose, vu les restrictions qui leur étaient imposées par l'armée israélienne. – *(AFP.)*

Après l'attentat de Buenos-Aires

L'Argentine lance un mandat d'arrêt contre quatre anciens diplomates iraniens

La justice argentine a lancé un mandat d'arrêt international contre quatre anciens diplomates de l'ambassade iranienne à Buenos-Aires, pour leur participation présumée à l'attentat du 18 juillet dernier contre une organisation juive, l'Association mutuelle israélite, a-t-on annoncé, mardi 9 août, de source officielle. Les Iraniens recherchés sont Ahmad Falsafi, Mahvash Gholamreza, Akbar Parvaresch et Abbas Zarrabi Krorasani. Aucun d'entre eux n'était en Argentine le jour de l'attentat.

L'enquête a pu progresser grâce aux informations fournies par un Iranien réfugié au Venezuela, Manouchehr Motamer, auquel le juge a présenté des photos de suspects iraniens. Il a également mis en cause l'actuel attaché culturel de l'ambassade d'Iran, qui aurait prospecté le marché des voitures d'occasion à la recherche d'une fourgonnette semblable à celle qui a été utilisée dans l'attentat.

Selon le juge Juan José Galeano, chargé de l'enquête sur l'attentat – qui a fait officiellement quatre-vingt-huit morts –, trois autres personnes ont participé à la préparation de l'attentat. Il s'agit de Carlos Alberto Telledin, Marcelo Fabian Jouce et Ariel Nitzcaner. Le premier, un commerçant, est la seule personne actuellement en détention provisoire. Il est accusé d'avoir modifié le châssis et le moteur de la fourgonnette volée qui a été piégée. Les deux autres sont les propriétaires de l'atelier de mécanique dans lequel les modifications ont été faites. Ils auraient également fourni les faux papiers de la fourgonnette.

La Cour suprême argentine a été saisie dans la mesure où elle est la seule instance du pays habilitée à traiter d'affaires impliquant des diplomates étrangers. – *(AFP, Reuter.)*

IRAN : un interprète arrêté pour espionnage. – Le ministère iranien des affaires étrangères a indiqué, mardi 9 août, qu'un interprète avait été arrêté pour *« avoir été exploité par des services de renseignement américains »*, a rapporté l'agence officielle IRNA. Selon le journal *Jahané-Eslam*, proche des radicaux, cet employé, dont l'identité n'a pas été révélée, a été interpellé *« pour avoir entretenu des contacts avec un diplomate suisse en poste en Iran qui espionnait pour le compte des Etats-Unis »*. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Le Caire conclut des accords avec plusieurs pays pour lutter contre l'extrémisme musulman

LE CAIRE

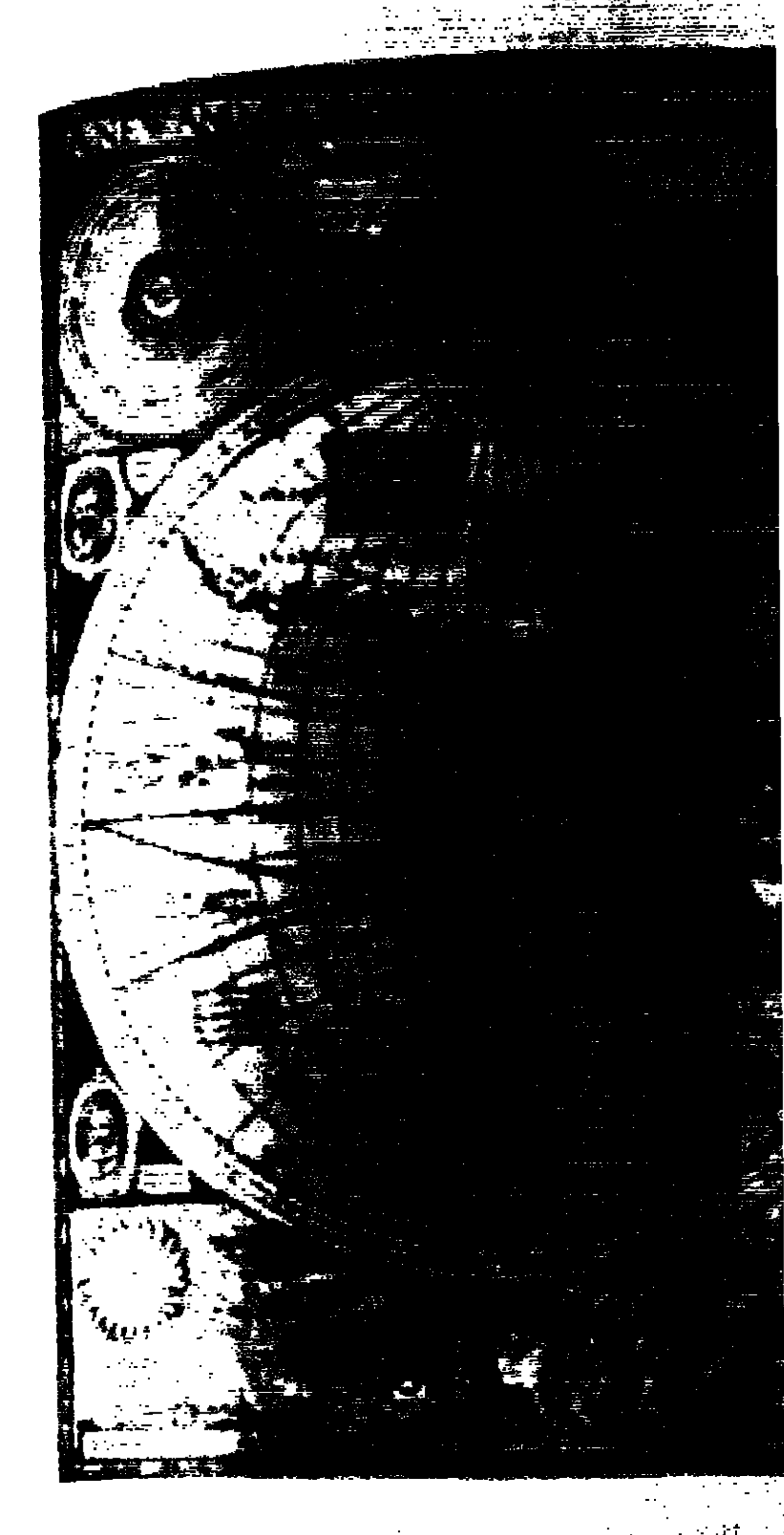
de notre correspondant

Pour la première fois depuis l'assassinat du président Sadate en 1981, un responsable égyptien a reconnu que le nombre de détenus en Egypte, pour la plupart accusés ou soupçonnés d'extrémisme musulman, se chiffrait par milliers. *« Près de 10 000 personnes »* sont emprisonnées en Egypte, a affirmé le ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, dans un entretien publié, lundi 8 août, par l'hebdomadaire *Rose El Youssef*. Jusqu'à présent, les autorités admettaient l'existence d'un maximum de 2 000 détenus, et ces chiffres étaient constamment contestés par les organisations des droits de l'homme.

Selon le général, les détenus, qui font tous l'objet de poursuites judiciaires ou d'enquêtes du parquet, sont *« des activistes dangereux capables d'actes de terrorisme s'ils étaient libérés »*. Il a précisé que les responsables de l'attentat qui a failli lui coûter la vie en août 1993 venaient d'être libérés.

Le ministre a indiqué qu'un accord pour l'échange de criminels entre l'Egypte et le Pakistan venait d'entrer en application. Cet accord a débouché sur la poursuite par le gouvernement pakistanais des extrémistes musulmans égyptiens réfugiés à Peshawar et qui constituaient l'épine dorsale des fameux « Afghans », ces Arabes partis se battre contre les Soviétiques en Afghanistan et qui sont aujourd'hui le fer de lance des islamistes. D'autres extrémistes musulmans, au total une trentaine, ont été extradés de divers pays arabes, dont l'Arabie saoudite et la Libye. Selon de bonnes sources, le Caire a conclu un accord avec Tripoli lui permettant de poursuivre les extrémistes en Libye même.

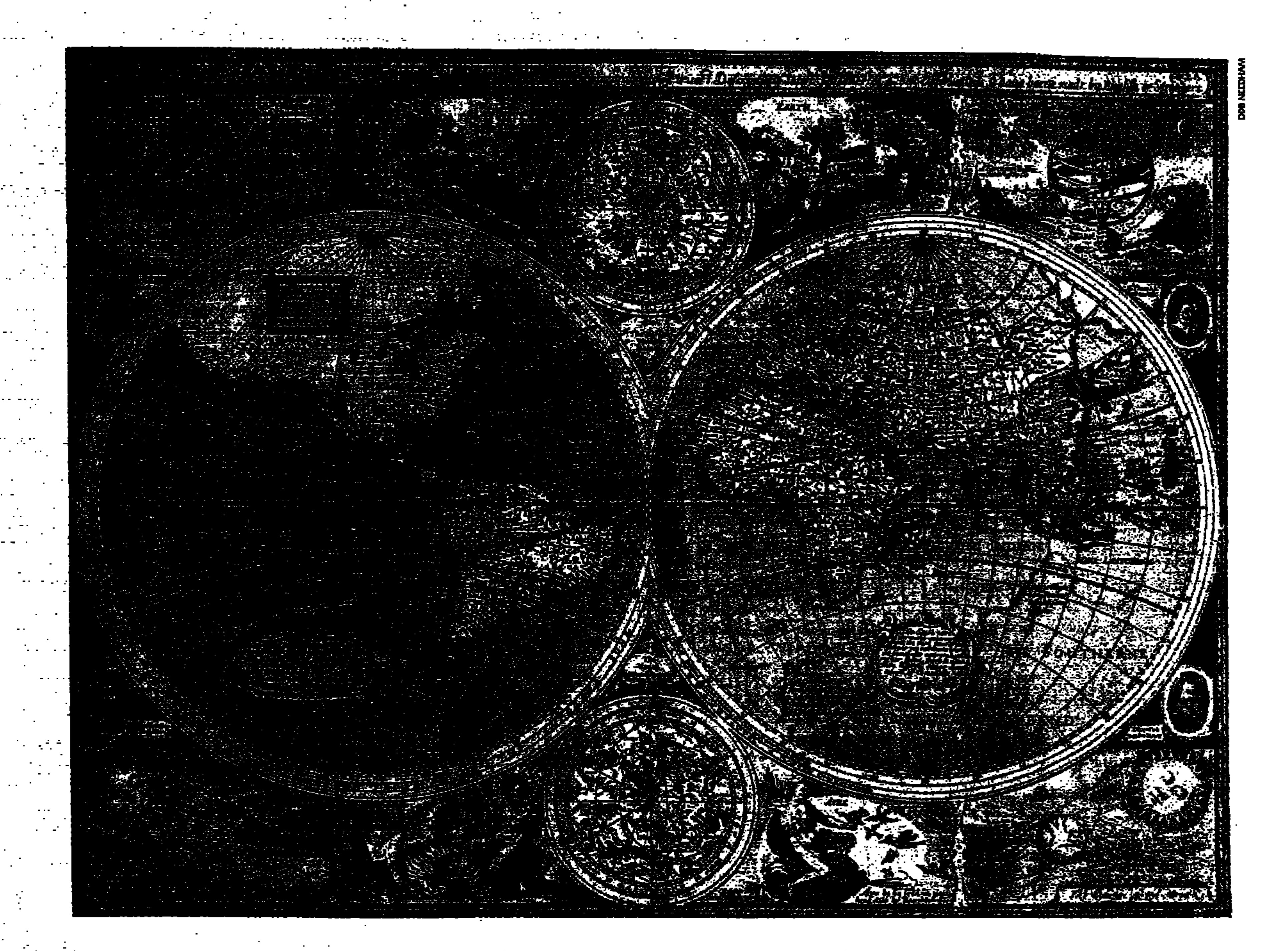
ALEXANDRE BUCCIANTI



Si D
autant
sur
il doit
une

هكذا من الأصل

(Publicité)



EUROPE

Le différend entre Belgrade et les Serbes bosniaques

Le secrétaire d'Etat américain évoque l'éventualité d'un assouplissement des sanctions contre la Serbie

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a évoqué, mardi 9 août, l'éventualité d'un assouplissement des sanctions internationales contre la Serbie si celle-ci continue à bloquer réellement l'approvisionnement des Serbes de Bosnie en matériel de guerre. *« Les indications préliminaires »* sur une fermeture effective de la frontière par les Serbes *« sont encourageantes »*, mais *« il faudra du temps pour une évaluation définitive »*, a-t-il indiqué.

M. Christopher n'a pas exclu la possibilité d'*« assouplir les sanctions »* si la Serbie ferme sa frontière avec la Bosnie *« pendant une longue période »*. Il a souligné que les Etats-Unis exigeaient des *« preuves solides »* et qu'*« ils ne seraient pas les premiers »* à recommander un assouplissement de l'embargo. Washington considère toujours comme *« la meilleure solution »* de maintenir la pression sur les Serbes de Bosnie pour qu'ils acceptent le plan de paix présenté par les grandes puissances et n'envisagera qu'en dernier recours une levée de l'embargo sur les armes à destination des Musulmans.

Malgré toutes les pressions, les Serbes bosniaques n'ont, quant à eux, rien perdu de leur intransigeance. Ainsi, leur principal responsable, Radovan Karadzic, a-t-il déclaré mardi soir que *« l'unique solution »* pour les Serbes était de *« résister à l'ennemi »*. Quant à la Serbie, a-t-il estimé, elle s'expose à de *« nouvelles humiliations »* si elle continue à se montrer conciliante à l'égard des grandes puissances. Cependant, les représentants des Serbes de Bosnie à Belgrade ont été mis en demeure par les autorités de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) de quitter les locaux qu'ils occupent en plein centre de la capitale.

La fermeture de la frontière serbo-bosniaque, décidée par Belgrade pour tenter d'asphyxier les partisans de Radovan Karadzic et les forcer, ainsi, à accepter le plan de paix international, a eu pour effet d'empêcher plusieurs convois d'aide humanitaire de pénétrer en Bosnie. Un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué mardi que sept convois avaient été bloqués par la police de Serbie et avaient dû regagner Belgrade.

Sur le plan militaire, des porte-parole de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) ont fait état d'attaques lancées ces derniers jours par les troupes musulmanes dans le nord et le centre de la Bosnie. D'autre part, dans la poche de Bihac (nord-ouest de la République), les forces fidèles à Sarajevo semblent avoir pris un avantage décisif sur les sécessionnistes – également musulmans – de Fikret Abdic. Les loyalistes ont notamment réussi une percée, qui a entraîné la fuite en Croatie voisine de quelque sept mille partisans de M. Abdic, civils et militaires, selon un responsable des « casques bleus ». L'homme d'affaires reconverti dans la politique aurait entrepris de traiter avec Sarajevo, afin de trouver une solution politique à ce conflit inter-musulman.

Enfin, le pont aérien humanitaire a repris mardi sur Sarajevo, après une interruption de dix-huit jours due à des tirs serbes contre des avions. Treize appareils ont pu se poser dans la journée, tandis que la capitale est menacée de très graves pénuries en raison du resserrement récent du siège de Sarajevo par les forces serbes bosniaques. – *(AFP, Reuter.)*

UKRAINE

Le président Koutchma cherche à s'imposer face au Parlement

Par deux décrets, publiés lundi 8 août, le nouveau président ukrainien, Leonid Koutchma, s'est octroyé la conduite de la politique gouvernementale pour mener à bien son projet de réformes économiques, au risque d'un conflit avec le Parlement, qui n'a jamais caché sa volonté d'affaiblir la fonction présidentielle. Le premier décret souligne que le président *« détermine les principales orientations de l'activité du gouvernement et les problèmes à résoudre en priorité »* alors que le deuxième décret stipule que les conseils régionaux sont également subordonnés au chef de l'Etat alors que les députés entendaient les placer sous leur coupe.

Ces decrets risquent de marquer l'ouverture des hostilités entre le chef de l'Etat, élu le 10 juillet, et le Parlement, où la gauche communiste et socialiste constitue un bloc pivot dans une assemblée où dominent les non-inscrits. Les élections législatives partielles du dimanche 7 août ont d'ailleurs confirmées cette tendance, la plupart des vingt-sept sièges en lice ayant été remportés par des candidats sans étiquette et trois seulement sont allés aux communistes. Cherchant visiblement à profiter de l'absence des députés, actuellement en congé, et du déplacement du président du Parlement, le socialiste Alexandre Moroz, en voyage en Crimée, le chef de l'Etat a ainsi pris les devants avant le débat sur la nouvelle Constitution, prévu à l'automne.

La première épreuve de force entre le Parlement et le président a déjà eu lieu il y a deux semaines lorsque les députés ont ordonné la suspension provisoire des privatisations, deux jours seulement après que M. Koutchma se soit engagé à élaborer un plan de stabilisation avec le Fonds monétaire international, qui ouvrirait la voie à une assistance financière de 700 millions de dollars à l'Ukraine.

Décrets économiques

M. Koutchma a également signé, lundi, le premier d'une série de décrets sur l'économie, rendant plus difficile l'accès aux subventions pour les nombreuses entreprises non rentables. Selon ce décret, l'aide de l'Etat ne sera accordée que sur la base d'un projet économique concret ou d'un programme de restructuration et devra être remboursée.

M. Koutchma, qui avait déjà tenté de mener une politique de réformes lorsqu'il était premier ministre, d'octobre 1992 à septembre 1993, avait démissionné car ses décisions étaient bloquées par le Parlement ou n'étaient pas appliquées par les autorités locales. – *(AFP.)*

TURQUIE

Un mouvement de jeunes démocrates prône une politique radicalement nouvelle

Face à l'essoufflement des partis traditionnels et au dynamisme des courants islamistes depuis les élections municipales de mars, une nouvelle formation est née en Turquie, le Mouvement de la nouvelle démocratie. Son credo : libéralisme et tolérance.

TOKAT

de notre envoyée spéciale

Nichée au creux de collines ondulantes, la petite ville anatolienne de Tokat ressemble à l'image immuable de la Turquie rurale, si conservatrice que des rafales de pierres avait accueilli un politicien de gauche qui s'était aventuré dans cette région à la fin des années 70. Pourtant, même ce bastion de la droite traditionaliste, isolé au cœur de l'Anatolie, est aujourd'hui affecté par le malaise général que les responsables politiques sont incapables d'enrayer : la question kurde est dans l'impasse, les islamistes gagnent du terrain, le pays traverse une crise économique profonde.

En quête de réponses nouvelles à ces préoccupations, plusieurs centaines d'habitants de Tokat se sont récemment réunis à l'université pour entendre le message des responsables du Mouvement de la nouvelle démocratie (YDH), un groupe politique aux idées résolument réformistes, qui a entamé une croisade dans le pays pour lutter contre les préjugés et les blocages idéologiques qui font obstacle au développement d'une véritable démocratie en Turquie.

Le silence était total dans la salle durant le discours de Cem Boyner, un jeune industriel d'Istanbul, trente-huit ans, porte-parole du mouvement. Ne mâchant pas ses mots, Cem Boyner expose les défaillances du système politique actuel. Il prône une économie libérale, la privatisation totale des entreprises publiques et une réduction radicale du rôle de l'Etat, qualifiant le secteur public de *« vol organisé»*.

« Nous avons besoin d'une perestroïka turque »

Courageusement, il s'attaque à deux autres sujets tabous qui divisent la société : le problème kurde et la laïcité. *« Le problème kurde est un problème turc. Nous devons leur accorder leurs droits, ce n'est que le remboursement, tardif, de notre dette à l'égard des Kurdes. »* Résolument en faveur d'un système politique laïc – il faut dresser un *« mur entre l'Etat et la religion, qui est un domaine purement privé »* –, le YDH s'élève cependant contre ceux qui *« ont fait de la laïcité une religion alternative »*.

Le thème central est celui de la tolérance et de la réconciliation, que ce soit entre musulmans sunnites et alévis, entre Turcs et Kurdes ou entre laïcs et religieux. Une telle évolution des mentalités aiderait aussi la Turquie à se défaire d'une attitude souvent paranoïaque à l'égard de l'étranger. *« Nous avons besoin*, dit-il, *d'une perestroïka turque. »*

C'est dans les cercles d'affaires et parmi les jeunes professionnels, hommes et femmes dans la trentaine, que se recrutent la majorité des partisans du YDH. Jusqu'ici membres passifs d'une société largement dépolitisée depuis le coup d'Etat de 1980, ils ont été brutalement réveillés par la récession économique et surtout par les résultats des élections municipales de mars, qui ont confirmé l'essoufflement des partis du centre, usés par des décennies de clientélisme et de corruption, et le dynamisme des islamistes du Parti de la prospérité. *« Après ces élections, il est devenu évident que la gauche s'est écroulée. Ceux qui votaient pour les sociaux-démocrates ou pour l'ANAP* (centre-droite) *sont à la recherche d'une solution de rechange »*, explique le sociologue Caglar Keyder, de l'université du Bosphore.

Le YDH n'est qu'un parmi plusieurs dizaines de clubs politiques qui se sont formés récemment pour canaliser et encourager l'engagement des membres actifs de la société. *« Les Turcs n'aiment pas le risque. Mais les gens ont pris conscience que le changement est aujourd'hui moins dangereux que le maintien du* statu quo », explique Asaf Savas Akat, un des idéologues du mouvement. Le message réformiste du YDH est d'autant plus puissant que Cem Boyner, qui le propage, est un membre de l'establishment, de surcroît ancien dirigeant de la TUSIAD, le patronat turc.

La société turque, dont le conservatisme est souvent cité comme alibi par les politiciens opposés au changement, est en réalité très en avance sur ses dirigeants. Le fait même que les idées progressistes de ces nouveaux démocrates soient aujourd'hui exprimées publiquement et reprises par les médias turcs est déjà un succès en soi, qui alimente l'espoir de voir la société civile turque, trop longtemps dominée par le pouvoir militaire et la bureaucratie, enfin sortir de l'ombre.

NICOLE POPE

Peines de mort requises contre des intégristes. – 29 peines de mort ont été requises mardi 9 août pour les accusés du massacre de Sivas, ville du centre de la Turquie où 37 personnes avaient péri, il y a un an, dans un incendie criminel. Le 2 juillet 1993, plusieurs milliers de personnes entraînées par quelques centaines de fanatiques islamistes avaient attaqué l'hôtel où étaient rassemblés des intellectuels et artistes en majorité alévis (secte musulmane progressiste) venues à Sivas pour un festival culturel. Les émeutiers avaient dénoncé la présence à Sivas de l'écrivain Aziz Nesin, qui avait traduit et publié des extraits des *versets sataniques* de Salman Rushdie. *(AFP, Reuter.)*

Le PKK revendique l'enlèvement de deux Finlandais. – Les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui s'opposent aux forces de sécurité turques dans le Sud-Est anatolien, ont revendiqué l'enlèvement de deux touristes finlandais la semaine dernière dans cette région (*le Monde* du 9 août), a rapporté, mercredi 10 août, le journal pro-kurde *Ozgur Ulke*. Le PKK justifie son action en affirmant que les deux Finlandais voyageaient sans son autorisation dans cette région, dont il revendique le contrôle. – *(Reuter.)*

POLOGNE

Les commerçants de Varsovie ont fermé leurs boutiques pour protester contre la mafia

VARSOVIE

Correspondance

Les restaurateurs et les commerçants du centre historique de Varsovie ont réussi leur opération « ville morte », lancée samedi 6 août dans un extraordinaire mouvement de solidarité contre les mafias cherchant à les rançonner. Frustrés par la passivité de la police, ils ont été quasi unanimes à fermer pendant trois jours leurs boutiques, cafés et restaurants pour sensibiliser l'opinion publique, déjà alertée deux jours plus tôt par la descente d'un commando d'une trentaine de jeunes gens musclés et tatoués, cassant du mobilier et molestant les clients dans plusieurs restaurants, avant de réclamer aux propriétaires un *« impôt »* allant de 500 à 2 000 dollars.

A la suite de cet incident, la police a refusé d'ouvrir une enquête, arguant qu'aucun restaurateur n'a porté plainte officiellement, ce qui est imputable à la crainte de représailles des malfaiteurs. Les médias polonais ont durement critiqué cette attitude de la police. Ils citent des témoignages anonymes accréditant la thèse d'une tentative classique de racket de la part de l'un des deux gangs rivaux de la banlieue de Varsovie qui se « partagent » les activités mafieuses dans la capitale : vols de voitures, trafics de drogues, d'alcool ou de cigarettes.

Ouverture d'une enquête

Réunis dans une association, les commerçants et restaurateurs de la « vieille ville », quartier le plus touristique de Varsovie, ont décidé de passer à l'action, pliant leurs parasols et fermant leurs volets. Premier résultat concret de l'opération : le procureur de la voïvodie (département) a immédiatement décidé d'ouvrir une enquête. La police, a-t-on indiqué au parquet de Varsovie, avait d'ores et déjà réuni des informations qui *« rendent crédible l'existence de délits »*. En effet, pendant le week-end un repris de justice de vingt-septans, venu avec une arme extorquer de l'argent au patron d'un pub, a été arrêté et ceux qui avaient assisté à ses agissements ont accepté de témoigner. Autre retombée : le maire du quartier a promis aux grévistes des exemptions d'impôts pour compenser les jours de fermeture.

MICHEL GARA

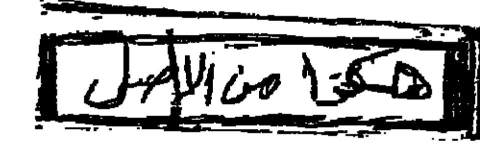
EN BREF

ASIE CENTRALE : tournée du ministre iranien des affaires étrangères. – Le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a quitté Téhéran, mardi 9 août, pour une tournée en Asie centrale et en Azerbaïdjan, a rapporté l'agence IRNA. Il se rendra successivement en Ouzbékistan, au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Turkménistan, en Azerbaïdjan et au Nakhitchevan, enclave azerbaïdjanaise située en territoire arménien. Dans un commentaire sur cette tournée, le journal officieux *Tehran Times* a suggéré à M. Velayati d'annuler l'étape de l'Ouzbékistan en raison de *« la coopération de ce pays avec le régime sioniste pour combattre le mouvement islamiste dans la région ainsi que* [de] *l'ingérence ouverte de l'Ouzbékistan au Tadjikistan »*. – *(AFP.)*

LIBAN : pas d'apaisement au sud du pays, selon le Hezbollah. – Le Hezbollah a contesté, mardi 9 août, des propos du ministre israélien des affaires étrangères selon lesquels les affrontements qui ont récemment opposé le mouvement pro-iranien à Israël au sud du Liban étaient finis et qu'il fallait en savoir gré à la Syrie (*le Monde* du 10 août). *« Les prochains jours prouveront que les opérations du mouvement de résistance continuent au même rythme, voire qu'elles s'intensifient »*, a-t-il affirmé dans un communiqué. – *(Reuter.)*

ROUMANIE : les auteurs d'attentats anti-tsiganes sont traduits en justice. – Trente-huit Roumains vont être poursuivis pour des attentats commis contre des Tsiganes en mai dernier dans un village du nord de la Roumanie, a annoncé, mardi 9 août, le Parquet général. C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de Roumains coupables de violences contre cette minorité forte officiellement de 400 000 membres sont poursuivis en justice. En mai dernier, des habitants du village de Racsa avaient incendié une dizaine de maisons de Tsiganes après l'enterrement d'un berger tué par deux Tsiganes qui lui avaient volé une soixantaine de moutons. Treize des trente-huit Roumains poursuivis pour cette affaire sont actuellement détenus. – *(AFP.)*

RUSSIE : acquittement demandé pour un des responsables du putsch manqué d'août 1991. – Le procureur militaire a demandé, mardi 9 août, l'acquittement de Valentin Varennikov, le seul des responsables du putsch manqué d'août 1991 contre le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev poursuivi, à sa demande, pour haute trahison et complot, a rapporté l'agence Interfax. Le procureur a souligné dans son réquisitoire les conditions *« d'extrême nécessité»* dans lesquelles avait agit l'ancien vice-ministre soviétique de la défense. M. Varennikov, qui était couvert comme tous les autres responsables du putsch de 1991 par l'amnistie votée en février dernier par la Douma, avait refusé de bénéficier de cette mesure en souhaitant que son procès permette *« une clarification de la tragédie de l'ex-Union soviétique »*. _ *(AFP.)*



EUROPE

IRLANDE DU NORD

Le conflit a fait plus de trois mille morts en vingt-cinq ans

Nouvel attentat, lundi 8 août, en Irlande du Nord. Un protestant âgé de quarante-six ans, qui travaillait partiellement pour l'armée britannique, a été tué par balles. Selon la police, le meurtre a eu lieu dans une boucherie de Crossgar, à une vingtaine de kilomètres de Belfast. La veille, des extrémistes protestants avaient tué une mère de famille catholique, soupçonnée de sympathiser avec l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Depuis le début de l'année, la violence politique en Ulster a fait cinquante-trois victimes et les espoirs de règlement politique du conflit paraissent minces, en dépit des propositions faites ces derniers mois par le premier ministre britannique, John Major, et son homologue irlandais, Albert Reynolds.

L'armée britannique est stationnée en Ulster depuis bientôt vingt-cinq ans. Elle y avait été envoyée le 14 août 1969 pour réprimer les émeutes qui avaient éclaté à Londonderry et rétablir le calme. Un quart de siècle de lutte sanglante s'est soldé par la mort de plus de trois mille personnes. Aucun parti, pratiquement aucune famille n'ont été épargnés par la violence. Greysteel, Enniskillen, Shankill Road : autant de noms qui évoquent certains des épisodes les plus meurtriers de la guerre sans merci que livre l'IRA aux partisans de la présence britannique dans la province.

Le bilan le plus lourd – trente-trois morts et cent vingt blessés en un seul jour – remonte au 17 mai 1974. Trois voitures piégées explosent dans les rues de Dublin à l'heure de pointe et une quatrième à Monaghan, à la frontière avec l'Irlande du Nord. Ces attentats ne furent pas revendiqués mais l'Association de défense de l'Ulster (UDA), le groupe extrémiste protestant le plus important, s'était *« félicité »* de l'opération.

Six mois plus tard, la violence touchait de plein fouet la Grande-Bretagne, avec un double attentat de l'IRA à Birmingham. Deux bombes explosent simultanément dans deux pubs, faisant vingt et un morts et près de deux cents blessés. Pour les Britanniques, cet attentat est l'épisode le plus sanglant de l'après-guerre. La police interpelle six suspects. Ceux que l'on appellera les « Six de Birmingham » passeront seize ans derrière les barreaux avant d'être blanchis par la justice qui reconnaîtra l'erreur judiciaire. Les véritables coupables n'ont jamais été arrêtés.

La violence n'épargne pas les proches de la famille royale : le 27 août 1979, lord Mountbatten, soixante-dix-neuf ans, cousin de la reine, est tué dans un attentat de l'IRA. Une bombe explose sur son bateau à Mullaghmore, dans le nord-ouest de la province.

Cinq ans plus tard, l'IRA monte son opération la plus audacieuse à l'extérieur de l'Ulster, en s'en prenant directement au gouvernement britannique. Le 12 octobre 1984, une bombe dévaste, aux premières heures de la matinée, le Grand Hôtel de Brighton, où résident le premier ministre et la majeure partie des membres du cabinet, venus assister à un congrès du Parti conservateur. L'attentat fait cinq morts, dont un parlementaire, et plus de trente blessés. Le premier ministre de l'époque, Margaret Thatcher, échappe de peu à la mort.

La liste des attentats meurtriers, des erreurs et des « bavures » est longue. En octobre 1993, une bombe explose prématurément dans un magasin du quartier protestant de Belfast, faisant neuf morts, dont le porteur de la bombe et deux fillettes. La communauté catholique s'attend alors aux représailles des protestants, qui interviennent une semaine plus tard. Un commando des Combattants de la liberté de l'Ulster (UFF) attaque un pub à Greysteel. La fusillade fait sept morts, deux hommes et cinq femmes.

En Irlande du Nord, la population vit dans ce climat de violence depuis maintenant vingt-cinq ans, espérant qu'une solution politique finira par mettre fin à cette guerre. *The Independent* du 9 août fait état de *« contacts directs entre l'administration Clinton et le Sinn Fein, branche politique de l'IRA »*. Cette nouvelle médiation américaine pourrait déboucher sur une trêve, à la fin du mois, écrit le quotidien britannique. Un arrêt durable des hostilités et des actes terroristes est la condition posée par John Major et son gouvernement à la participation des Républicains à des négociations.

A. D.

ALLEMAGNE

Le ministre de la justice s'émeut d'un jugement complaisant sur des thèses négationnistes

Le ministre fédéral de la justice, Mme Leutheusser-Schnarrenberger, s'est joint mardi 9 août aux protestations des communautés juive et tsigane d'Allemagne pour condamner les attendus d'un jugement considérés comme complaisants envers les thèses négationnistes du chef du mouvement néonazi NPD, Günter Deckert.

Un tribunal de Mannheim a condamné M. Deckert à un an de prison avec sursis et à une amende pour incitation à la haine raciale, mais dans les attendus qui ont été publiés le président du tribunal, Wolfgang Müller, précise que le chef du NPD *« est conscient de sa responsabilité »* et *« s'applique à renforcer la résistance du peuple allemand contre les prétentions juives issues de l'Holocauste »*. M. Deckert a eu recours à de mauvais moyens pour étayer ses thèses, estime encore le juge Müller, pour qui *« il aurait largement suffi de faire état du temps écoulé depuis les persécutions antisémites du national-socialisme, de l'ampleur des mesures expiatoires des Allemands, et de souligner les crimes de masse commis par d'autres peuples sans qu'ils les expient ou les regrettent »*.

D'autre part, l'ambassade de Turquie en Allemagne a vivement condamné, mardi, un attentat qui a totalement détruit la nuit précédente un centre culturel turc à Sindelfingen, dans le sud du pays. L'ambassade constate que les attentats se multiplient ces derniers jours et demande *« aux autorités de (...) trouver rapidement les auteurs de ces attaques et de les juger (AFP, Reuter.)*

Le numéro d'août du « Monde diplomatique »

Le nouveau paysage international

En quelques années, le paysage planétaire s'est profondément modifié. La fin de l'affrontement entre l'Est et l'Ouest a rendu caduques les grilles d'analyse de la situation mondiale. Les formidables courants qui agitent sociétés et continents restent largement méconnus. Dans *le Monde diplomatique* du mois d'août, des envoyés spéciaux sont allés sur le terrain prendre la mesure des changements et analyser les mutations.

Partout, se mobilisent les énergies pour remédier au chaos social. Damien Hazard décrit les efforts pour réinsérer les enfants des rues au Brésil. Maurice Lemoine raconte l'ardent défi des maîtres d'école au Sénégal. Michel Galy évoque les nouvelles démocraties du Bénin et du Mali, ainsi que les nouvelles impatiences.

Mais ces efforts se heurtent à de redoutables obstacles créés par une politique souvent irresponsable. Au Mexique, à la veille de l'élection présidentielle, Hubert Prolongeau a pu mesurer la puissance des narco-trafiquants. Vicken Cheterian a traversé le Caucase déchiré par mille et une guerres. Ignacio Ramonet a arpenté Saint-Pétersbourg, jadis symbole de la puissance russe, aujourd'hui en lutte contre toutes les crises.

L'actuelle détresse favorise la prolifération des marchands d'illusion et de remèdes miracles. Ingrid Carlander a enquêté sur la fascination qu'exerce l'empire des jeux de hasard. Le grand historien Michel Vovelle s'est rendu au Puy du Fou pour assister à la formidable entreprise de révision de la Révolution française. Brigitte Pätzold a visité les musées qui, au cœur de l'Allemagne, mettent en scène l'irrésistible ascension de la RFA. Bernard Cassen, enfin, décrit la marche de Singapour vers le meilleur des mondes...

Dans ce même numéro : Ouragan sur Haïti (I. R.). Reconstruire le Proche-Orient : la prospérité ou l'affrontement (Sara Roy) ; une coopération économique déséquilibrée en faveur d'Israël (Mahmoud Abdel-Fadil). CUBA : Pincées de libéralisme pour préserver le socialisme (Janette Habel) ; vers quelle transition ? (Bertrand Rosenthal) ; le « bon discours » d'opposition (Lisandro Otero). Rwanda, médias et génocide (François Misser). ECOLOGIE : Graves menaces sur la sécurité alimentaire mondiale (René Dumont) ; « bombe » démographique et sous-développement (Jacques Decornoy). Hongkong en Chine avant l'heure (Philippe Le Corre). Les médias américains délaissent le monde (Serge Halimi). Images et vautours (Edgar Roskis).

Egalement au sommaire, une grande enquête sociale et culturelle : pourquoi tant de « tueurs en série » aux Etats-Unis ? (Denis Duclos).

▶ **Numéro du mois d'août. En vente chez tous les marchands de journaux, 20 F.**

Rudolf Scharping appelle les sociaux-démocrates à l'unité

Rudolf Scharping, dirigeant du Parti social-démocrate (SPD), a accusé, mardi 9août, le gouvernement de Helmut Kohl de porter la responsabilité de *« la montée de la criminalité, du chômage et de l'injustice sociale »* en Allemagne. Parlant à Bad-Godesberg, près de Bonn, devant plusieurs centaines de délégués de son parti, le chef de l'opposition et candidat à la chancellerie a appelé tous les militants à le soutenir *« activement »* avant les élections législatives fédérales du 16 octobre. Lors des deux précédents scrutins, en 1987 et 1990, des luttes internes avaient sapé les campagnes électorales des sociaux-démocrates et largement contribué à la défaite de Johannes Rau et d'Oskar Lafontaine. M.Scharping a donc appelé le SPD à serrer les rangs derrière lui.

Les sondages accordent actuellement environ 30 % des intentions de vote aux Unions chrétiennes (CDU-CSU) contre un peu plus de 20 % aux sociaux-démocrates. *« Nous ne devons pas céder à la résignation »*, a déclaré M. Scharping dont la cote de popularité s'est érodée au cours des derniers mois.

Günther Verheugen, secrétaire général du Parti, a écarté l'idée d'une grande coalition avec la CDU si aucune majorité claire ne sortait des urnes le 16octobre. Il a indiqué qu'il était hors de question, pour le SPD, d'entrer dans un gouvernement dirigé par Helmut Kohl, responsable à ses yeux des problèmes que connaît l'Allemagne dans les domaines de l'économie et de l'emploi.

ASIE

Les relations entre Pékin et Taïpeh

La première visite officielle d'un responsable de la Chine à Taïwan a permis la conclusion de plusieurs accords

La première visite à Taïwan d'un officiel de Chine populaire s'est achevée, dimanche 7 août, par la conclusion de plusieurs accords techniques entre les régimes de Pékin et de Taïpeh.

Dans les longues et difficiles relations entre Pékin et Taïpeh, la date du 3 août est à marquer d'une pierre blanche. C'est en effet la première fois qu'un responsable du régime communiste chinois – par le biais, il est vrai, d'une organisation « non officielle », l'Association pour les relations à travers le détroit de Taïwan (ARATS) – se rendait dans l'île pour y discuter avec ses interlocuteurs taïwanais. L'arrivée de Tang Shubei a été marquée, comme il fallait s'y attendre, par des manifestations hostiles d'indépendantistes taïwanais. Mais le seul fait qu'elle ait eu lieu entre les « deux Chines », en état de guerre jusqu'aux années 80, est significatif.

M. Tang s'est entretenu avec son homologue taïwanais, Chiao Jen-ho, de la Fondation pour les échanges à travers le détroit (SEF). Ils ont négocié les premiers accords formels jamais conclus entre les « deux Chines », portant sur le rapatriement des immigrants illégaux chinois dans l'île et celui des pirates de l'air – du moins ceux qui n'auront pas obtenu l'asile politique – et sur la résolution des conflits de pêche. Par ce fait, le régime de Pékin a, pour la première fois, reconnu une compétence juridique à un rival auquel il conteste toute légitimité. Ces concessions de Pékin, exceptionnelles, semblent avoir eu pour objet de rétablir un dialogue mis à mal par l'assassinat, dans des circonstances troubles, de touristes taïwanais en Chine le 31 mars.

La première rencontre entre représentants de l'ARATS et de la SEF avait eu lieu en avril 1993 à Singapour. Elle mettait officiellement fin à la guerre froide entre deux régimes dont l'un prétend toujours représenter Taïwan, et l'autre a longtemps affirmé être le seul pouvoir légitime en Chine.

La réalité a pris le dessus sur les antagonismes politiques. Pékin a besoin des capitaux et de la technologie des « compatriotes » taïwanais. Ces derniers, qui ont souvent des liens de parenté de l'autre côté du détroit et qui parlent la même langue, en ont profité pour délocaliser massivement sur le continent, et les échanges ont véritablement explosé. Les brouilles régulières entre les deux bords n'ont en rien réduit cette croissance, fondée sur des relations personnelles informelles. Ainsi, c'est sous le prétexte d'une réunion de golfeurs que le directeur de la CITIC (le plus gros trust d'Etat de Pékin) a visité Taïwan, où il a eu des entretiens à haut niveau.

Malgré ces premiers succès, chacun reste sur ses positions. Le président taïwanais Lee Teng-hui fait feu de tout bois pour développer des relations « non officielles » tous azimuts et pour convaincre – jusqu'ici sans aucun succès – la communauté internationale d'admettre l'île aux Nations unies. Et, graduellement, il pousse l'idée d'une entité taïwanaise qui sortirait du giron chinois. Un concept qui satisfait la majorité du Kuomintang (KMT) au pouvoir et l'opposition nationaliste du DPP (Parti démocrate progressiste), mais mécontente de nombreux conservateurs, à l'intérieur du KMT comme au dehors, et fait enrager Pékin.

Les dirigeants chinois refusent d'abandonner publiquement ce qu'ils considèrent comme leur droit de recourir à la force pour récupérer Taïwan. Alliés au KMT à deux reprises _ dans les années20 et pendant la guerre sino-japonaise _ ils ont maintenu des contacts avec une « vieille garde » de moins en moins représentative et qui rêve, comme eux, d'une réunification.

Deng Xiaoping n'a pas compris, ou ne veut pas admettre, que les choses ont changé, qu'avec les succès économiques et la démocratisation, la grande majorité des Taïwanais aspirait désormais à vivre par elle-même. Longtemps inquiet que l'exemple taïwanais ne puisse donner des idées à d'autres provinces tentées par plus d'autonomie, le continent craint désormais au moins autant la contagion démocratique. Surtout après les incidents de Tiananmen en 1989.

Récemment de passage à Paris, l'universitaire Parris Chang, co-président de la commission des affaires étrangères du Parlement taïwanais et élu du DPP, estime qu'il est temps que Pékin ouvre les yeux à la réalité taïwanaise. Selon lui, *« il n'est pas très sage »* de discuter seulement avec des groupes minoritaires du KMT *« qui ne reflètent pas les sentiments de la population et du gouvernement »*. Pékin *« devrait accepter de s'exposer à une société pluraliste »*, reconnaître que *« Taïwan est une entité souveraine, séparée de la Chine »* et *« coexister pacifiquement avec ses frères de Taïwan »*.

Peut-être, mais il est encore trop tôt. Car, dans cette période d'incertitude qui précède l'inéluctable disparition des grands anciens – M. Deng a quatre-vingt-dix ans (*le Monde* daté 7-8 août) – qui serait prêt à risquer sa carrière en remettant en cause un demi-siècle de statu quo et en préconisant une politique plus souple à l'égard de Taïwan ? Ils s'exposeraient à la furie de vétérans en retard d'une révolution. Après, qui sait...

PATRICE DE BEER

BANGLADESH

L'écrivain Taslima Nasreen a quitté son pays

La romancière Taslima Nasreen a quitté, mardi 9 août, le Bangladesh à destination d'un pays européen, selon la presse bangladaise de mercredi 10 août et des sources diplomatiques à Dacca. Elle serait montée à bord d'un avion grâce au soutien d'un diplomate norvégien en poste à Dacca, rapporte le quotidien *Al Mojadded* citant des sources officielles. *« Je peux seulement vous dire que Mme Nasreen n'est plus au Bangladesh »*, a assuré pour sa part un diplomate occidental.

L'information a été confirmée par le secrétaire d'Etat à l'intérieur, Azimuddin Ahmed.

Selon le porte-parole de la compagnie aérienne thaïlandaise, l'écrivain a effectué mardi matin une escale à Bangkok. Un diplomate en poste à Bangkok, dont l'ambassade était au courant du voyage de Mme Nasreen, a précisé que la romancière avait ensuite quitté la capitale thaïlandaise pour une autre destination qui pourrait, selon certaines sources, être un pays scandinave. Il a refusé de fournir d'autres détails, estimant qu'il s'agissait d'une *« affaire délicate »*.

Mme Nasreen s'était présentée devant la Haute-Cour du Bangladesh le 3 août, après deux mois passés dans une clandestinité à laquelle elle avait été contrainte par des fondamentalistes musulmans qui avaient mis sa tête à prix pour ses propos jugés blasphématoires sur l'islam. A la suite de la publication en 1993 d'un roman (*La Honte*) dans lequel elle décrivait les persécutions subies par une famille hindoue par des musulmans après la destruction de la mosquée d'Ayodhya, en Inde, elle avait accordé divers entretiens à des journaux dans lesquels elle critiquait l'islam.

Devant la pression exercée par les intégristes, le gouvernement de Dacca avait lancé contre elle, le 5 juin, un mandat d'arrêt pour *« affront aux sentiments religieux des musulmans »*. Ces poursuites n'avaient toutefois pas calmé les groupes islamistes, qui avaient rassemblé, le 29 juillet, 200 000 de leurs partisans dans les rues de Dacca pour exiger la pendaison de la romancière. Les mouvements laïcs avaient riposté en organisant le lendemain une grève générale de protestation contre la montée de l'intégrisme. L'« affaire » Nasreen aura rudement secoué le Bangladesh ces six derniers mois et mobilisé l'opinion dans plusieurs pays, en particulier européens. – *(AFP. AP.)*

CORÉE DU NORD : 200 000 personnes seraient détenues dans des camps. – La Corée du Nord détient environ 200 000 prisonniers politiques dans une douzaine de camps, a révélé, mardi 9 août, un rapport gouvernemental sud-coréen qui se fonde sur des informations des services secrets et des témoignages d'évadés ou de transfuges. Le document, présenté devant le Parlement par le ministre de l'unification, Lee Hong-koo, révèle que les violations des droits de l'homme, les coups et la malnutrition y sont courants. – *(AFP, UPI.)*

MÉDECINE

La dixième conférence internationale de Yokohama

Les difficultés inédites de la vaccination contre le sida

La récente décision des autorités sanitaires américaines de suspendre les principales expérimentations vaccinales en cours (*le Monde* du 2 juin) soulève une très vive émotion parmi les spécialistes du sida. L'Organisation mondiale de la santé maintient, quant à elle, ses programmes expérimentaux de vaccination en Thaïlande, au Brésil et en Ouganda. Problèmes techniques considérables, difficultés éthiques inédites, plus le temps passe, plus les espoirs s'éloignent de disposer rapidement d'un vaccin efficace et sans danger.

YOKOHAMA

de notre envoyé spécial

Il y a un an, les spécialistes présents à la conférence internationale de Berlin s'accordaient généralement à reconnaître, souvent en privé, que les espoirs de mise au point d'un vaccin contre le sida – contrairement à ce que certains scientifiques avaient au milieu des années 80 imprudemment cru pouvoir annoncer – apparaissaient limités (*Le Monde* du 9 juin 1993). Quelques chercheurs s'étaient même émus que l'on puisse, par voie de presse, faire état des nombreuses difficultés techniques rencontrées. Or, aujourd'hui, la conférence de Yokohama est précisément centrée sur ces difficultés. Les doutes sont publiquement exprimés, les certitudes s'éloignent. Et, plus généralement, ce chapitre vaccinal illustre pleinement les obstacles de tous ordres, techniques mais aussi éthiques et financiers, que soulève la lutte contre cette maladie sexuellement transmissible.

La vaccination préventive consiste, dans son principe, à introduire dans l'organisme (par voie injectable ou plus rarement orale) un fragment de l'agent infectieux pathogène (ou cet agent modifié) contre lequel on souhaite obtenir une immunisation. Dans le cas du sida, la plupart des essais consistent à utiliser des fragments de l'enveloppe du VIH 1 obtenus par les techniques du génie génétique. Ces fragments sont choisis parmi les structures virales – la « boucle V3 » notamment – les plus fréquemment retrouvées dans les virus des différents sous-types de VIH 1. L'objectif est ici de chercher à obtenir le plus large spectre préventif. Il faut en effet tenter de pallier l'extraordinaire capacité qu'a le virus du sida à modifier sa structure tout en gardant son pouvoir pathogène.

Coup d'arrêt aux Etats-Unis

Ces dernières années, plusieurs centaines de personnes volontaires séropositives avaient été incluses en Europe ou aux Etats-Unis dans différents protocoles expérimentaux. Ces protocoles demeuraient pour l'essentiel à des phases préliminaires (dites I ou II) visant à démontrer l'inocuité et l'efficacité théorique des préparations vaccinales injectées. C'est à ce niveau que se pose une première équation de taille. A la différence de la plupart des modèles vaccinaux habituels, on ne dispose malheureusement pas, pour le VIH, de marqueurs biologiques témoins indiscutables de l'efficacité protectrice vis-à-vis de l'infection virale. Les critères actuellement retenus (le taux d'anticorps neutralisant) n'ont de valeur que relative, ce qui signifie que l'absence de ces anticorps pourrait ne pas correspondre à une absence de protection vaccinale, mais aussi à l'inverse que leur présence pourrait n'être qu'une protection factice.

Pouvait-on scientifiquement et éthiquement, dans un tel contexte, aller plus loin et passer dès maintenant à la phase III de ces expérimentations en incluant des milliers de personnes volontaires appartenant aux groupes à risques pour cette infection, homosexuels, toxicomanes et prostituées ? Après avoir accepté le principe d'une telle initiative, les autorités américaines viennent brutalement de suspendre deux des principaux essais qui étaient menés dans ce pays. Ces essais étaient menés à partir de fragments glycoprotéiques de l'enveloppe virale (gp 120) fabriqués, l'un par la firme Genentech, l'autre par les groupes Chiron et Ciba-Geigy.

Le recul américain tient-il, comme on l'a dit au départ, à la seule apparition de trois cas de séropositivité dans le groupe de trois cent trente personnes, hommes et femmes, volontaires, et aux problèmes de responsabilité médico-légale qui en découlent ? Ou s'agit-il aussi, comme beaucoup le pensent à Yokohama, et comme le le Docteur William E. Paul, nouveau directeur de l'Institut national américain du sida, l'a implicitement reconnu, de problèmes plus généraux d'inefficacité dans l'obtention d'une immunité humorale et cellulaire ? Des personnes ainsi vaccinées, se considérant comme protégées, ont-elles eu un comportement à risque infectieux ?

Faute de fournir des réponses claires et documentées à ces questions, les responsables américains ont pris le risque de laisser planer un sérieux doute sur la nécessité de poursuivre, dans d'autres pays, les expérimentations avec les « candidats-vaccins » de première génération. Le problème se pose avec une toute particulière acuité à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) où l'on entend malgré tout accélérer la mise au point de programmes vaccinaux dans le tiers-monde. L'OMS avait retenu quatre pays en voie de développement hautement frappés par l'épidémie pour développer une expérimentation vaccinale. Compte tenu des dramatiques événements du Rwanda, seuls le Brésil, la Thaïlande et l'Ouganda sont actuellement concernés.

« Depuis un an, nous avons beaucoup travaillé et avancé dans ces trois pays, a expliqué au *Monde* le docteur José Esparza, chef du développement des vaccins au programme global contre le sida de l'OMS. *Nous avons d'abord mis en place un programme de recherche en virologie auquel collaborent treize laboratoires à travers le monde afin d'étudier la structure des souches de VIH présentes dans les zones géographiques retenues comme futurs sites vaccinaux. De nombreux sous-types ont ainsi pu être isolés et identifiés. Nous avons ensuite constitué dans ces trois pays des groupes avec « cohortes » de plusieurs centaines de personnes séronégatives volontaires pour participer à une expérimentation vaccinale. La « cohorte » rwandaise de plus de six mille personnes a fort malheureusement disparu. Toute l'infrastructure préalable est désormais en place. Nous avons récemment démarré une expérimentation de phase I en Thaïlande avec un vaccin de la firme américaine UBI et les premiers essais débuteront prochainement au Brésil ».*

« Nous avons, bien évidemment, été tenus informés de la décision américaine, mais celle-ci ne remet pas en question notre volonté d'avancer, ajoute le docteur Esparza. *A nos yeux, il serait contraire à l'éthique de ne pas continuer notre programme et d'arrêter des formes d'expérimentation vaccinale dans les pays qui sont parmi les plus touchés au monde par l'épidémie ».*

L'OMS a jugé indispensable, préalablement à ces expérimentations, d'informer de manière adaptée et détaillée les personnes volontaires sur les modes de transmission du virus et sur la nécessité d'adopter un mode de vie réduisant au minimum le risque infectieux. Pour autant, le développement de ces essais dans de telles zones géographiques (tout comme les essais de phase III conduits dans les pays industrialisés au sein des groupes à risques) a bien pour objectif ultime – quelles que soient les précautions oratoires prises par leurs promoteurs – de démontrer l'efficacité des préparations vaccinales en cas de contamination « naturelle ». Après l'émotion soulevée par les cas de contamination observés aux Etats-Unis chez des personnes récemment vaccinées, on imagine la somme de questions que soulèverait l'utilisation de préparations vaccinales inefficaces, voire, le cas ne peut être exclu, dangereuses.

Les risques d'un vaccin vivant « atténué »

Un autre débat essentiel agite le monde de la vaccinologie, concernant les avantages et les dangers de l'utilisation d'un vaccin fabriqué à partir d'un VIH dont la virulence aurait, par voie génétique, été réduite. Amorcé à Berlin (*le Monde* du 12 juin 1993), ce débat est loin d'être tranché. Jusqu'à présent, les approches préventives excluaient le recours à toute forme de vaccin fabriqué à partir d'un virus « atténué». *« En l'état actuel des connaissances virologiques, on ne peut absolument pas imaginer d'utiliser un virus de ce type à des fins vaccinales chez l'homme,* explique le docteur Francis Barin (département de virologie, CHU Tours). *Il existe en effet deux risques majeurs : la résurgence, toujours possible, de la virulence, et le fait qu'il s'agit d'un rétrovirus humain pouvant s'intégrer au patrimoine génétique de la personne et, en activant certains mécanismes, provoquer l'apparition de processus cancéreux ».*

Certains spécialistes estiment, toutefois, à Yokohama, que ce modèle vaccinal pourrait fournir une efficacité que ne permettent pas d'obtenir les vaccins de première génération. Ce débat technique renvoie à un profond dilemme. La situation épidémique justifie-t-elle aujourd'hui que l'on prenne, en matière vaccinale, des risques que l'on aurait, hier, jugés trop grands, inacceptables ? Les différences épidémiologiques majeures observées selon les pays autorisent-elles des divergences dans la réflexion éthique ? D'ores et déjà, un problème concret se pose. Les futurs essais vaccinaux menés par l'OMS seront-ils menés avec les préparations que les autorités sanitaires américaines viennent de juger inefficaces ou obsolètes ? Si oui, comment justifiera-t-on cette attitude auprès des responsables sanitaires des pays concernés ?

JEAN-YVES NAU

Liaisons dangereuses indiennes

Après une longue période d'insouciance, l'Inde prend conscience de la nécessité d'une véritable politique de lutte contre la maladie

NEW-DELHI

de notre correspondant

« Séropositif, hindou du Kérala, trente ans, licencié ès lettres, cherche partenaire séropositive, caste et religion indifférentes. » Parue le 17 juillet dernier dans le *Times of India*, cette petite annonce, sans doute la première du genre, montre que les mentalités commencent à évoluer : l'opinion publique indienne a longtemps considéré le sida comme une « maladie d'étrangers », espérant que les valeurs morales d'une société généralement très prude empêcheraient la pandémie de se développer sur une grande échelle.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de se voiler la face : selon les chiffres gouvernementaux, il y aurait désormais en Inde 1,6 million de personnes séropositives. Les projections de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estiment qu'au moins 5 millions d'Indiens auront été contaminés au tournant du siècle.

Certes, il se trouve encore certaines personnes pour mettre en avant le « code de conduite » de leurs compatriotes et affirmer que le comportement sexuel des Indiens permettra d'éviter le pire. Le docteur A. S. Paintal propose ainsi d'*« interdire aux Indiens tout rapport sexuel avec les étrangers »*... Mais si ce genre d'attitude reste fréquent dans un pays où l'éducation sexuelle en est encore à ses balbutiements, nul doute, désormais, que quelque chose a changé.

Le gouvernement multiplie les campagnes d'information et des volontaires sont envoyés dans les villages ou dans les écoles pour expliquer les dangers du sida. Le National Aids Control Programme (NACO), organisme gouvernemental rattaché au ministère de la santé, s'est fixé plusieurs objectifs prioritaires : la formation du personnel médical, l'éducation des enfants, la prévention des maladies vénériennes, la constitution de banques de sang « propre » et un dépistage systématique des dons de sang.

Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire. Sur les 84 millions de dollars empruntés à la Banque mondiale pour la période 1992-1997 (1), une partie s'est, comme d'habitude ici, mystérieusement évaporée en cours de route : la presse indienne affirmait récemment que vingt-deux des trente-deux Etats et territoires de l'Union n'ont pas *« dépensé un seul sou sur les fonds qui leur avaient été alloués en 1993-94 »* ! Le *Telegraph* de Calcutta ajoute que 373 000 roupies seulement (2) sur le 1 143 000 donné par le gouvernement central aux Etats de la fédération ont été utilisées...

Des maisons closes insalubres

Autre problème, celui des banques de sang : si les médecins affirment en général que la situation s'est améliorée dans les grandes métropoles (Delhi, Bombay, Calcutta, Madras), c'est encore loin d'être le cas dans la plupart des centres provinciaux. Et encore, même dans les grandes villes il est impossible de se faire une idée précise, remarque-t-on à l'OMS. *« Huit ans après la découverte des premiers cas de sida dans le pays, 70 % des prélèvements sanguins ne sont pas analysés »*, estime le *Sunday Observer*, ajoutant que *« près de 20 % des séropositifs sont des donneurs de sang professionnels. »*

La transmission du sida reste en Inde largement l'affaire des hétérosexuels, et la grande menace vient des conditions sanitaires dans les maisons closes des centres urbains : sur les cent cinquante mille prostituées répertoriées dans Bombay, environ la moitié serait séropositives. 30 % des *sex workers* de Madras le seraient également, mais seulement 1,5 % à Calcutta, où le virus a fait son apparition plus tardivement. L'une des raisons principales de la dissémination de plus en plus importante de la maladie est en partie le fait des camionneurs : sur les grands axes, les chauffeurs s'arrêtent dans les *Dabas*, ces « routiers » où certaines castes de villageoises pratiquent le plus vieux métier du monde...

Numériquement parlant, ce sont cependant les Etats du Nord-Est, proches de la frontière birmane et des « routes de la drogue » en provenance du « Triangle d'or » qui sont les plus touchés. Au Nagaland, au Manipur et au Mizoram, plus de la moitié des cinquante mille héroïnomanes seraient déjà infectés. Les autorités s'inquiètent de voir la pandémie se développer dans les villages les plus reculés de ces « marches d'empire » où le contrôle gouvernemental reste illusoire.

« L'Inde ne deviendra sans doute jamais l'Ouganda mais, pour le moment, la maladie croît au même rythme qu'en Afrique », affirme le docteur Khodakevich, responsable du programme de l'OMS sur le sida à New-Delhi. Paradoxe ou ironie ? Plus le sida se développe, plus on parle ici de *« révolution sexuelle »* et plus les Indiens prennent conscience que la pruderie de leur société cachait un réel engouement pour les « liaisons dangereuses ». Comme le montre, entre autres, le taux de fréquentation des sexologues, le boom des magazines érotiques et la passion pour les aphrodisiaques...

BRUNO PHILIP

(1) Outre les 87 millions de dollars alloués par la Banque mondiale, le NACO dispose de 1,5 million de dollars prêtés par l'OMS et 14,5 millions de dollars du gouvernement indien.

(2) 1 franc = 5,50 roupies.

Opérée à cœur ouvert le 15 juillet

Mme Mitterrand devrait quitter l'hôpital cette semaine

Danielle Mitterrand, l'épouse du président de la République, *« va bien »* et sa convalescence *« suit son cours normalement »*, a-t-on indiqué, mardi 9 août, à son cabinet, où l'on précisait que sa sortie de l'hôpital Broussais, à Paris, était *« imminente »*.

Mme Mitterrand, âgée de soixante-neuf ans, avait subi, le 15 juillet dernier, une opération à cœur ouvert qui, selon son chirurgien, le professeur Alain Carpentier, avait porté *« sur trois valves atteintes d'une maladie rhumatismale récemment compliquée d'infection »*. Mme Mitterrand devrait pouvoir quitter l'hôpital d'ici à la fin de la semaine et rejoindre, alors, le chef de l'Etat dans sa propriété des Landes. M. Mitterrand, lui-même opéré des suites d'un cancer de la prostate le 18 juillet dernier, se trouve à Latche depuis la semaine dernière, a-t-on précisé à la mairie de Soustons. Il a prévu d'assister, le 14 août, à la revue navale organisée de Villefranche-sur-Mer à Toulon pour commémorer le cinquantenaire du débarquement de Provence.

JUSTICE

Entendu pendant cinq heures par le magistrat instructeur

Maurice Arreckx a de nouveau affirmé son innocence

TOULON

de notre correspondant

Maurice Arreckx, sénateur (UDF-PR) et ancien président du Conseil général du Var, a retrouvé sa cellule de la prison-hôpital des Baumettes, mardi 9 août, à l'issue de cinq heures d'audition par le juge Thierry Rolland. Le magistrat chargé de l'enquête sur l'assassinat de l'ex-député Yann Piat et sur les pratiques de favoritisme dans certains marchés publics varois, lui a, en effet, confirmé son maintien en détention.

M. Arreckx avait été mis en examen le 1er août, pour *« corruption active, recel d'abus de confiance et complicité d'abus de confiance »* dans une affaire de pot-de-vin de 1,5 million de francs versés par l'entreprise Campenon-Bernard dans le cadre de la construction, à Toulon, de la Maison des technologies, en 1991-1992 (*le Monde* du 3 août). Mardi, le « maire du Var », comme il aimait à se faire appeler, a de nouveau protesté de son innocence et *« refusé d'entrer dans l'interprétation défavorable que le juge souhaite faire de son dossier »*, selon les propos du bâtonnier Jean Pin, l'un de ses avocats.

A l'évidence, le juge Rolland travaille sur ce dossier comme s'il pouvait lui donner des clés d'autres affaires. Il dissèque chaque détail des écoutes téléphoniques, des auditions, des témoignages, et donne l'impression de se livrer à des recoupements en vue de reconstruire un puzzle dont le dossier Arreckx ne serait peut-être que l'une des pièces. Existait-il un « système Arreckx » ou, plus largement, un réseau de corruption et de financement occulte ? Si oui, à qui profitait-il ? Le magistrat cherche des réponses à ces questions.

Des répercussions dans le monde politique

Certaines auditions donnent à penser que les investigations du juge Rolland concernent l'ensemble du département et pourraient avoir des répercussions dans le monde politique. Comment ne pas être perplexe, par exemple, devant l'affirmation du responsable d'une société civile immobilière (SCI) de l'Est varois, actuellement incarcéré, qui a reconnu avoir prêté 500 000 francs à l'ancien caïd du milieu toulonnais Jean-Louis Fargette, assassiné le 17 mars 1993 en Italie, pour le *« dépanner »* ? Avec quelles assurances en retour ? C'est une pièce du dossier parmi bien d'autres. Mais une pièce où reviennent, une fois de plus, les mêmes noms et les mêmes pratiques.

Les avocats de M. Arreckx devaient plaider, mercredi 10 août, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour obtenir sa remise en liberté. S'ils n'y parvenaient pas, il est probable, en dépit des recours que ses défenseurs ne manqueraient pas d'engager, que le sénateur varois restera en détention jusqu'à la mi-septembre. C'est à cette époque que doit avoir lieu une confrontation entre lui-même, son ami Guy Liautaud, Raymond Lafforgue et Jean-François Barrau, deux autres protagonistes incarcérés dans le cadre de cette affaire.

JOSÉ LENZINI

Le jockey Dominique Bœuf mis en liberté. –Le jockey vedette Dominique Bœuf, mis en examen et incarcéré depuis le 2 juillet pour détention et usage de stupéfiants, a été mis en liberté lundi 8 août. Détenu à la maison d'arrêt d'Arras (Pas-de-Calais), il a bénéficié d'une ordonnance de remise en liberté assortie d'une mesure de contrôle judiciaire rendue par un juge d'instruction du tribunal de Senlis (Oise), Mme Houyvet. Selon son avocat, le jockey, dont la licence n'a pour le moment pas été retirée, pourrait se rendre dès le week-end prochain à Deauville pour s'entretenir avec les commissaires aux courses des possibilités de remonter prochainement.

Le « Frenchy » de la cellule 36

Le « Frenchy » de la cellule 36

Suite de la première page

Début 1979, il se trouve à Kansas-City. Son visa arrivant à expiration, il décide de changer de nom et d'emprunter la nationalité américaine. Dans les journaux du début des années 60, il consulte les avis de décès des garçonnets morts à six ou sept ans. Aux Etats-Unis, le changement d'identité n'est pas une opération bien compliquée. Il demandera à l'administration l'avis de naissance du défunt et fera ainsi établir de nouveaux papiers. Pierryck Castellazzi, né le 18 août 1957 à Alger, s'appellera dorénavant Charles Eugene Epley, du nom d'un enfant né le 3 décembre 1955 dans l'Arkansas et décédé en 1963 dans le Kansas : *« C'était une manœuvre affreuse mais je voulais rester avec cette femme, j'espérais qu'elle divorcerait. Quand nous avons rompu, il était trop tard pour revenir en arrière, les gens me connaissaient sous ce nom. »*

En 1984, alors qu'il vit à Houston, sa mère lui rend visite. Elle s'éprend de Ken Churchill, un robuste Texan de quarante-quatre ans qu'elle épousera la même année. Etrange mariage mais mariage tout de même entre ces deux personnes qu'un océan sépare. Evelyne Martellon, devenue Evelyn (sans « e ») Martellon-Churchill, est professeur de français dans un collège toulousain. Elle traverse l'Atlantique à l'occasion des vacances scolaires et prévoit de s'installer un jour dans le Nevada avec son mari.

En attendant, Churchill habite à Sugar-Land, une banlieue « classe moyenne » de Houston. Il partage son temps entre la restauration de voitures anciennes et son métier de chauffeur à la prison voisine. Quant à Castellazzi, devenu Epley, il change plusieurs fois de domicile et suit son chemin professionnel. Un moment employé par la compagnie Amoco, il souhaite créer une société d'informatique.

Churchill, contraint d'héberger sa vieille mère souffrante, propose à son « beau-fils » de venir vivre à Sugar-Land. Charles, dont les horaires sont souples, veillera sur la grand-mère, prénommée Bernice. Quand celle-ci meurt, en novembre 1988, les deux hommes se retrouvent seuls à Sugar-Land. C'est là, au 2415 Long Reach Drive, que la vie du Toulousain va basculer le 14 avril 1989. C'est là, dans cette maison sans prétention, que Churchill va être découvert nu, tué de cinq balles de calibre 22 et d'au moins onze coups de tisonnier, portés à la tête.

L'histoire vire alors au roman noir, avec la personnalité de Churchill comme énigme initiale. A en croire Epley, il avait *« beaucoup changé après le décès de Bernice » : « Il a commencé à boire, à être violent. J'ai découvert son homosexualité. Au début, il m'a parlé de ses rapports avec des adolescents, de jeunes détenus, des fugueurs qui se prostituaient. J'ai d'abord mis cela sur le compte de l'alcool. Puis j'ai compris que tout était vrai. En 1979, il avait été condamné dans une affaire de mœurs. J'avais peur qu'il ait le sida et que ma mère, qui ignorait cette vie parallèle, soit contaminée. »*

Ken Churchill sort souvent avec un ami de longue date, Patrick Lindsey, lui aussi homosexuel. Employé dans la même prison, cet ancien fleuriste vient fréquemment à Sugar-Land. Il a une clé de la maison. Le 14 avril 1989, c'est lui qui va découvrir le corps. Ce jour-là, en effet, Churchill doit prendre son service à 17 heures. S'inquiétant de ne pas le voir, son supérieur tente de lui téléphoner. Il appelle ensuite Lindsey, qui est de repos. Ce dernier se rend au 2415 Long Reach Drive.

« Un problème, messieurs les policiers ? »

Il arrive sur place vers 17 h 45 (la question des horaires est essentielle). Les volets sont clos, la lumière éteinte, le salon en désordre, comme après une bagarre. Dans le couloir, il remarque des traces de sang et trouve le corps, enveloppé dans un sac de couchage. Lindsey se rend à 200 mètres de là, dans un petit centre commercial, d'où il téléphone à la police. L'appel est enregistré à 19 h 5. Les trois premiers policiers, en patrouille dans le quartier, arrivent à 19 h 8. L'agent Mike Lorenz se souvient : *« Tout était sombre. La maison sentait la mort. Nous sommes tombés nez à nez avec Epley, qui sortait de la cuisine en ôtant des gants ensanglantés. Il a eu une réaction stupéfiante puisqu'il nous a demandé :* « Y a-t-il un problème, messieurs les policiers ? » *Le comportement d'un gars surpris qui voulait cacher la vérité... ».*

La « vérité », les agents la découvrent en fouillant les lieux. Epley, qui serait donc entré dans la maison au moment où Lindsey était parti donné l'alerte, vient de tirer le sac de couchage jusqu'à la cuisine. Dans la salle de bain, ils trouvent le tisonnier mais aucune arme « 22 long rifle » correspondant aux blessures constatées sur la victime. Dans le garage, accessible par la cuisine, le « 4 × 4 » d'Epley est ouvert. A l'arrière, une couverture, une pelle, une plaque en métal. De quoi enterrer un corps. Les policiers sont plutôt fiers : ils tiennent le coupable.

L'est-il vraiment ? C'est là toute l'énigme. Car la version avancée par le Toulousain diffère de celle retenue par la justice. *« Ce jour-là, lorsque je suis rentré à la maison, mon beau-père était dans le salon, avec un adolescent blond. Il voulait l'obliger à avoir des relations sexuelles. J'ai tenté de le calmer mais une bagarre a éclaté. Le jeune tenait une arme. J'ai voulu m'interposer... J'ai entendu un coup de feu. Il y avait du sang partout et je me suis évanoui. A mon réveil, l'adolescent avait disparu, Churchill était mort... »* La suite, il nous la raconte au parloir de sa prison. Etant en situation irrégulière, il a craint d'être soupçonné : *« J'étais complètement affolé, je n'ai pas appelé la police et je suis parti à Houston afin de dénicher le jeune dans le quartier des prostitués... Je ne l'ai pas vu. Je devais régler ce problème seul mais il me fallait du temps... En rentrant à Sugar-Land, j'ai tenté de cacher le corps mais la patrouille est arrivée. »*

Les éléments à charge ne manquent pas. Epley se voit proposer un *plea bargain*, un « marché » propre à la justice américaine : s'il reconnaît sa culpabilité, il sera condamné, sans procès, à huit années de détention, avec l'espoir de bénéficier ensuite d'une remise de peine. S'il persiste à nier, il sera jugé, avec le risque d'être condamné lourdement. Il refuse : *« J'avais la conscience tranquille. Je croyais que tout s'arrangerait au procès. Je me trompais. »*

Un médecin, appelé à la barre, estime que ce drame a *« les caractéristiques d'un meurtre homosexuel, marqué par une relation de haine et d'émotion »*. Or Lindsey, longuement entendu, nie toute liaison autre qu'amicale avec Churchill. Il ne reconnaît pas non plus qu'ils fréquentaient ensemble les bars « gays » de Houston. Deux témoins, une serveuse et un client d'un établissement réputé, certifient pourtant les avoir *« souvent »* vus ensemble. Notre enquête nous a confirmé le mensonge de Lindsey à ce sujet.

Plus grave : il s'est contredit à maintes reprises en ce qui concerne le fil des événements. Ainsi, alors qu'il serait arrivé à Sugar Land à 17 h 45 et qu'il aurait découvert le corps vers 18 h 20 (ses déclarations varient sur ces deux points), il n'a alerté la police qu'à 19 h 5. Qu'a-t-il fait dans la maison ? Pourquoi n'a-t-il pas utilisé le téléphone de la cuisine ? Pourquoi n'est-il pas allé chez un voisin ? Certains de ses propos sont en contradiction flagrante avec les témoignages d'une voisine et d'un policier.

Le procès débute le 30 juillet 1991, devant la cour du comté de Fort-Bend. La justice de l'Amérique profonde, rendue par douze jurés, dans une bourgade où le scandale n'a pas bonne presse. Le procureur Frank Briscoe, qui a mené l'enquête au nom de l'Etat du Texas, égrène ses certitudes : *« il s'apprêtait à transporter le corps » ; « nous avons relevé ses empreintes, tachées de sang » ; « il a eu une attitude qui vaut confession en demandant :* « Y a-t-il un problème, messieurs les policiers ? »

Et le procureur de présenter un témoin déterminant : Eldon Epley, le père de l'enfant dont Castellazzi avait emprunté le nom. Désormais informée de la véritable identité de l'accusé, la cour approuve Briscoe quand il déclare : *« Comment pourriez-vous avoir du respect pour cet homme en situation irrégulière qui a tué son bienfaiteur ? Churchill avait le sida. Il voulait divorcer, mettre Epley à la porte et changer les bénéficiaires de son héritage. Epley n'a pas supporté cette décision, ni pour lui ni pour sa mère... Il l'a tué. »*

Dans le box, le Français ne réagit pas. A aucun moment, il ne donnera sa version. A aucun moment, il n'évoquera l'adolescent ni ne clamera son innocence. *« J'avais confiance en mon avocat. Il avait été efficace avant le procès, en obtenant ma mise en liberté conditionnelle pour quelques mois. Il m'a dit :* « C'est à eux de prouver votre culpabilité, pas à vous de prouver votre innocence, laissez-moi faire. » *Je l'ai laissé faire. »*

Etrange stratégie. Mᵉ Keith Hampton, en effet, n'avance pas la piste du prostitué. Il articule sa plaidoirie autour de trois arguments. Le premier, pour le moins « bancal », consiste à expliquer que si son client est coupable, il doit être séropositif puisque la bagarre a été extrêmement violente (Epley avait des égratignures au bras). Or, les tests effectués se sont révélés négatifs. Selon l'avocat, il ne saurait donc être l'assassin.

Le second argument concerne Lindsey, cet « ami » qui pourrait avoir joué un rôle déterminant. Ne peut-il pas être suspecté de jalousie ? Churchill voulait-il rompre ?

« Un groupe terroriste »

Le troisième argument développé à l'époque par Mᵉ Hampton consistait à dire que la profession de la victime avait incité les enquêteurs à s'acharner sur Epley. Mᵉ Hampton lança ainsi aux jurés : *« Lindsey est l'un des leurs, un employé de l'administration pénitentiaire. Donc il est au-dessus de tout reproche. Mais toi, mon gars, tu n'es qu'un étranger. »*

Interrogé par *le Monde* sur les invraisemblances du témoignage de l'ami de Churchill, le procureur Briscoe a eu une réponse catégorique et étonnante : *« S'il a menti, ce n'est pas sur les faits. Il y a peut-être des contradictions. Et alors ? Vous savez, on peut relever des contradictions dans toutes les affaires ! Quant aux horaires, nous avons tous notre propre idée du temps qui passe. »* Moins borné, l'inspecteur Lloyd Rowland défend son travail d'enquêteur : *« Lindsey a menti, c'est vrai. Dans la chambre de Churchill, nous avons déniché des photos d'adolescents, des documents et des gadgets. Mais concernant la découverte du cadavre, nous avons procédé à toutes les vérifications : il a dit la vérité. »*

Il est pourtant permis d'en douter car les policiers texans s'accrochent parfois à des éléments surprenants, comme la prétendue appartenance d'Epley à un *« groupe terroriste »*. Vérification faite, il s'agit du GUD. De même ne sont-ils pas surpris qu'aucune évaluation de l'heure du décès ne figure dans le rapport d'autopsie. *« J'étais prêt à croire Epley*, poursuit l'inspecteur Rowland. *J'ai douté de sa culpabilité car il n'a pas le profil d'un criminel. Mais il avait une attitude étrange. Au début, il a dit des trucs ahurissants, expliquant qu'il avait été agressé par deux inconnus, qu'il s'était évanoui. Ensuite, il a sorti l'histoire du jeune. Il ne répondait pas à mes questions. Nous devions l'écouter. C'est un gars intelligent, brillant même, qui aime l'argent. »*

Coupable ou innocent ? A Sugar-Land, le voisinage accuse : *« Bien sûr qu'il l'a tué, pour l'héritage !* assène une voisine *Il était paranoïaque, vous savez... Quand on le croisait, il nous regardait méchamment. »* Kathy Morrow, une journaliste locale, se souvient cependant d'un *« procès qui laissait un sentiment de malaise et d'incertitude »*. Après examen du dossier, les éléments défavorables au Français restent néanmoins les plus nombreux.

Sa réaction le jour du drame demeure incompréhensible, tout comme le soin qu'il prend toujours à éluder certaines questions ou à peser chacun de ses propos. Et puis, il y a ce fameux *« y a-t-il un problème, messieurs les policiers ? »*. *« Ils étaient énervés, j'ai voulu les rassurer ! »*, se défend-il. Réplique de Thomas Culver, le juge qui a présidé son procès : *« Il a eu le comportement d'un homme surpris par les policiers, pas celui d'un homme surpris par la découverte d'un corps. »*

Ce « Frenchy » à la personnalité complexe se croit victime d'un vaste « complot » destiné à masquer une affaire de mœurs trop embarrassante pour une petite ville américaine. Il est en permanence sur la défensive, empêtré dans une histoire qu'il a lui-même rendue tortueuse en n'allant jamais au plus simple (appeler la police, évoquer aussitôt la piste du jeune homme et surtout dire la vérité lors du procès).

Avant même le 14 avril 1989, les mystères ne manquaient pas : il semble ainsi qu'Evelyn Martellon-Churchill passait pour être sa tante, et non sa mère (même auprès de son mari, Churchill)... Autre mystère : si Epley a accepté, pour la première fois, de recevoir un journaliste et de fournir des documents, il a refusé que nous rencontrions son ancien avocat, Mᵉ Hampton, pour comprendre sa plaidoirie. Explication : *« Je suis en contact avec un autre avocat qui m'a conseillé d'agir ainsi. »*

Son appel ayant été rejeté en 1993, il n'a plus qu'à espérer un nouvel élément suffisamment déterminant pour entraîner une réouverture du dossier. Il lui faudrait prouver que Lindsey – *« complice »* de l'adolescent à l'entendre – a menti sur les faits, ou bien obtenir de ce même Lindsey un nouveau témoignage. Deux hypothèses peu probables. Celui-ci, qui n'est plus surveillant de prison, lutte contre une grave maladie. Le 11 mai, de son hôpital de Houston, il a répondu au *Monde* : *« Je ne veux plus entendre parler de cette affaire. »*

Il reste une autre piste : celle d'un délinquant que le « Frenchy » avait connu en prison, avant son procès. Ce jeune homme, Scott Westley Briant, lui avait assuré pouvoir identifier le meurtrier. La famille d'Epley avait même versé une caution pour qu'il sorte de prison et enquête à sa manière. Il avait récolté quelques informations mais Epley avait perdu sa trace peu avant le début de l'audience.

Persuadé d'avoir été escroqué, il n'a plus jamais eu de ses nouvelles. En fait, ce multirécidiviste a effectué un autre séjour derrière les barreaux. Nous l'avons retrouvé, peu après sa libération, le 9 juillet, chez ses parents, à Livingstone (Texas). C'est un blond aux yeux clairs, manières et physique de « petite frappe ». Il dit avoir fait partie du gang des Vietnamiens, une bande de Houston qui supervise moult trafics et contrôle un réseau de prostitution.

Il jure vouloir *« couper les ponts »* avec ses anciennes relations. Selon lui, pourtant, le vrai coupable serait à Houston. Après avoir précisé qu'il n'avait *« jamais été convoqué au procès »*, il nous a indiqué : *« Je n'ai pas de preuve mais je suis persuadé de son innocence. J'avais retrouvé un type correspondant à sa description. Ce jeune avait eu une réaction bizarre ; il savait quelque chose. Je ne dis pas qu'il est le meurtrier, mais je connais assez ce milieu pour affirmer qu'il en a le profil. J'ai son nom et son adresse. Il se prostitue toujours dans le quartier de Montrose. Je suis prêt à aider Charles mais dire cela devant la justice ne servirait à rien. Vu mon passé, mon témoignage ne serait pas retenu. »*

Espérer une relance de l'enquête ou demander son transfèrement en France ? Epley hésite. Dans le premier cas, il pourrait continuer à lutter. Dans le second, il serait plus près des siens, mais loin des sources d'espoir. Sa mère, elle, se bat pour qu'il soit transféré. En 1991, elle n'a pas assisté au procès *(« Pierryk ne voulait pas »)*. Elle ne lui a jamais rendu visite *(« il refuse que je le voie dans ces conditions »)*. Sans grands moyens financiers, elle lutte donc à distance, envoyant des centaines de lettres à des députés, des ministres, des journalistes... Ce dossier mobilise deux des meilleurs avocats toulousains, mais n'est pas en bonne voie : en dépit des interventions du consulat de France à Houston, le Texas n'applique pas le traité de 1983 (1).

« Dans un cercueil »

Le « Frenchy », qui se plaint de douleurs dorsales et affirme *« vivre dans l'angoisse »*, passe ses journées devant son micro-ordinateur. Il écrit aux magistrats, aux policiers, au consulat, pour répéter : *« Lindsey a menti »* (ce qui est vrai) et : *« Briant connaît la vérité »* (ce qui reste à prouver). A ses rares visiteurs, il répète : *« Je suis dans un cercueil »*, et suggère la lecture d'un livre paru en 1990 : *Adams V. Texas*, l'histoire vraie d'un homme accusé du meurtre d'un policier. Condamné à mort par la justice texane, il avait obtenu gain de cause après douze ans de lutte. *« Cela prendra peut-être du temps, comme pour lui, mais je m'en sortirai. »*

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Une convention signée le 25 janvier 1983 entre la France et les Etats-Unis stipule que les deux pays sont *« désireux de permettre aux condamnés, avec leur consentement, de purger toute peine privative de liberté dans le pays dont ils sont ressortissants. »* Les différentes démarches entreprises jusque-là par la France pour M. Castellazzi n'ont pas abouti et se heurtent au refus des autorités texanes (*le Monde* du 8 décembre 1993).

EN BREF

ÉCHECS : les demi-finales du championnat du monde FIDE. – Le Russe Anatoly Karpov, tenant du titre de la Fédération internationale des échecs (FIDE), affrontera en demi-finale du championnat du monde le Biélorusse Boris Guelfand, en février 1995 à Sanghi-Nagar (sud de l'Inde). L'autre demi-finale opposera, également à Sanghi-Nagar, l'Américain d'origine soviétique Gata Kamsky au Russe Valéry Salov. Le tirage au sort des deux rencontres a été effectué mardi 9 août. Guelfand, Kamsky et Salov ont obtenu leur qualification en éliminant respectivement Kramnik, Anand et Timman (*le Monde* du 10 août).

DROGUE : une tonne de cocaïne saisie en deux jours. _ Environ 1tonne de cocaïne ont été saisis, au cours des derniers jours, dans la partie française de l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin (Antilles). Mardi 9 août, poursuivant une enquête qui les avaient conduits, dimanche dernier, à saisir 276kilogrammes de cocaïne à bord d'un bateau, les gendarmes ont découvert un stock de 717kilogrammes de cocaïne camouflé dans une villa. Trois hommes et une femme, originaires de la République dominicaine, tout comme les trois personnes arrêtées dimanche, ont été interpellées. L'île de Saint-Martin passe pour être l'une des plaques tournantes du trafic de drogue en provenance de Colombie et à destination des Etats-Unis et de l'Europe.

INCENDIES : 3 000 hectares ravagés en Corse. _ Plusieurs incendies se sont déclarés en Corse-du-Sud, mardi 9août, détruisant près de 3 000hectares de forêts et de maquis. Aucune victime n'est à déplorer, mais de nombreux troupeaux ont été décimés par ces incendies, d'origine criminelle selon les gendarmes.

JUSTICE : deux nouvelles mises en examen après la mort d'un Français musulman. – Deux des personnes interpellées après la mort d'Abderaman Rabah, dont le corps a été retrouvé au pied d'une falaise à Ault (Somme) (*le Monde* du 10 août), ont été mises en examen, mardi 9août, et placées sous mandat de dépôt. Elles ont été mises en examen pour *« violence en réunion ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Trois autres personnes interpellées le 8 août se trouvaient toujours en garde à vue mardi 9 août.

REPÈRES

RELIGIONS

Le pape effectuera un voyage en Extrême-Orient et en Océanie en janvier 1995

Jean-Paul II fera, du 12 au 21 janvier 1995, un voyage dans quatre pays d'Extrême-Orient et d'Océanie. Sa principale étape sera, du 12 au 16, à Manille, aux Philippines, pour la célébration de la Journée mondiale de la jeunesse, qui l'avait déjà conduit en 1989 à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), en 1991 à Czestochowa (Pologne) et en 1993 à Denver (Etats-Unis). Puis, du 16 au 18 janvier, il se rendra en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les 18 et 19 en Australie à Sydney, où il canonisera Mary Mc Killop, religieuse, première sainte australienne, enfin les 20 et 21 janvier au Sri Lanka. Auparavant, en septembre prochain, Jean-Paul II devrait se rendre en Croatie (et peut-être à Sarajevo si les conditions de sécurité le permettent), en octobre aux Nations unies à New-York.

MONTAGNE

Deux morts dans les massifs du Mont-Blanc et de la Vanoise

Les interventions des pelotons de secours en montagne se sont multipliées depuis le début de la semaine. Trois Anglais ont été retrouvés au fond d'une crevasse sur le versant italien du mont-Blanc : un père de famille, âgé de 37 ans, s'est tué dimanche 7 août après une chute de 35 mètres. Sa femme et son fils sont restés bloqués pendant quarante-huit heures. Dans la Vanoise, un alpiniste français de 48 ans a trouvé la mort après avoir dévissé. D'autres alpinistes ont été blessés à la suite de chutes sur rocher ou sur glace, ou victimes de malaises cardiaques. A Chamonix, l'adjudant-chef Pierre Faussurier, du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), a lancé de nouveaux appels à la prudence : suivre attentivement les prévisions météorologiques, observer le ciel et se mettre à l'abri en cas de doute.–

LES 16es CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ATHLÉTISME

Niveau

Les commentaires qui accompagnent les prises de vue de Svetla Dimitrova de dos sont faits le plus souvent sur le registre : *« Et pourtant c'est une femme. »* La Bulgare a des épaules de déménageur et des cuisses d'haltérophile. Quelle que soit leur nation d'origine, la plupart des spécialistes du 100 mètres haies ont cette même silhouette puissante. Dans le cas de Dimitrova, la surprise vient du fait que, si elle a bien gagné, mardi 9 août, le titre européen d'une discipline dont elle détenait la meilleure performance mondiale de la saison, elle n'en était pas, jusqu'à l'année dernière, une spécialiste à part entière.

En 1993, Svetla Dimitrova a disputé l'heptathlon aux championnats du monde de Stuttgart. C'est dans ce cocktail de sept épreuves distillé sur deux jours qu'elle s'était révélée lors de la Coupe d'Europe 1989 en améliorant le record du monde juniors et en étant aussitôt disqualifiée pour dopage. A Stuttgart elle se classa finalement quatrième après avoir battu la tenante du titre et future championne, l'Américaine Jacky Joyner-Kersee, dans la première épreuve,... le 100 mètres haies.

De là à opérer un reclassement habile dans une discipline unique, moins éprouvante et plus lucrative, il n'y a eu qu'un pas, d'autant plus facile à franchir qu'elle n'aurait pas à souffrir de la concurrence de sa compatriote, Yordanka Donkova, toujours détentrice du record du monde mais proche de la retraite. Le titre européen remporté par Svetla Dimitrova démontre que la manœuvre a réussi. Hélas ! on ne sait s'il faut s'en réjouir ou s'en inquiéter. En désertant l'heptathlon, elle en a fait baisser le niveau (Sabine Braun est championne d'Europe avec un total inférieur de 368 points à celui qui lui avait valu la deuxième place mondiale en 1993), sans faire remonter celui du 100 mètres haies où elle reste loin du record du monde.

de nos envoyés spéciaux à Helsinki
JÉRÔME FENOGLIO, ALAIN GIRAUDO et ALAIN DESÈVRES

HAUTEUR MESSIEURS

L'envol de Steinar Hoen

C'est l'heure à laquelle les mouettes viennent tournoyer dans le stade olympique en poussant des cris aigus comme si elles demandaient aux spectateurs de leur laisser la place. Le ciel commence à virer au gris. Le vent est devenu franchement frais. Le concours de saut en longueur dure depuis plus de deux heures. Le départ de la finale du 1 500 m va être donné. Sous les tribunes, dans la « zone mixte » où se croisent les athlètes et les journalistes, Jean-Charles Gicquel réfléchit à haute voix. Pourquoi a-t-il été éliminé à 2,31 m ?

Le Breton était, sinon le favori, du moins un des candidats sérieux à une place sur le podium du saut en hauteur mardi 9 août. Cet hiver, aux championnats d'Europe en salle disputés à Paris, il avait terminé à la deuxième place derrière le Britannique Dalton Grant, avec un saut qui lui permettait de porter le record national *indoor* à 2,35 m. Au début de l'été, il avait aussi amélioré le record national en plein air en passant 2,33 m. Pour tous les spécialistes, il était en mesure de réaliser un « truc ».

Personne dans l'encadrement de l'équipe de France ne s'inquiéta donc quand le Breton fit l'impasse à 2,28 m après avoir franchi au premier essai 2,20 m et 2,25 m avec une belle marge de sécurité. En vertu du principe que la chance ne sourit qu'aux audacieux, cette prise de risque paraissait comme un des éléments naturels d'une éventuelle réussite. Sur l'aire d'élan, Gicquel l'entendait bien ainsi, lui qui s'était fait voler la médaille d'or à Bercy sur un coup de poker de Grant et qui ne voulait pas « se faire avoir » deux fois de suite pour la même raison.

Une course d'élan manquée

Il y avait néanmoins une part de bluff dans cette manière de jouer son va-tout, le Français approchant à 2,31 m la zone rouge qui est son plafond en plein air. Il s'agissait de prendre un ascendant psychologique sur les neuf autres concurrents qui restaient sélectionnés à cette hauteur. Les quatre qui firent leur première tentative avant lui avaient échoué. Gicquel parut réussir une fraction de seconde, mais retomba sur la barre. Il avait encore deux essais mais, inconsciemment, il avait intégré son échec : les dernières tentatives ne furent pas meilleures. Au classement final, il sera donc crédité de 2,25 m et d'une méchante neuvième place. On attendait mieux de lui. En survêtement, Jean-Charles Gicquel cherche donc plus à comprendre qu'à excuser ce qui s'est passé pendant que six « survivants » affrontent sans lui la barre placée à 2,33 m. *« Ce qui vient d'arriver a sans doute son origine dans ma préparation hivernale*, explique-t-il. *J'avais une fois encore mal au dos. Pour me soulager, j'ai modifié ma course d'élan. Ma trajectoire pendant le virage qui m'amène au point d'impulsion est un peu moins incurvée. Je me penche un peu moins dans le virage. Du coup, il m'arrive de me retrouver un peu trop près de la barre. C'est ce qui s'est produit aujourd'hui au premier essai qui, sinon, techniquement, aurait dû passer. J'en ai réussi à cette hauteur certains qui étaient plus mauvais. Après j'ai essayé de compenser et je n'ai fait qu'aggraver les choses. »*

Plus déçu qu'il ne veut l'avouer – son projet de meeting international de saut en hauteur dans sa ville de Locminé vient sans doute de devenir plus hypothétique –, Jean-Charles Gicquel se dirige vers la sortie en compagnie des coureuses de 100 mètres haies et de 400 mètres. La clameur qui monte autour du sautoir lui fait-elle un pincement au cœur ? Le public exulte. La bataille pour les derniers centimètres fait rage entre cinq postulants.

Dragutin Topic est le tenant du titre. D'origine serbe, il est engagé comme concurrent indépendant, sans drapeau et sans hymne. Il a le crâne rasé du soldat fraîchement incorporé. A Split en 1990, il avait été traité comme un héros par la foule. Ici on se moque ouvertement de lui dans son dos. Il a mis des socquettes de ville dans des chaussures usées sans marque distinctive. C'est le plus dépenaillé des concurrents, mais c'est celui qui lutte avec le plus de fièvre. Après avoir réussi 2,31 m au troisième essai, il est tombé à genoux. Il va rater ses deux premiers essais à 2,33 et réserver le troisième pour 2,35 m. Le Polonais Jaroslaw Kotewicz va faire comme lui. Tous les deux, en vain. Ils ne seront pas crédités de plus de 2,31 m.

Artur Partyka, lui, a été troisième aux Jeux olympiques de 1992 et deuxième aux championnats du monde 1993. C'est le plus expérimenté des concurrents encore en lice. Il a un record personnel à 2,37 m. Entre chacun de ses essais, il enfile un survêtement gris dont il rabat la capuche sur sa tête. Avec sa fine moustache et ses boucles folles, il ressemble alors à un moine polisson. En fait, il est extrêmement concentré. Il va réussir 2,33 m au deuxième essai, mais il échouera trois fois à 2,35 m.

Même punition pour le Britannique Steve Smith. Il mesure à peine 1,86 m. C'est le plus petit du concours avec son compatriote Dalton Grant. Cela ne l'a pas empêché d'améliorer le record du monde juniors en 1992 et, l'année suivante, de remporter une médaille de bronze aux championnats du monde. Il est déjà « monté » à 2,37 m, mais il ne peut assurer 2,35 m aujourd'hui.

La vague née après Lillehammer

Pour vaincre cette barre, au moment où tournent les séries éliminatoires du 3 000 mètres steeple, il ne reste donc qu'un Norvégien, Steinar Hoen. Le palmarès international de ce superbe athlète est vierge : il s'est classé quatorzième aux championnats du monde 1991 et, depuis, n'est pas parvenu à se qualifier pour les finales des Jeux olympiques 1992 et des championnats du monde 1993. Il appartient toutefois à cette nouvelle vague de Norvégiens qui, dans la queue de cette comète sportive que furent les Jeux de Lillehammer, ont amélioré vingt-quatre de leurs records nationaux depuis le début de l'été.

Steinar Hoen, lui, a justement porté le record du saut en hauteur à 2,35 m, comme cette barre qui vient de le narguer par deux fois. Cela ne durera pas. Il y a dans son troisième saut une farouche volonté de faire cesser l'affront, de dompter la « bête ». Son corps se détend comme un ressort, claque comme un fouet, plane comme une plume. Il y a une élégante fureur dans cet envol que tous devinent instantanément victorieux. Il a vaincu les lois de l'attraction et de la gravitation. Il est passé.

Une immense ovation salue la performance. Hoen sera le champion d'Europe 1994. Il avait les nerfs les plus solides, la technique la plus sûre. Son « œuvre » ainsi accomplie, il rebondit sur l'épais tapis de mousse comme s'il ne devait plus toucher terre. Bras écartés, il plane de bonheur, dans sa tenue blanche. Comme les mouettes, ses nouvelles amies.

A. G.

TECHNIQUE

Une foulée qui explose

Le sprint n'est plus seulement une affaire de forts en cuisses. Pour avaler un 100 mètres à la vitesse d'un pur-sang, il ne suffit plus d'envelopper ses jambes avec une lourde panoplie de muscles. Aujourd'hui, les sprinters ne négligent aucune partie de leur corps.

L'Anglais Linford Christie, champion d'Europe du 100 mètres, a dessiné avec patience et application les nouvelles lignes du genre. Pendant l'effort, Christie ne martèle pas seulement la piste de ses cuisses. Il roule des épaules, sa poitrine se gonfle, son cou disparaît sous la masse des deltoïdes.

L'explication, Fernand Urtebise la trouve sur le sol. L'entraîneur de Jean-Charles Trouabal, le champion de France du 200 mètres, se baisse pour toucher le revêtement synthétique de la piste. *« C'est le terrain*, dit-il. *Tout vient du terrain. Aujourd'hui, le sol renvoie si vite la force que lui transmet l'athlète que chaque foulée est une véritable explosion. Pour y résister et conserver son équilibre, l'athlète doit être lourd et musclé dans les épaules, les bras et la poitrine. Le haut du corps joue un rôle de stabilisateur. L'art du sprint, c'est l'équilibre et l'harmonie. »*

Les profits de la musculation

De ses souvenirs, Fernand Urtebise tire les images du passé : *« Nous apprenions aux athlètes à pousser longuement sur la piste. Sur la cendrée, il fallait transmettre toute sa force au terrain avant qu'il ne vous la renvoie. Aujourd'hui, l'impact doit être le plus rapide possible. »* Héros des Jeux de Berlin, l'Américain Jesse Owens, le premier, avait compris ce que Linford Christie, Carl Lewis ou Leroy Burrell démontrent cinquante ans plus tard. Il disait : *« Je cours comme si le sol me brûlait. »*

Les exigences de cette nouvelle donne retiennent plus longuement les sprinters sous les haltères. Jean-Charles Trouabal pousse la porte de la salle de musculation trois fois par semaine. *« Et il ne termine jamais une séance sans avoir travaillé les épaules, les bras et le dos »*, affirme son entraîneur. L'athlète en porte les marques sous son maillot de l'équipe de France. *« Je suis capable de soulever 120 kilos en développé-couché »*, prévient Trouabal. Daniel Sangouma, son partenaire d'entraînement, a suivi le même régime. Sa balance en a souffert. *« Il pèse maintenant 90 kilos. La musculation lui profite davantage »*, s'amuse Fernand Urtebise.

En finale du 200 mètres, jeudi 11 août, Jean-Charles Trouabal et Daniel Sangouma ne croiseront pas le Britannique John Regis. Le champion d'Europe en titre, si rondouillard qu'il en bouscule parfois ses adversaires dans le virage, souffre d'une inflammation du tendon d'Achille. Blessure diplomatique, assurent les sceptiques, prêts à jurer leurs grands dieux que John Regis préfère aux honneurs ronflants d'une médaille d'or européenne ceux, plus gratifiants, d'un succès au prochain meeting de Zurich. Peut-être. Seule certitude : les muscles de John Regis ont pris bien des rondeurs, mais ses tendons en crient souvent de douleur.

A. D.

ÉQUIPIER

Anne Piquereau, la mutante

Dans une vie d'athlète, l'approche d'une fin de carrière apporte parfois les résultats que l'on n'espérait presque plus, et provoque les prises de conscience auxquelles on ne se résignait pas. A trente ans, Anne Piquereau a poussé pour la deuxième fois seulement, mardi à Helsinki, les portes d'une finale de 100 mètres haies dans un grand championnat international. Une quatrième place dans sa demi-finale, alors qu'elle butait auparavant sur le cinquième rang et sur des fractions de seconde, lui a permis de se mesurer aux meilleures Européennes de sa spécialité.

Sa dernière place dans cet ultime rendez-vous de sa journée, avec un temps *« ridicule »* de son propre aveu, ne l'empêchait pas d'entrevoir une embellie de fin de parcours sur les pistes. *« Cette saison, j'ai déjà réussi à maigrir de 8 kilos*, expliquait-elle. *En septembre, j'arrêterai de fumer. Qui sait si, grâce à cela, je ne vais pas vivre mieux mes dernières années d'athlète, maintenant que je suis près d'arrêter. »* Au risque d'aviver les regrets de ne pas avoir consenti ces efforts plus tôt.

Longtemps, Anne Piquereau a refusé de lâcher son paquet de cigarettes, de perdre ce poids superflu qui l'handicapait dans la discipline qu'elle avait choisie. Aux demandes incessantes de ses entraîneurs, elle répondait par des ébauches de régime, trop vite abandonnées pour modifier sa morphologie. Ou alors, elle opposait le même sourire qu'à ceux qui s'inquiètent de l'appartenance de cette passionnée d'histoire des religions, depuis sept ans, à l'Eglise de scientologie.

Autodiscipline et libre-arbitre

Comme dans sa vie privée, la sprinteuse réclame le droit à l'erreur, la possibilité de faire usage de son libre-arbitre d'athlète. Et si elle a décidé aujourd'hui de se plier aux exigences de son sport, c'est peut-être précisément parce qu'on ne l'exigeait plus. Aux groupes d'entraînement rigides, aux périodes de préparation solitaire, Anne Piquereau a fait succéder une complicité. Elle s'entraîne désormais avec l'ancienne sprinteuse Laurence Billy, à peine plus âgée qu'elle.

« Je préfère cette façon d'explorer de nouvelles manières de s'entraîner ensemble, dit-elle, *plutôt que d'avoir l'air de tout remettre en cause dans un groupe plus nombreux, qui a forcément besoin de discipline. »* A trente ans, Anne Piquereau a donc, seule, décidé de s'autodiscipliner. Et d'évaluer sur le tard les restes d'un talent auquel elle n'aura jamais voulu tout sacrifier.

J. Fe.

1 500 MÈTRES MESSIEURS

Deux Espagnols en or

Deux magasins de sport de la ville espagnole de Soria, en Castille, n'auront plus guère besoin d'investissements publicitaires pour vanter leurs articles. Leurs deux propriétaires viennent de se partager les médailles d'or dans les deux premières courses sur longue distance des championnats d'Europe d'Helsinki. Dimanche, Abel Anton avait garni le rayon surprises du 10 000 mètres (*le Monde* du 9 août). Tapi dans l'ombre d'une course tactique, il ne s'était décidé à sortir d'une longue carrière de second rôle que pour arracher d'un sprint sa première victoire dans une compétition majeure, à près de trente-deux ans. Longtemps relégué dans l'arrière-boutique des courses de fond, Anton venait enfin de s'étiqueter champion.

Mardi soir, Fermin Cacho, de six ans son cadet, s'est installé derrière le tiroir-caisse du 1 500 mètres, en patron incontesté de la course. Il y a touché le prix européen de sa médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone et de sa deuxième place aux championnats du monde de Stuttgart derrière le Bubka de la discipline, l'Algérien Noureddine Morceli. Il lui a suffi d'accélérer dans les 300 derniers mètres pour lâcher ses adversaires et arrondir son fonds de commerce d'un nouveau titre.

A Helsinki, Cacho et Anton ont emboîté leurs réussites gigognes. Le succès du plus vieux a permis de mieux comprendre le talent du plus jeune. La victoire du favori a élucidé le mystère de celle de l'inattendu. Les deux médailles d'or ont fourni mutuellement leur explication. Elles mêlent géographie et amitié. Elles sortent d'une communauté de pays, de région, de ville et même de maison que les deux coureurs ont partagée pendant huit années avant que le mariage d'Anton ne les oblige à devenir seulement voisins.

Spécialités régionales

Dans le pays, l'Espagne, la tradition athlétique privilégie les longues distances. *« Elle vient des années où la plupart des régions manquaient d'infrastructures sportives*, explique un journaliste espagnol. *Sans pistes d'athlétisme à proximité, les jeunes s'entraînaient sur route où ils ne pouvaient pratiquer que les courses de fond. »* Etrangement, le royaume semble avoir réparti ses spécialités par régions. La Catalogne produit des marcheurs, comme Valentin Massana, champion du monde en titre du 20 kilomètres, et Daniel Plaza, premier champion olympique espagnol de l'histoire à Barcelone, chez lui.

Les plateaux de Castille-Léon, au centre du pays, se sont consacrés à la monoculture du coureur de fond et de demi-fond. Cacho et Anton ont vu leur talent pousser là, tout comme Isaac Viciosa, deuxième du 1 500 mètres derrière son compatriote, mardi, et natif d'une autre ville de la région : *« On n'y trouve guère de bons techniciens de la marche. En revanche, chaque club possède un entraîneur de bon niveau, spécialisé dans les courses de fond qui conviennent bien. »*

Dans un des clubs de Soria, où ils sont entrés à quelques années d'intervalle, Abel Anton et Fermin Cacho ont déniché le leur. Enrique Pascual, aujourd'hui entraîneur national, a soudé leur amitié par les heures passées sur la route et la piste à affûter leurs qualités de durs au mal. Leurs relations n'ont pas souffert de la concurrence. Les deux hommes ne s'alignent pas sur la même distance : Cacho se consacre exclusivement au 1 500 mètres, tandis qu'Anton a longtemps privilégié le 5 000. Elles n'ont pas non plus été parasitées par l'accélération de la carrière du plus jeune. Avec une partie de l'argent gagné après les Jeux olympiques par Fermin Cacho, devenu l'athlète le plus populaire du pays, ils ont ajouté un deuxième magasin de sport à celui qu'ils possédaient déjà à Soria.

Ponctuel au rendez-vous

Les deux coureurs ont toujours refusé de quitter la ville. Ils ont repoussé les offres des clubs les plus prestigieux du pays, comme s'ils sentaient que leurs qualités d'athlètes étaient trop enracinées dans ces terres arides pour risquer une transplantation.

Grâce à cette ténacité qui caractérise leurs courses et qu'aucun des deux ne veut fourvoyer dans une vie trop facile, Anton aura réussi à attendre l'heure de son triomphe jusqu'à la lisière de sa fin de carrière. Cacho, lui, ne l'utilise que parcimonieusement. Il calcule ses saisons au plus juste, dédaigne l'argent des meetings et les résultats à portée de la main pour être sûr d'arriver ponctuel aux rendez-vous qu'il s'est choisis. Ainsi, depuis le début de l'année, donnait-il des signes de faiblesse, accumulait-il des performances indignes de son rang. Comme si le plus talentueux des deux avait voulu ressembler au moins une fois à son ami et surprendre, comme lui, ses adversaires par sa force retrouvée au moment d'offrir une deuxième médaille d'or à l'athlétisme espagnol.

J. Fe.

PODIUM

LES RÉSULTATS DU MARDI 9

100 mètres haies dames

Quatrième de l'heptathlon aux championnats du monde 1993, la Bulgare Svetla Dimitrova (vingt-quatre ans, 1,72 m, 59 kg), qui détenait la meilleure performance de la saison (12 s 53) sur 100 mètres haies, est devenue championne d'Europe en 12 s 72. Elle a précédé la Russe Yuliya Graudina (12 s 93) et la détentrice du record du monde (12 s 21), la Bulgare Yordanka Donkova (12 s 93). La Française Anne Piquereau se classe huitième (13 s 25).

10 kilomètres marche dames

Championne du monde 1993, la Finlandaise d'origine marocaine Sari Essayah (vingt-sept ans, 1,62 m, 48 kg) a gagné le titre européen en établissant un nouveau record des championnats (42 min 37 s). L'Italienne Anna-Rita Sidoti est deuxième (42 min 43 s) et la Russe Yelena Nikolayeva, troisième (42 min 43 s). La meilleure Française, Valérie Nadaud, est dix-huitième (46 min 23 s).

Heptathlon dames

Championne du monde 1991 et vice-championne 1993, l'Allemande Sabine Braun (vingt-neuf ans, 1,74 m, 66 kg), a conservé le titre européen conquis en 1990 avec un total de 6 419 points (loin derrière les 7 291 points du record du monde). La Hongroise Rita Inancsi est deuxième avec 6 404 points et la Polonaise Ursula Wlodarczyk troisième avec 6 322 points. La meilleure Française, Nathalie Teppe, est neuvième avec 6 171 pts.

1 500 mètres messieurs

Champion olympique 1992 et vice-champion du monde 1993, l'Espagnol Fermin Cacho (vingt-cinq ans, 1,75 m, 63 kg) remporte une course tactique (3 min 35 s 27) devant son compatriote Isaac Viciosa (3 min 36 s 01) et le Croate Branko Zorko (3 min 36 s 88) qui a dépassé le Français Eric Dubus (3 min 37 s 44) dans les derniers décamètres.

Hauteur messieurs

Quatorzième aux championnats du monde 1991, le Norvégien Steinar Hoen (vingt-trois ans, 1,93 m, 75 kg), qui n'avait pu ensuite se qualifier pour les Jeux olympiques de 1992 et les championnats du monde de 1993, est devenu champion d'Europe avec un saut de 2,35 m au troisième essai, nouveau record des championnats. Le Polonais Artur Partyka et le Britannique Steve Smith se partagent la deuxième place avec un saut de 2,33 m. Le Français Jean-Charles Gicquel est neuvième, à égalité avec le Britannique Dalton Grant (2,25 m).

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Les Mémoires de Maïa Plisetskaïa

Désordre dans la maison Bolchoï

Dans un livre en forme de Mémoires-pamphlet, la célèbre ballerine russe Maïa Plisetskaïa accuse : le Bolchoï, une des compagnies de danse et d'opéra les plus connues du monde, ne serait qu'un épouvantable panier de crabes, une survivance du système soviétique dans ce qu'il a de plus arbitraire et de plus absurde. Fuite vers l'Occident des artistes les plus brillants, crise financière, problèmes politiques : la maison Bolchoï aura fort à faire pour redresser la barre.

MOSCOU
Correspondance

LE monde des arts en Russie va vivre dans la deuxième quinzaine d'août un événement attendu : les éditions d'Etat Novosti s'apprêtent à publier un livre-album de la célèbre ballerine Maïa Plisetskaïa, qui s'intitule modestement *Moi, Maïa Plisetskaïa*... Plus que la quantité impressionnante de photographies et d'illustrations inédites qui figurent dans ce livre, c'est avant tout son contenu et les circonstances de la rédaction de l'ouvrage qui retiendront l'attention du lecteur.

Alors que de nombreux journalistes de divers pays lui avaient proposé de recueillir sous la dictée ses Mémoires et ses réflexions sur le monde de la danse post-soviétique, Maïa Plisetskaïa a préféré s'acquitter de cette tâche elle-même, sur les conseils d'une autre étoile de la danse, son amie Galina Vichnevskaïa qui, de la même manière, avait rédigé ses Mémoires, parus sous le titre *Galina*. L'ouvrage, traduit dans plusieurs langues, avait surpris par la liberté de son ton. Maïa Plisetskaïa va encore plus loin, s'exprimant dans une langue non littéraire, souvent franchement parlée et émaillée d'un vocabulaire dru.

La danseuse a, par ailleurs, catégoriquement interdit à son éditeur de toucher au manuscrit, ne serait-ce que pour y corriger les fautes de grammaire ou les approximations de style. Une première dans l'histoire de l'édition russe. Mais, si on promet au livre un beau succès, ce dernier le devra certainement plus à son contenu qu'aux exigences de son auteur. Car Maïa Plisetskaïa dévoile ce qui jusqu'ici nous était parvenu sous forme de rumeurs, souvent déformées et qui pouvait passer pour de simples commérages internes au monde du spectacle. Le sujet principal de ces Mémoires est en effet la fracture brutale qui s'est produite au sein de la troupe du théâtre du Bolchoï. Fracture qui a provoqué le départ de ses sujets les plus brillants et de ses vétérans les plus prestigieux.

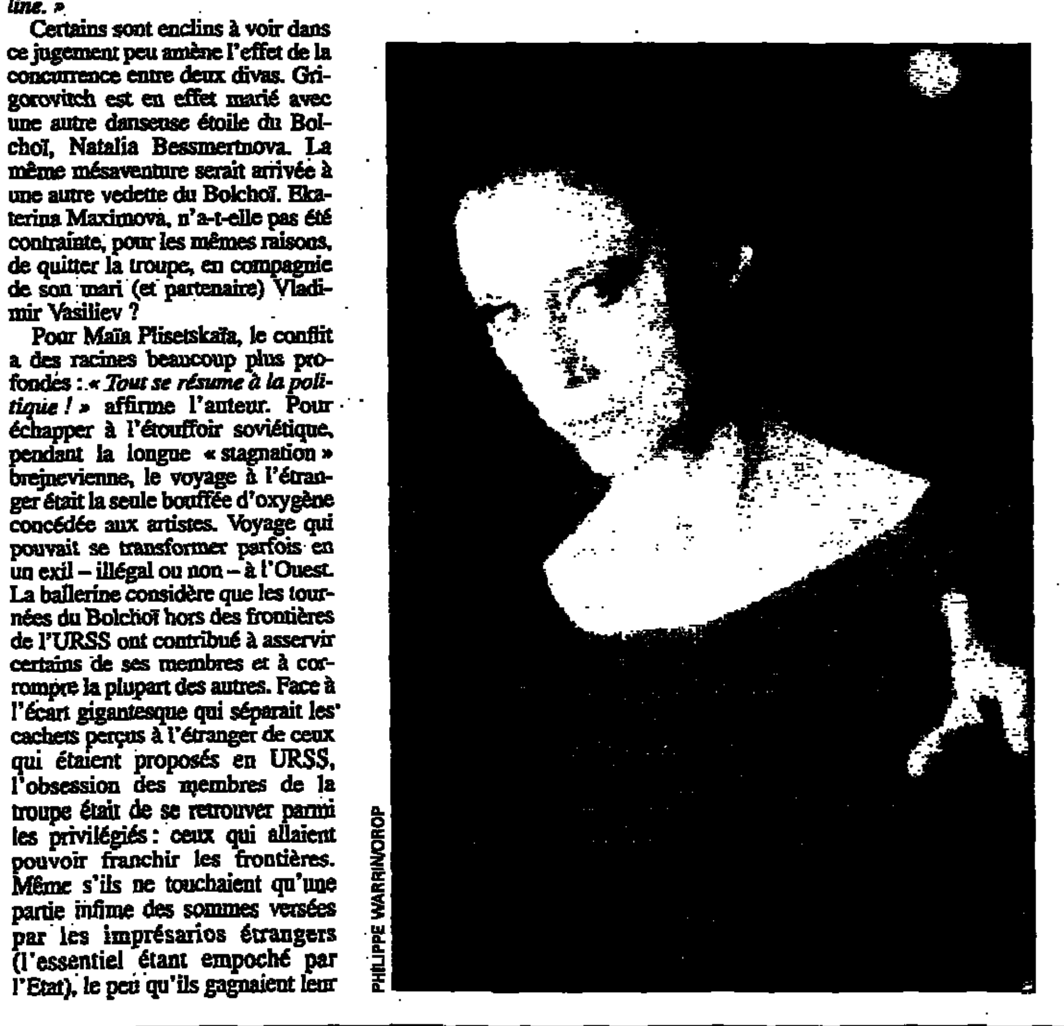
L'hémorragie est due, nous dit la ballerine, à la personnalité du directeur (depuis trente ans) de la compagnie du Bolchoï, Iouri Grigorovitch, et aux relations conflictuelles qu'il entretient avec les artistes, conflits qui ont gagné de proche en proche l'ensemble du personnel du Bolchoï jusqu'à rendre invivable la célèbre institution.

« *J'ai vu comment le pouvoir transfigurait, défigurait, déformait les gens*, écrit Maïa Plisetskaïa. *Comment ceux-ci s'enfonçaient dans le marais de la rancune, des intrigues, de la vengeance. Avec quel plaisir ils prêtaient attention aux flatteries. La soif du pouvoir dessèche le créateur, épuise et détruit son talent, le broie. Voilà ce qui est arrivé à Grigorovitch ! Il faut ajouter à cela le contexte du système totalitaire. Notre vie d'esclaves, puis de semi-esclaves, a engendré bon nombre de petits Staline. Le matériau de base utilisé pour l'édification de la société soviétique était la peur. C'était le ciment qui maintenait solidement tout le système. Et, au Bolchoï, nous ne manquions pas de raisons d'avoir peur. [...] Grigorovitch est un pur produit du système soviétique. Le créateur de ballets s'est ainsi métamorphosé en dictateur, en autocrate, en minuscule Staline.* »



GINA LOLLOBRIGIDA/CAMERA PRESS

« Moi, Maïa Plisetskaïa » : ci-dessus, au début des années 70 répétant « Anna Karenine ». Ci-dessous, en 1994, accusatrice...



PHILIPPE WARRINOROP

Certains sont enclins à voir dans ce jugement peu amène l'effet de la concurrence entre deux divas. Grigorovitch est en effet marié avec une autre danseuse étoile du Bolchoï, Natalia Bessmertnova. La même mésaventure serait arrivée à une autre vedette du Bolchoï. Ekaterina Maximova, n'a-t-elle pas été contrainte, pour les mêmes raisons, de quitter la troupe, en compagnie de son mari (et partenaire) Vladimir Vasiliev ?

Pour Maïa Plisetskaïa, le conflit a des racines beaucoup plus profondes : « *Tout se résume à la politique !* » affirme l'auteur. Pour échapper à l'étouffoir soviétique, pendant la longue « stagnation » brejnevienne, le voyage à l'étranger était la seule bouffée d'oxygène concédée aux artistes. Voyage qui pouvait se transformer parfois en un exil – illégal ou non – à l'Ouest. La ballerine considère que les tournées du Bolchoï hors des frontières de l'URSS ont contribué à asservir certains de ses membres et à corrompre la plupart des autres. Face à l'écart gigantesque qui séparait les cachets perçus à l'étranger de ceux qui étaient proposés en URSS, l'obsession des membres de la troupe était de se retrouver parmi les privilégiés : ceux qui allaient pouvoir franchir les frontières. Même s'ils ne touchaient qu'une partie infime des sommes versées par les imprésarios étrangers (l'essentiel étant empoché par l'Etat), le peu qu'ils gagnaient leur permettait de mener une vie de millionnaires aux yeux de leurs compatriotes.

Comme tout le système soviétique de répartition des avantages inaccessibles au commun des mortels, cette sélection permettait à celui qui en était le responsable d'avoir barre sur eux. Il était vivement recommandé pour un artiste du Bolchoï de s'extasier sur les mises en scène de Grigorovitch. Emettre un avis divergent condamnait immanquablement son auteur à la disgrâce ou à la marginalisation. « *Bon nombre de jeunes talents*, écrit Maïa Plisetskaïa, *ont été éliminés parce qu'ils avaient du caractère. Même pas du caractère, mais un reste de sens de la dignité humaine, un comportement normal et non pas obséquieux.* » C'est le cas, dit-elle, de jeunes danseurs talentueux comme Barykine, Bogatyrev, Radtchenko, Boutskova, Lagounova, Nesterova qui ont été victimes de la « vengeance de Grigorovitch » pour avoir simplement participé à des spectacles montés par un de ses rivaux – Vladimir Vasiliev ou Maïa Plisetskaïa par exemple. Cette dernière va jusqu'à accuser Grigorovitch d'avoir, par sa colère, sa vengeance et leurs répercussions administratives, provoqué la mort d'un des meilleurs danseurs du Bolchoï, Maris Liepa.

Autre personnalité à être mise en accusation par l'acerbe ballerine : Sofia Golovkina, responsable de la célèbre école de ballet du Bolchoï, coupable de former davantage de « lèche-bottes » que de véritables danseurs. L'arrivée de la petite-fille de Gorbatchev, Ksioucha, pour qui fut ouverte une classe de préparation spéciale, a doté la directrice d'un pouvoir absolu. « *L'ingérence du président et de Raïssa Gorbatchev dans notre métier a été nuisible*, s'exclame la mémorialiste. *Vous auriez mieux fait, Mikhaïl Sergueevitch, dans une période aussi cruciale de l'Histoire, de ne pas mettre votre nez dans la danse et de vous occuper plus énergiquement et plus attentivement de l'économie ou de la protection des dépôts d'armes. Ainsi le sang aurait peut-être coulé moins facilement à la périphérie de l'ex-URSS...* »

Le discours tapageur, parfois à la limite du grotesque, tenu par la ballerine, ne doit pas occulter les questions qu'elle pose. L'hémorragie des danseurs qui continuent à fuir le Bolchoï est une tragédie pour la culture russe. D'autant que l'exemple des danseurs est suivi par les chanteurs. Nina Raoutio, Makvala Kvasrichvili, Elena Zaremba, Pavel et Ekaterina Koudriavtchenko sont eux aussi partis pour l'étranger, sans doute attirés par une vie matérielle plus facile, mais aussi, comme le reconnaît Vladimir Kokonine, directeur du Bolchoï, parce qu'ils trouvent ailleurs un répertoire plus riche, une variété de styles plus grande et une entière liberté d'expression. Les responsables du Bolchoï sont aujourd'hui parfaitement conscients des raisons de la crise qui secoue l'une des meilleures scènes du monde. Crise redoublée par des problèmes financiers qui semblent insurmontables.

Le Bolchoï, fierté et vitrine du pays, reçoit de l'Etat une subvention de 2 millions de dollars par an (environ 11 millions de francs), soit près de 30 fois moins que l'Opéra de Bavière à Munich et 70 fois moins que l'Opéra de Paris. Le bâtiment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a atteint un état de délabrement qui menace la sécurité du personnel et du public. Boris Eltsine a signé un décret pour la remise en état et le financement du théâtre ; l'UNESCO considérant que le Bolchoï est un monument du patrimoine non seulement russe mais mondial doit prendre en charge une partie significative des dépenses. Mais le sort des troupes pléthoriques d'opéra et de ballet, déchirées par des contradictions croissantes et des rivalités artistiques, n'est toujours pas réglé. Les querelles purement politiques viennent même de gagner les coulisses de l'opéra : le chanteur Alexandre Chipov, un des partisans les plus actifs du leader extrémiste Jirinovski, a été élu membre du Parlement.

Pour remédier à la débâcle qui menace, il faut une personnalité incontestée à la tête de l'établissement. L'oiseau rare est difficile à trouver. Le violoncelliste et chef d'orchestre Mstislav Rostropovitch a décliné une proposition officielle. Il a seulement accepté de signer un contrat ponctuel pour la mise en scène d'un opéra de Moussorgski, *la Khovanchtchina*. Il est cependant prématuré de tirer un trait sur une institution aussi imposante que le Bolchoï, en dépit de l'accroche de la campagne de promotion du livre de Maïa Plisetskaïa : « Pourquoi le Bolchoï est mort » – sans point d'interrogation. Quelles que soient les difficultés qu'il traverse, il conserve un énorme potentiel artistique.

ARKADI VAKSBERG

ÉTRANGER

Les classiques français à la conquête de l'Australie

Renoir, Dior et Depardieu têtes d'affiche

Naguère considérée comme un « désert culturel », l'Australie s'ouvre davantage aux œuvres venues de l'hémisphère Nord. Et la France commence à se tailler une place dans ce bastion anglo-saxon. Sans doute faut-il relativiser cette curiosité : la population touchée par ces « importations » est encore marginale ; et les habitants du continent austral se tournent d'abord vers des artistes ayant obtenu une reconnaissance internationale – d'Auguste Renoir à Gérard Depardieu. Aventuriers s'abstenir.



La grande parade du Festival d'Adélaïde, 1992. D.R.

SYDNEY

de notre correspondante

N'EN déplaise à un cliché répandu en Europe – et donc en France, – la culture en Australie n'est pas à l'image de sa géographie : *« Un grand désert... bordé çà et là de quelques oasis. »* L'Australie est devenue un terrain assez fertile en matière de création artistique, bien que souvent ses habitants soient rongés par un terrible complexe d'infériorité. Elle a désormais ses propres « références culturelles », en particulier en matière cinématographique et littéraire.

Avec Bruce Beresford (*Don's Party*), Peter Weir (*Picnic à Hanging Rock*), George Miller (*Mad Max*), Fred Schepisi (*Barbarosa*), ou Simon Wincer (*Harlequin*), le cinéma australien a conquis une reconnaissance... qui a permis à la plupart de ses réalisateurs de poursuivre leur carrière à Hollywood. Quant au romancier Patrick White (*l'Œil du cyclone, le Vivisecteur, Des morts et des vivants*), auréolé par son prix Nobel de 1975, nombre de critiques littéraires anglo-saxons n'hésitent pas à le comparer à James Joyce.

« Il y a une jeune écriture australienne appartenant, avec sa propre originalité, à la tradition anglo-saxonne, et qui n'a rien à envier à l'écriture contemporaine française », affirme Michel Legras, le consul général de France en Australie, qui trouve *« beaucoup de créativité dans le théâtre moderne australien »*. Tous les deux ans, le Festival d'Adélaïde, capitale de l'Australie méridionale, est le rendez-vous des spectacles vivants éclos sur tous les points du continent austral (*le Monde* du 18 mars). *« Dire qu'il ne se passe rien ici, c'est avouer que l'on vit enfermé dans une tour d'ivoire »*, constate Michel Legras.

Cette montée en puissance de la créativité accompagne une appétence culturelle, de plus en plus exigeante au sein des 17 millions d'habitants qui peuplent la fédération. Et dans ce domaine aux frontières encore floues, la France semble pouvoir se tailler une place enviable. En ce moment, par exemple, la ville de Brisbane accueille une grande exposition Renoir, de niveau international, qui ira ensuite à Melbourne et Sydney. Une autre, de moindre importance, consacrée à Gauguin et à l'école de Pont-Aven, d'abord visible à Sydney, est maintenant à Canberra, et finira sa tournée à Melbourne. On peut voir dans une galerie privée de Sydney une série intéressante de dessins de Matisse ; des sculptures de Rodin (issues d'une collection privée) sont montrées à Newcastle, non loin de Sydney.

Quelques mois après le succès de l'exposition sur la mode française – « Dress to kill » – et la tournée dans différentes villes australiennes de l'exposition photographique intitulée « J'aime la France », le Powerhouse Museum de Sydney propose une rétrospective des dix années du new-look de Christian Dior (1947-1957). Enfin, dans le domaine du cinéma, même si les films américains, toutes catégories confondues, occupent massivement les salles commerciales des boulevards et du centre des villes, la cinématographie française commence à se tailler une place chez un public qui n'est ni particulièrement élitiste ni spécialement « branché », mais simplement amateur. On retrouve ces *aficionados* des images françaises sur la chaîne multiculturelle SBS, qui gonfle régulièrement son taux d'audience lors de ses soirées consacrées aux films français (10 % au lieu de 1,5 %).

Mais il ne faut pas chausser trop vite des lunettes tricolores !

Ce n'est pas parce qu'il est français qu'il est connu », nous explique une petite dame, étonnée d'être rentrée à l'exposition Renoir présentée au Musée de Brisbane sans avoir eu à faire une queue importante. *« C'est parce que c'est un grand artiste que les gens viennent, il n'est d'ailleurs nulle part mentionné sa nationalité. Nous avons eu une exposition russe et ce fut le même succès »*, continue-t-elle. Trois étudiantes que l'on interroge sur la nationalité de Renoir sont toutefois catégoriques et répondent en cœur *« French »*, mais c'est, expliquent-elles, *« parce qu'elles étudient l'histoire de l'art à l'université »*. Si pour le moment, la France jouit ici d'une image d'excellence pour tout ce qui touche à la culture, les raisons de ce succès ne sont pas toutes limpides. La pénurie explique en grande partie l'engouement « français ».

Sans doute une étude (1) étaye cette bonne impression confirmée par les organisateurs des différents événements culturels « français » : l'exposition Dior comptabilise des taux d'entrées record, le public se précipite à Brisbane pour admirer les cinquante-deux Renoir prêtés – entre autres – par le Musée d'Orsay de Paris, la Tate et la National Gallery de Londres, le Metropolitan de New-York ou le Museum of Fine Arts de Boston. Quant à Edmund Capon, directeur du Musée de Nouvelle-Galles du Sud, il croule sous les demandes de réceptions à organiser dans le « décor » de l'exposition « Gauguin et l'école de Pont-Aven ».

Au Musée de Brisbane, l'exposition Van Gogh, organisée il y a deux ans, avait vu défiler 140 000 visiteurs, en cinq semaines, alors que la ville n'abrite pas 1,3 million d'habitants.

Des échanges croissants avec la France

Mais dès qu'un événement culturel de cette ampleur a lieu, des bus d'écoliers et d'étudiants viennent de toute la région, voire (ce fut le cas lors de cette exposition) de Tasmanie (la grande île au sud de l'Australie), ou de la Nouvelle-Zélande – un peu comme si des Strasbourgeois se rendaient à Moscou pour ne pas rater un « événement culturel ». Les rétrospectives sont d'autant plus recherchées en Australie qu'elles sont moins nombreuses que dans les pays développés de l'hémisphère Nord et que les toiles de maîtres « classiques » restent un luxe dont très peu de musées australiens peuvent s'enorgueillir.

L'enthousiasme de ce public hétérogène est d'ailleurs l'une des explications au nombre croissant d'expositions de haut niveau : *« L'Association française d'action artistique (AFAA) et la Bibliothèque nationale sont très généreuses avec nous, car elles se sont rendues compte que le public australien, toutes catégories confondues, attendait vraiment ces envois »*, explique Caroline Turner, vice-présidente du Musée de Brisbane, et responsable de la coordination de la plupart des expositions organisées avec la France. *« Ce que je trouve très appréciable dans mes contacts avec les différents musées français*, ajoute-t-elle, *c'est que mes interlocuteurs ne se disent pas : pour l'Australie, du second ou du troisième choix feront l'affaire. Au contraire, je rencontre souvent une véritable volonté de nous prêter des œuvres maîtresses. Ce n'est pas toujours facile, ne serait-ce que pour des raisons pratiques, mais nos échanges fonctionnent de mieux en mieux. »* Pour l'exposition Matisse, qui devrait avoir lieu en mars 1995 (plus de 170 pièces), le Musée de Brisbane a prévu d'«échanger » sa *Belle Hollandaise* de Picasso, contre *la Corbeille d'oranges* de Matisse, que le Musée Picasso, hésitait à envoyer si loin.

Le public australien reste attiré, avant tout, par les grands noms de la culture : ceux *« que l'on étudie à l'université »* plutôt que les contemporains, fussent-ils très importants. L'année dernière, une exposition des toiles murales de Jean-Paul Chambas, présenté comme « le jeune artiste le plus cher de Paris », n'a pas reçu à Sydney un accueil médiatique et populaire comparable à celui, triomphal, presque démesuré, de l'exposition Dior, qui, quoique très bien réalisée, n'a rien de véritablement exceptionnel. Révélateur du « réflexe valeur sûre » : l'invitation au cocktail d'inauguration de l'exposition consacrée au couturier a reçu 110 % de réponses positives, surprenant tout le monde ; même si les cabinets de relations publiques savent qu'une invitation à connotation française, du moins à Sydney, reçoit toujours un taux de réponse supérieur à la moyenne.

« Notre tâche serait effectivement plus facile si nous n'avions à promouvoir que Dior ou Renoir », constate Bruno Alen-Lebon, directeur adjoint de l'Alliance française de Sydney. Ce dernier souligne les effets de trompe-l'œil auxquels, en Australie, on assiste régulièrement, en matière culturelle. A lire et à regarder l'affiche de l'exposition «Gauguin et l'école de Pont-Aven », on s'attend vraiment à un événement autour de Gauguin, alors qu'il s'agit d'un accrochage consacré à l'école de Pont-Aven dont Gauguin est le porte-flambeau. Même constatation au cinéma, où *Germinal* est *« le film* avec *Gérard Depardieu »*, de même qu'*Un cœur en hiver* est *« le film* avec *la jolie femme qui jouait dans* Jean de Florette ». Francis Etienne, attaché culturel de l'ambassade de France, y voit un bon côté : *« Comme nous n'avons pas besoin de promouvoir nos* classiques, *cela nous permet de nous concentrer sur les contemporains ; ce qui est beaucoup plus difficile. »* En effet, pour la plupart des manifestations *« classiques »* les médias jouent un rôle très important. Pour la seule exposition Dior, on peut estimer à une bonne dizaine de pleines pages les annonces, reportages et comptes-rendus publiés dans les quotidiens australiens, sans parler de la couverture télévisée, assurée par la première chaîne Channel 9. L'exposition Renoir a connu le même succès médiatique.

Pourtant, la présence de Depardieu n'a pas empêché *Germinal* de faire un véritable « flop » alors que les deux premiers films du triptyque de Kieslowski, *Bleu* et *Blanc*, sans véritable «référence fétiche », ont remporté un immense succès. D'après son distributeur, New Vision, *Bleu*, qui est à l'affiche en version originale depuis fin mars, devrait largement dépasser les 100 000 entrées. Ce qui pour ce type de film, et pour le pays, est un succès. Selon François Sauzier, directeur de l'Academy Twin, cinéma qui diffuse un nombre important de films français à Paddington, quartier « branché » de Sydney, les gens cherchent dans le cinéma français (ou italien) *« des décors, un savoir-vivre, la musique d'une langue, des références culturelles qu'ils connaissent et apprécient de par leur éducation »*. Aussi, le 28 juillet 1994, le *Sydney Morning Herald* consacrait-il à la trilogie un long article intitulé : «Kieslowski's Femmes fatales ». Sans doute pourrait-on objecter que l'on reste dans le cliché : il ne s'agit, cette fois, ni de Depardieu, de Renoir ou de Dior, mais de la « femme française », increvable « produit culturel » d'exportation.

Il faut donc saluer le discernement de ce public qui, à travers des repères moins balisés que les arts plastiques, où le cinéma a rempli la salle de conférences du Musée d'art contemporain de Sydney lors de la dernière visite du philosophe Jean Baudrillard en Australie, un pays où il se rend assez régulièrement. Même succès pour l'*Hommage aux Ballets russes*, le ballet d'Angelin Preljocaj, qui a reçu une véritable ovation lors de sa tournée. Ce sont là les prémisses d'une véritable « percée » de la culture française aux antipodes. L'effort mérite d'être poursuivi.

FLORENCE DE CHANGY

(1) Rapport Legros : *L'Image de la France à l'étranger et ses conséquences économiques*, avril 1993.

DISQUES

Chansons d'été, chansons voyageuses

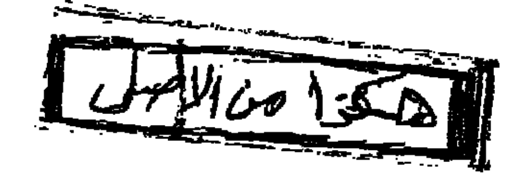
« MIMMO », Domenico Modugno, l'auteur de *Volare*, un refrain qui aura fait plus d'une fois le tour du monde, vient de mourir sur l'île de Lampedusa. (*le Monde* du 9 août) L'Italie, qui aime la variété et cajole ses chanteurs, a porté le deuil. L'Italie, c'est un style. Des voix, des coiffures, des sourires, des révoltes. Celles des années 20 (les Napolitains), celles des années 60 (Modugno et les *cantautori*) ont des airs de famille, dont la chanson française a hérité sans même s'en rendre compte.

Sous un titre générique, « Les années Odéon », la firme Columbia, filiale de Sony, met à la disposition du consommateur de compacts des rééditions de ses belles pages. Après deux beaux coffrets, publiés à la fin de l'année dernière, consacrés à Ferré et à Montand, et en attendant Berthe Sylva (prévue pour septembre), voici une rareté, un air frais pour l'été. Patrizio Paganessi et Mario Moro sont d'origine italienne. Dans les années 30, ils partent à la conquête des publics de crochets, flirtent avec le musette, et font un tube à la veille de la guerre avec *Santa Lucia*. Vedettes des Folies-Belleville à la Libération, faire-valoir de Maurice Chevalier à l'ABC, ils enregistrent leurs premiers disques chez Odéon en 1942. Ils chanteront jusqu'en 1960 des *Mélodies mexicaines* et *Tango bleu*, ils broderont à deux voix sur *Tu n'as pas très bon caractère* de Marino Marini ou le *Voyage au Canada* de Trenet, ils brosseront le portrait du *Muletier d'Andorre* et de *Piccina la Belle*. Cheveux en arrière, sourires impeccables, en costume mexicain ou cravatés, Patrice et Mario roulent les « r », pratiquent la valse chaloupée, la rumba à l'italienne, le fox-trott à la sud-américaine. L'exotisme est à tendance argentino-espagnole (castagnettes et cuivres), la mélodie vient droit de l'Italie du Nord, et les jeunes filles des chansons jouent de l'ukulélé sur un air de swing américain. C'est frais et kitsch.

A la Libération, Paris digérait encore son héritage italien. Yvo Livi (Yves Montand), né à Monsummano, prend pied sur la scène française. Des auteurs lui composent des chansons. Jean Dréjac est l'un d'entre eux. Le disque qui vient de paraître s'appelle *les Grands Crus de la chanson française*. La pochette est laide, et l'on pense à une compilation de chansons à boire. D'ailleurs, le premier titre annoncé est *Ah ! le petit vin blanc*, et un sceau apposé sur le jaune paille de la première page nous certifie qu'il s'agit bien là de la *« Pub TV, 50 ans de bouteille, 1944-1994 »*. Pinard ou débarquement ? Que nenni ! Jean Dréjac, né à Grenoble en 1921. *Sous le ciel de Paris, le P'tit Bal du samedi soir, l'Été 42, l'Homme à la moto, le Chemin des forains, la Cuisine*, etc. Piaf, Gréco, Montant et tant d'autres l'ont chanté, et la Sacem vient de lui consacrer un film (dans une série documentaire sur les auteurs). Avant d'être auteur, Jean Dréjac fut chanteur de charme. Romain Didier l'a incité à reprendre le métier, le temps de quatorze titres célèbres. Il lui a concocté de jolis arrangements, aptes à soutenir une voix moins effrontée que celle de Gréco se moquant des femmes qui apprennent *« la cuisine qui retient les petits maris qui s'débinent »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Patrice et Mario, *Morceaux choisis*. 1 CD Columbia 477 159-2. Jean Dréjac, *les Grands Crus de la chanson française*. 1 CD Flarenasch 184.



d'affiche

voyageuses

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A TOUTE ALLURE. Film américain d'Adam Rifkin, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BLINK. Film américain de Michael Apted, VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; George V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

DEUX COW-BOYS A NEW-YORK. Film américain de Gregg Champion, VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

2 GARÇONS, 1 FILLE, 3 POSSIBILITÉS. Film américain d'Andrew Fleming, VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'OURS EN PELUCHE. Film français de Jacques Deray, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WIND. Film américain de Carroll Ballard, VO : Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

SÉLECTION

Le Ballon d'or. De Cheik Doukoure, avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Habib Hammoud, Mariam Kaba, Agnès Soral. Français (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

L'Eau froide. D'Olivier Assayas, avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet, Laszlo Szabo, Jean-Pierre Darroussin, Dominique Faysse, Smaïl Mekki. Français (1 h 32).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'Enfant lion. De Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu. Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

J'ai pas sommeil. De Claire Denis, avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle. Français (1 h 50). Interdit-12 ans.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons. De Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire. Français (2 h 40 et 2 h 51).
Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Journal intime. De Nanni Moretti, avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni. Italien (1 h 40).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Maverick. De Richard Donner, avec Mel Gibson, Jodie Foster, James Garner, Graham Greene, James Coburn, Alfred Molina. Américain (2 h 07).
VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

La Reine Margot. De Patrice Chéreau, avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc. Français (2 h 43).
Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; U. G. C. Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).

The Crow. D'Alex Proyas, avec Brandon Lee, Ernie Hudson, Michael Wincott, David Patrick Kelly, Angel David, Rochelle Davis. Américain (1 h 41). Interdit–12 ans.
VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Trop de bonheur. De Cédric Kahn, avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechar, Didier Borga. Français (1 h 25).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

REPRISES

Lady for a Day. De Frank Capra, avec May Robson, Warren William, Guy Kibbee, Glenda Farrell, Ned Sparks, Jean Parker. Américain, 1933, noir et blanc (1 h 34).
VO : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Phantom of the Paradise. De Brian De Palma, avec Paul Williams, Jessica Harper, William Finley. Américain, 1974 (1 h 30). Interdit–12 ans.
VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

La Première Folie des Monty Python. De Ian McNaughton, avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle, Terry Jones, Michael Palin. Britannique, 1972 (1 h 30).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... De Woody Allen, avec Woody Allen, John Carradine, Lou Jacobi, Louise Lasser, Gene Wilder, Burt Reynolds. Américain, 1972 (1 h 30). Interdit–12 ans.
VO : 14 Juillet Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Un été 42. De Robert Mulligan, avec Jennifer O'Neill, Gary Grimes, Jerry Houser, Olivier Conant, Katherine Allentuck, Christopher Norris. Américain, 1970 (1 h 45).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FESTIVALS

Les Etats généraux du film documentaire à Lussas. Une semaine entièrement consacrée au documentaire. Au programme, plusieurs rencontres autour des œuvres de Chris Marker (avec notamment la série *l'Héritage de la chouette*), Ken Loach, Radovan Tadic, Amos Gitaï. Et des programmes consacrés à la représentation de la durée, et au cinéma d'intervention à l'heure de Sarajevo. Chaque thème fait l'objet d'un débat. Un séminaire est par ailleurs organisé autour de la fonction critique face à la télévision.
Du 15 au 21 août. Ardèche Image, 07170 Lussas. Tél. : 75-94-28-06.

Les inédits de Fantastica. Le cinéma Le Grand Pavois présente cinq films fantastiques : *Trauma*, de Dario Argentino ; *le Retour des morts vivants*, de Brian Yuzna ; *Ticks*, de Tony Randel ; *Vendredi 13 (Jason en enfer)*, de Adam Marcus ; *Doppelgänger (Le double Maléfique)*, d'Avi Nesher.
A partir du 10 août. Le Grand Pavois, 364, rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél. : 45-54-46-85.

MUSIQUE CLASSIQUE

Schola Cantorum d'Oxford, Paris. Byrd. Purcell : *Music for the Funeral of Queen Mary*. Schola Cantorum d'Oxford, Jeremy Summerly (direction). Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45, les 10, 11 et 12. *Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.*

Festival de La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Bruno Canino (piano), Quatuor Sine nomine jouent Schumann : *Nachtstücke pour piano op. 23*. Brahms : *Variations pour piano sur un thème de Schumann op. 9, Rapsodies op. 79, Quintette pour piano et cordes op. 34*. Parc du château de Florans, 21 h 30, le 11. Brahms : *Ein Deutsches Requiem*. Barbara Schlick (soprano), Klaus Mertens (baryton), Elzbieta Kalvelage, Michael Krücker (piano), Chorus Musicus Köln, Christoph Spering (direction). Abbaye de Silvacane, 21 h 30, le 12. Tél. : 42-50-51-15. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre n° 25*. Schumann : *Concerto pour piano et orchestre*. Jean-Claude Pennetier (piano), Orchestre Tapiola Sinfonietta, Jean-Bernard Pommier (direction). Parc du château de Florans, 21 h 30, le 13. Mendelssohn : *Concerto pour piano et orchestre*. Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 4*. Jean-Bernard Pommier (piano, direction), Orchestre Tapiola Sinfonietta. Parc du château de Florans, 21 h 30, le 14. Chopin : *Scherzos*. Schubert : *Sonate pour piano D 960*. L. Leonskaja (piano). Parc du château de Florans, 21 h 30, le 15. L. Couperin : *Pièces pour clavecin suite en ut*. Bach : *Suites françaises pour clavecin BWV 815, 816*. F. Couperin : *Œuvre pour clavecin ordre nos 25, 11*. Blandine Rannou (clavecin). Abbaye de Silvacane, 18 heures, le 17. Tél. : 42-50-51-15. Copland : *Variations pour piano*. Schumann : *Kreisleriana*. Reynolds : *Poèmes en hommage à Delius*. Rachmaninov : *Humoresque op. 10 n° 5, Mélodie op. 3*. Tchaïkovski : *Humoresque op. 10 n° 2, Dumka*. Kreisler-Rachmaninov : *Liebeslied*. Tchaïkovski-Wild : *Danse du Lac des cygnes*. Tchaïkovski-Pabst : *Etudes*. Stephen Hough (piano). Parc du château de Florans, 21 h 30, le 17. *Tél. : 42-50-51-15.*

Festival de Saint-Céré (Lot). Mozart : *Cosi fan tutte*. Ksenija Skacan (Fiordiligi), Sandrine Sutter (Dorabella), Sylvie Bertho (Despina), Yann Beuron (Ferrando), Olivier Heyte (Guglielmo), Till Fechner (Alfonso), chœur et orchestre du festival, Stéphane Deneve (direction), Patrick Abejean (mise en scène). L'Usine, 21 h 30, le 12. Tél. : 65-38-28-08. De 150 F à 250 F. Haydn : *La Création*. Sandrine Piau (soprano), Guy Bélanger (ténor), Jean-Claude Sarragosse (baryton-basse), Chœur de l'Académie vocale de Saint-Céré, Orchestre de la Radio de Varsovie, Joël Suhubiette (direction). *Abbatiale, 21 heures, les 11 et 13. Tél. : 65-38-28-08. De 100 F à 160 F.*

Festival de Prades (Pyrénées-Atlantiques). Schubert : *Quatuor à cordes D 810 « la Jeune Fille et la Mort », Octuor pour cordes et vents op. 166*. Michel Lethiec (clarinette), Amaury Wallez (basson), André Cazalet (cor), Régis Pasquier, Christian Altenburger (violon), Bruno Pasquier (alto), Arto Noras (violoncelle), Wolfgang Güttler (contrebasse), Quatuor Talich. Abbaye, 21 heures, le 13. *Tél. : 68-96-33-07. De 120 F à 160 F.*

JAZZ

Paris. Duc des Lombards. Bruno Michéli/Francis Lockwood/Gilles Naturel/Peter Gritz les 12 et 13. A partir de 22 heures. 78 F. *Tél. : 42-33-22-88.*

Baiser Salé. Tiacoh Sadia les 12 et 13. A partir de 22 heures. 100 F. *Tél. : 42-33-37-71.*

Petit-Journal Montparnasse. Barney Wilen le 10. 21 heures. *Tél. : 43-21-56-70.*

Gers. Marciac-17e Jazz in Marciac. Deux chapiteaux de cirque, un public très vacancier, une programmation essentiellement centrée sur des vedettes. Oscar Peterson, Abbey Lincoln, Joe Henderson, Herbie Hancock, Betty Carter, Max Roach, Stéphane Grappelli, etc. Jusqu'au 15 août. De 120 F à 220 F selon les soirées et les places, 60 F moins de douze ans, abonnements 660 ou 1 200 F. Tél. : 62-09-33-33.

CHANSON MUSIQUES DU MONDE

Paris Quartier d'été, l'Été en fête à La Villette. Dernier bal-concert au kiosque à musique du parc de La Villette le dimanche 14 août de 17 h 30 à 21 heures (musique des Caraïbes) ; fanfares hollandaise, suisse et basque espagnole les 11, 12 et 13 août, de 16 heures à 18 heures ; démonstrations de cirque les 11 et 13 août de 15 heures à 18 heures ; ateliers sous le chapiteau de l'Ecole du cirque d'Annie Fratellini, jusqu'au 12 août de 19 heures à 22 heures (renseignements : 40-03-75-28). Paris Quartier d'été continue d'offrir des leçons de danse avec son Bal moderne et les Arts étonnants au Théâtre national de Chaillot, c'est l'occasion de retrouver le plaisir de danser, avec de jeunes chorégraphes professionnels. Jusqu'au 13 août, de 19 h 30 à minuit. *L'Été en fête à La Villette, jusqu'au 4 septembre. Tél. : 40-03-75-75 et 36-15 Villette. Paris Quartier d'été, jusqu'au 15 août. Tél. : 40-28-40-33.*

Nuits sans frontières au New Morning. Un mois d'août torride en direct des Caraïbes, avec Wilfrido Vargas, le roi du merengue. *Du 11 au 13 août à partir de 21 heures. Cultures sans frontières, tél. : 45-82-44-40, location FNAC.*

Blancs d'Afrique à la Chapelle des Lombards. Un concert du groupe de Ben's Belinga, un ancien de Touré Kounda et de Kaoma. *10 et 11 août à 20 heures. Tél. : 43-57-24-24, location : FNAC et Virgin Megastore.*

Place à la musique à Châlons-sur-Marne. Quatre concerts par semaine sur la place de la République, avec des musiques du monde le jeudi, du jazz et du rhythm'n blues le vendredi, du rock le samedi et du classique le dimanche. Au programme des musiques du monde : Anthony « Ras Dubba » Gussy and the New Examples (reggae) le 11, X Dizzy (rock) le 12, Alan Jack (blues) le 13. *Jusqu'au 27 août. 10, rue Saint-Eloi, 51000 Châlons-sur-Marne. Tél. : 26-21-08-30.*

Les jeudis du port à Brest. Artistes de rues (encore), cabarets, musique en plein air et grandes scènes. Pour les concerts, le 11 : Gérard Blanchard, Manu Lann Huel. *Chaque jeudi, jusqu'au 1er septembre. Tél. : 98-00-81-43.*

Festival interceltique de Lorient. Toute la Bretagne en parle, avant de le préparer, puis de le vivre depuis le 5 août. Avec ses 200 000 spectateurs, ses défilés de pipe-bands, ses concours de chant, de bagadou, ses fest-noz, ses soifs ravageuses. Pour la deuxième ligne droite le 11 : Texas, nuit folk de Bretagne ; le 12 : I Muvrini et Cornemuses, concert de Uleian Pipe ; le 13 : nuit du port de pêche, nuit country, Denez Prigent, Cherish the Ladies ; le 14 : concours de sonneurs en couple, Boy of the Lough. *Jusqu'au 14 août. 2, rue Paul-Bert, 56100 Lorient. Tél. : 97-21-24-29.*

Sacré nombril à Pougne-Hérisson. Grande fête loufoque, basée sur l'imaginaire et la dérision, concert de tondeuses, théâtre de rue (Oposito, Délices dada...), défilés d'équipages, conteurs. *Le 14 août. Office de tourisme de Parthenay (Deux-Sèvres). Tél : 49-63-73-55.*

Rencontres francophones de la chanson à Salon-de-Provence. Seizième édition. Une autre façon d'aborder la chanson avec, entre autres, Nilda Fernandez le 13. *Jusqu'au 14 août. 3 Domaine Ventre, 13001 Marseille. Tél. : 91-54-83-69.*

Feria de Béziers. Dans la rue bat le cœur de la feria. Au programme : Musiques de rue mexicaine et d'Afrique du Sud, flamenco, variétés, rock, mambo... *Du 12 au 15 août. Tél. : 67-31-76-76/ 67-76-13-45.*

DANSE

Short Stories. Nouveau spectacle de danse-théâtre du chorégraphe américain David Vaughan, dont le décor est la ville. Les scènes peuvent être intérieures ou extérieures, publiques ou privées. *Jusqu'au 15 août à Dijon, et les 18 et 19 août à 18 heures à l'esplanade du Centre Pompidou à Paris. Tél. : 80-67-69-82.*

ARTS

PARIS

Joseph Beuys. Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environ quatre-vingts œuvres rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les quatre cent cinquante-six dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*. *Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 3 octobre.*

Robert Irwin. L'exposition montre tous les aspects de l'œuvre de ce Californien peu connu en Europe : depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non. *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Jusqu'au 16 octobre.*

Félix Nadar. Félix Nadar (1820-1910) est un des photographes les plus connus dans le monde, l'inventeur – précoce – du portrait moderne. Cette rétrospective de haut vol (150 tirages originaux, le plus souvent uniques) est l'événement photographique de l'été. *Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 11 septembre.*

RÉGIONS

Alès

Jeanne Coppel. On connaissait de Jeanne Coppel (1896-1971) de superbes collages. L'exposition révèle un peintre, aux abstractions fluides et nuancées. *Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, 30100 Rochebelle. Tél; : 66-86-98-69. Jusqu'au 9 octobre.*

Altkirch

Pierre Alechinsky. Composition à plusieurs mains de collages ou de tableaux – poèmes réalisés avec des amis (écrivains ou peintres), parents et enfants. *Centre rhénan d'art contemporain, 18, rue du Château, 68130. Tél. : 89-08-82-59. Jusqu'au 11 septembre.*

Avignon

Dubuffet paysagiste. Cet aspect de l'œuvre mal connu en une centaine de tableaux provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédits en Europe. *Palais des papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Jusqu'au 2 octobre.*

Céret

Auguste Herbin. En plus de cent tableaux de 1902 à 1960, le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse. *Musée d'art moderne, 8, bd du Maréchal-Joffre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.*

Colmar

Adolphe Braun. Première rétrospective consacrée au photographe alsacien Adolphe Braun (1812-1877) : compositions florales, scènes rurales, panoramiques. *Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Jusqu'au 30 octobre.*

Lectoure (Gers)

L'été photographique. Bernard Plossu montre ses images réalisées avec les « appareils-jouets » : le Brownie-Flash de son enfance, les jetables, Instamatic, Agfamatic... *Centre photographique de Lectoure, 5, rue Sainte-Claire, 32700. Tél. : 62-68-83-72. Jusqu'au 30 septembre.*

L'Isle-sur-la-Sorgue

Des bords de l'Escaut aux rives de la Sorgue. Les artistes flamands modernes du réalisme à l'expressionnisme, de 1880 à 1940. Parmi eux Ensor, Constantin Meunier, Fernand Khnopff, Léon Spillaert, Permeke, Servranckx. *Hôtel Donadeï de Campredon, centre Xavier-Battini, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800. Tél. : 90-38-17-41. Jusqu'au 30 octobre.*

Marseille

L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910. Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque. A sa mort, en 1906, Derain arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque qui reviendra en compagnie de Friesz ou de Dufy. *Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Jusqu'au 25 septembre.*

Marseille

Poupées Kachina. Ernst, Breton, Duchamp collectionnaient les poupées sculptées par les Indiens du nord de l'Arizona. En voici, parmi d'autres, venues de Santa-Fé ou d'Albuquerque, de Londres ou de Neuchâtel. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 septembre.*

Metz

Etienne Cournault. Rétrospective d'un des fondateurs de l'Union des artistes modernes, complètement oublié aujourd'hui. Cournault fut décorateur, peintre proche de l'école de Nancy, mâtiné de surréalisme, ami de Pierre Chareau et de Rose Adler. Un artiste singulier à redécouvrir. *Musée de la Cour-d'Or, 2, rue du Haut-Poirier, 57000. Tél. : 87-75-10-18. Jusqu'au 24 octobre.*

Mouans-Sartoux

Le feu de la couleur, Bernard Aubertin. Monochromes rouges, et tableaux-feux d'un artiste sexagénaire, et discret. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait partie du groupe Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven par exemple. *Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jusqu'au 20 novembre.*

Meymac

Jörg Immendorff. Immendorff se pose en acteur-témoin de la société, et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique, qu'il voit sombre, agitée, cauchemardesque. *Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Jusqu'au 9 octobre.*

Nancy

Jean Arp. Rétrospective en 125 pièces (sculptures, reliefs et papiers) de l'œuvre d'un dadaïste qui sut concilier abstraction et surréalisme. *Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-85-30-72. Jusqu'au 18 septembre.*

Nîmes

Sigmar Polke. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clef, de référence. *Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Jusqu'au 16 octobre.*

Pont-Aven

Le cercle de Gauguin en Bretagne. Gauguin fait son quatrième et dernier séjour en Bretagne d'avril à novembre 1894. Les amis et disciples sont là : Filiger, Seguin, Maufra, Sérusier, O'Conor, Jourdain, Moret... *Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-Ville, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Jusqu'au 26 septembre.*

Quimper

Max Jacob et Picasso. Le poète est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard. En trois cents œuvres, le compte rendu d'une amitié qui a fini par s'effilocher. *Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000. Tél. : 98-95-45-20. Jusqu'au 4 septembre.*

Rouen

Les cathédrales de Monet. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové. *Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 14 novembre.*

Saint-Etienne

Art américain : les années 1960-1970. Une sélection des collections du musée, dont la richesse n'est plus à démontrer, ce qui rend rarement possible leur présentation exhaustive. *Musée d'art moderne, La terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Jusqu'au 30 septembre.*

Saint-Paul

Georges Braque. Pour le trentième anniversaire de la Fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans. Cent vingt tableaux fauves, cubistes et post-cubistes. *Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.*

Saint-Tropez

Aristide Maillol. Plusieurs grandes figures de *Baigneuses* ainsi que le premier état (1905) de *la Méditerranée* et beaucoup de dessins pour le cinquantenaire de la mort du sculpteur. *Musée de l'Annonciade, 83990. Tél. : 94-97-04-01. Jusqu'au 26 septembre.*

Toulon

L'Art américain. Œuvres des années 60 à aujourd'hui, extraites des collections publiques françaises de province. *Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Jusqu'au 30 octobre.*

Vassivière

Gloria Friedmann, Aboudramane, Fabien Lerat. Hommage au monde rural par trois belles natures, d'origine et d'expression très différentes. *Centre d'art contemporain de Vassivière-en-Limousin. Tél. : 55-69-27-27. Jusqu'au 2 octobre.*

Villeneuve-d'Ascq

Dennis Oppenheim. Un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body-art et le land-art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes. *Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 25 septembre.*

CULTURE

ARTS

Un trou de trésorerie de plus de 2 millions de francs au Centre national d'art contemporain de l'Isère

Le CNAC de Grenoble sur la sellette

Le ministre de la culture a demandé à l'inspection générale de l'administration d'ouvrir une enquête sur le fonctionnement du Centre national d'art contemporain (CNAC) de Grenoble – Le Magasin. De son côté, la justice s'intéresse à certaines opérations financières effectuées par sa directrice. Une information judiciaire la concernant devrait être prochainement ouverte.

GRENOBLE

de notre correspondant

La grande halle métallique du Magasin, conçue par Gustave Eiffel, est devenue l'un des pôles français de diffusion de l'art contemporain. Imaginé, au début des années 80, par l'ancien ministre de la culture, Jack Lang, le CNAC fut inauguré par son successeur, François Léotard, au mois d'avril 1986. Depuis son ouverture, ses deux directeurs, Jacques Guillot puis Adelina von Fürstenberg – cette dernière a pris la tête de l'institution en 1989 –, ont parfaitement rempli les principales missions du centre. Il est à la fois une vitrine de l'art contemporain, un lieu de création pour un certain nombre d'artistes français ou européens, et une école pour la formation de « médiateurs » en art contemporain. La ville de Grenoble et le département de l'Isère – qui participent, à hauteur de 33 %, au financement de son budget de fonctionnement, qui s'élève, pour 1994, à un peu plus de 10 millions de francs (1) – estiment qu'il contribue largement au renom de la cité dauphinoise dans le monde. *« Avec le chorégraphe Jean-Claude Gallotta, Le Magasin est l'un des meilleurs ambassadeurs de Grenoble et de l'Isère à l'étranger »*, souligne l'adjoint à la culture de la ville, Bernard Betto (CDS).

La dimension emblématique accordée à cette institution a-t-elle pu favoriser les dérapages financiers récemment constatés et la formation d'un trou de 2 165 906 francs – les comptables du Trésor sont précis – au cours des exercices 1992 et 1993 ? C'est l'une des questions auxquelles devront répondre, avant le 30 octobre, les membres de la mission d'inspection. Mais la justice, qui depuis un mois s'intéresse également à la gestion financière du centre, pourrait agir avec une plus grande célérité, en ouvrant dans les prochaines semaines une information judiciaire. En effet, le commissaire aux comptes du CNAC a refusé de certifier la régularité et la sincérité des comptes annuels du centre. *« la totalité des pièces justificatives n'ayant pu être produites »*, explique Yves Gondran, directeur délégué pour la culture au conseil régional Rhône-Alpes, dans une lettre adressée le 29 juin aux conseillers régionaux membres du conseil d'administration du Magasin. Les premières investigations faites par la division financière du service régional de la police judiciaire (SRPJ) ont mis au jour *« un certain nombre d'opérations discutables »*, effectuées par sa directrice, qui étaient destinées à promouvoir, principalement à l'étranger, l'image du Magasin et de Grenoble. Cette onéreuse politique conduisait Adelina von Fürstenberg à mener un train de vie élevé, dans les capitales de l'art qu'elle fréquentait.

« Anomalies » et « maladresses »

Les enquêteurs s'interrogent aussi sur certaines de ses « libéralités » à l'égard d'artistes, notamment étrangers, qui, précisent-ils, *« ne sont pas des nécessiteux »*. Toutefois, ils soulignent que *« le comportement de la directrice du CNAC ne relève pas d'un intérêt personnel direct, même si certaines facturations posent problème »*.

Adelina von Fürstenberg attribue l'essentiel des difficultés actuelles du Magasin à l'organisation de l'exposition d'Alighiero Boetti, au mois de novembre 1993. Pour honorer cet artiste italien, gravement malade et depuis lors décédé, la directrice artistique du CNAC a souhaité présenter ses œuvres les plus récentes, conçues sur des supports en tapis, fabriqués par des réfugiés afghans installés au Pakistan. Pour financer la réalisation du travail de Boetti, le Magasin s'associa avec le Musée Saint-Pierre de Lyon, qui s'engagea à racheter un certain nombre d'œuvres de l'artiste. Mais, quelques mois plus tard, le conseil municipal de Lyon refusa de financer ce projet. Dès lors, le CNAC organisa seul l'exposition. *« Nous sommes parfois trop enthousiastes. Il faut que nous travaillions d'une façon plus raisonnée »*, reconnaît aujourd'hui Mme von Fürstenberg.

Alain Bonhomme, délégué adjoint aux arts plastiques, explique ainsi les *« anomalies »*, les *« maladresses »* et les *« erreurs »* de la directrice du CNAC : *« Dans certaines opérations, elle a laissé parler son cœur et elle a agi, en matière de gestion administrative, d'une façon un peu trop « poétique ». L'exposition Boetti pose un certain nombre de problèmes. Plusieurs points supposent des explications complémentaires. Incontestablement, il y a eu des anomalies, et une gestion insuffisamment transparente. »* Il note par ailleurs *« le train de vie un peu trop somptuaire »* d'Adelina von Fürstenberg. *« Des choses pas nécessairement régulières ont été commises. Mais les sommes en jeu sont assez dérisoires. Nous nous portons garant de l'honnêteté personnelle d'Adelina von Fürstenberg, qui a, d'autre part, la confiance artistique du ministère de la culture. »*

Le représentant de la ville de Grenoble, Bernard Betto, fait preuve de la même indulgence. Il affirme que *« tout est sur le point de s'arranger. Le Magasin a été victime d'un accident, mais il n'y a rien de grave. Dans deux ans, le trou de trésorerie sera comblé »*, grâce au plan de redressement élaboré, au mois de juin, par le conseil d'administration du CNAC. Mais l'action diligentée par la justice, qui semble décidée à faire la lumière sur cette affaire, risque de contrarier le bel optimisme affiché par les principaux bailleurs de fonds du Centre d'art contemporain de Grenoble.

M. Bonhomme souligne les problèmes de gestion assez voisins de ceux de Grenoble relevés ces derniers mois dans d'autres centres d'art contemporain, au Nouveau Musée de Villeurbanne (*le Monde* du 27 avril 1994) comme à La Criée de Rennes. Ils sont, dit-il, l'expression d'un *« encadrement insuffisant »* de ces structures associatives par ceux qui les financent. Selon le délégué adjoint aux arts plastiques, *« la fonction de directeur artistique n'est pas facilement conciliable avec une gestion rigoureuse des deniers publics »*.

Les problèmes financiers du Magasin ne devraient pas cependant remettre en cause l'autonomie dont il dispose vis-à-vis de son puissant voisin, le Musée de peinture et de sculpture de Grenoble (2), installé depuis six mois dans ses nouveaux murs. Pourtant, depuis son arrivée à Grenoble il y a sept ans, son conservateur en chef, Serge Lemoine, rêve de réunir sous sa houlette les deux institutions, dans un double souci artistique et financier (3). Le beau parcours qu'a connu le CNAC, jusqu'aux « errements » constatés récemment, a incité l'Etat et les collectivités locales à encourager le développement d'itinéraires parallèles pour le musée, chargé de la conservation de la brillante collection grenobloise de peintures et de sculptures, et pour Le Magasin, soucieux de rechercher et de montrer de nouveaux talents. L'ensemble des partenaires du Centre national d'art contemporain ne semblent pas disposés à renoncer à cette politique.

CLAUDE FRANCILLON

(1) L'Etat subventionne le CNAC à hauteur de 34,3 %, le conseil général de l'Isère, 18 %, la région Rhône-Alpes, 17 %, la ville de Grenoble, 14,7 %, les partenaires privés, 9 %. Les entrées représentent 2 % du budget et les produits de la librairie 5 %.

(2) Son budget annuel de fonctionnement est de 30 millions de francs. Il est pris en charge par la ville de Grenoble et le département de l'Isère.

(3) Le Musée de Grenoble dépend de la direction des musées de France (DMF) du ministère de la culture, alors que le CNAC est rattaché à la délégation aux arts plastiques (DAP).

BIENNALE DE L'ÉMAIL, à Limoges

Les roches, le feu et le design

LIMOGES

de notre correspondant

Soixante-quatre artistes émailleurs de vingt et un pays sont rassemblés à Limoges pour la XIIe Biennale internationale de l'émail. Avec une nation privilégiée – le Canada – et une forte présence des Républiques issues de l'ex-URSS.

Pour la première fois, la Biennale a abandonné le principe d'une sélection pour laisser à chaque pays la responsabilité de ses choix. Il en résulte une vaste confrontation de langages plus ou moins contemporains, du minimalisme aux tentations hyperréalistes. Avec un retour assez général aux métiers, à la préciosité et à l'amour de l'objet. Comme s'il s'agissait d'en finir avec un vieux complexe d'infériorité par rapport à la peinture. Cette cuvée 1994 affirme, en outre, une évolution esquissée depuis plusieurs années : le rassemblement multiforme à Limoges des pratiques artistiques nées de la terre, de la roche et du feu. La ville, cet été, multiplie les expositions. Avec, entre autres, deux redécouvertes du XIXe siècle : l'orfèvrerie émaillée (le joaillier parisien Frédéric Boucheron, les débuts de Christofle), et les délires porcelainiers de la manufacture limougeande Pouyat (1835-1912).

L'esthétique industrielle contemporaine est également représentée avec, notamment, une « maison apprivoisée » où le designer Nestor Perkal a invité quelques amis. Et la traditionnelle exposition estivale des manufactures limousines de porcelaine profite de cette profusion pour souligner que la profession se risque parfois à des aventures actuelles.

GEORGES CHATAIN

▶ Biennale internationale de l'émail, chapelle du lycée Gay-Lussac, palais de l'Évêché, Musée Adrien-Dubouché. Jusqu'au 31 août. Tél. : 55-34-58-27.

MUSIQUES

PolyGram affiche des bénéfices en hausse

La compagnie de disques et de films PolyGram, filiale à 75 % du groupe électronique néerlandais Philips, a annoncé, mardi 9 août, un bénéfice net imposable de 234 millions de florins (plus de 700 millions de francs) pour les six premiers mois de 1994, soit une hausse de 14,7 % sur l'an passé (615 millions de francs) à la même période. Les ventes, toutes activités confondues, ont progressé de 14 %, passant de 3,630 à 10,924 milliards de francs.

Passant en revue les succès de l'année, Alain Levy, PDG de PolyGram, a souligné la réussite de *Quatre mariages et un enterrement*, de Mike Newell, un *« film à petit budget qui a déjà rapporté 100 millions de dollars au box-office »*, produit par PolyGram Filmed Entertainment, qui a sorti sept films au premier semestre. PolyGram Music Publishing (édition musicale) a comptabilisé une vingtaine de titres dans le « Top 20 » mondial. Les plus gros vendeurs du semestre sont *Superknown* du groupe de Seattle, les Soundgarten (2 millions d'exemplaires vendus dans le monde entier), suivis de *Very Necessary* des rappers Salt'n'Pepa.

Le marché de la musique classique, où PolyGram est représenté par trois labels, Deutsche Grammophon, Decca et Philips, s'est amélioré. Pavarotti (*My Heart's Delight*, 400 000 exemplaires) et Cecilia Bartoli (*Italian Songs*, 100 000) arrivent en tête des ventes de la multinationale. Le semestre à venir verra la sortie du premier enregistrement depuis vingt ans des *Troyens* de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit (Decca).

George Michael relance sa bataille contre Sony. – Le chanteur britannique George Michael a relancé, le 8 août, sa bataille contre le géant japonais Sony, en faisant appel d'une décision de la Haute Cour de Londres qui lui avait refusé, le 21 juin, le droit de rompre un contrat le liant à Sony Music Entertainment UK pour la réalisation d'au moins six disques jusqu'en l'an 2003. George Michael, trente ans, reproche à sa compagnie de l'avoir enfermé dans une image de sex-symbol et d'avoir volontairement négligé la promotion de son album *Listen Without Prejudice*, sorti en 1990. En juin, la Haute Cour avait jugé le contrat *« raisonnable et juste »*, d'autant que la star l'avait renégocié en 1988, quand Sony avait racheté CBS. Le premier procès a duré plusieurs mois et a été suivi avec intérêt par l'industrie mondiale du disque, qui craint que le cas ne fasse jurisprudence.

EN BREF

ARCHÉOLOGIE : un char antique découvert en Bulgarie. – Un char en bronze datant du IIe siècle après Jésus-Christ et finement décoré a été découvert lors de fouilles archéologiques dans le site Kiréka, près de la ville de Kaspitchan, au nord-est de la Bulgarie. Les squelettes de trois chevaux ont été découverts à proximité du char qui se trouvait près de la tombe d'un aristocrate thrace du IIe ou IIIe siècle de notre ère. Il y a cinquante ans, un char de la même époque avait été découvert dans cette région, près de la ville de Baltchik.

CINÉMA : la libération de Paris dans les salles. – A l'occasion du 50e anniversaire de la libération de Paris, le 25 août 1944, Gaumont a réalisé un film de 6 minutes, constitué d'images d'époque tirées de ses propres archives d'actualités. Il sera programmé en première partie des films dans toutes les salles Gaumont de Paris, du 10 au 31 août.

Appel aux collectionneurs pour le centenaire du cinéma. – En 1995, le cinéma fêtera ses cent ans. A cette occasion, la FNAC et la Cinémathèque française organisent un concours : les personnes possédant objets, décors, affiches, maquettes, photographies, films, costumes et autres documents originaux ou rares ayant trait au cinéma, à son invention ou à son histoire, pourront les présenter à un jury composé de personnalités du cinéma. Après une première sélection, les propositions les plus intéressantes feront l'objet une exposition temporaire en décembre, au Musée du cinéma, au palais de Chaillot. Trois finalistes ayant présenté une œuvre exceptionnelle seront primés.

▶ Envoyer une photo couleur et un descriptif avant le 10 octobre 1994 à : FNAC/LP/Concours Patrimoine cinéma-direction de l'action culturelle, 148, rue Anatole-France, 92596 Levallois-Perret Cedex.

CINÉMA

A TOUTE ALLURE, d'Adam Rifkin

Comme son titre français l'indique, *The Chase* (la Poursuite) est un film pressé. Tellement pressé qu'il ne comporte pas de générique de début. C'est, en effet, à toute allure que Jack Hammond (Martin Sheen), qui vient de s'évader de prison (on ne le saura qu'après), est repéré par deux policiers dans une station-service et qu'il prend sans le vouloir en otage la belle Nathalie Voss (Kristy Swanson), laquelle se revèle la fille d'un milliardaire.

Le reste, tout le reste, n'est que poursuite, avec tout ce que l'on est en droit attendre de ce genre de spectacle, coups d'accélérateur et crissements de pneus, carambolages en série, barrages de police franchis en force. Et, en prime, quelques traits d'humour macabre (un camion de la faculté de médecine sème ses cadavres sur la route). Avec aussi, bien évidemment, l'inévitable idylle que nouent le délinquant et son otage, sans que la situation ne les conduise à mettre un frein à leurs élans.

La (relative) originalité du film tient à l'utilisation qu'il fait des médias, de la télévision notamment. Des télévisions, plus exactement, chaînes d'information continue, grands réseaux ou minuscules unités de production audiovisuelle : tout ce que la région compte de vidéastes, professionnels ou amateurs, se précipite sur l'autoroute, en hélicoptère, en camion ou en voiture, pour exploiter à fond ce fait divers juteux ou, simplement, dans l'espoir de *« passer à la télé »*. Déjà bien verrouillé, le piège se referme ainsi sur Jack Hammond, contraint d'aller jusqu'au bout du rôle que l'on veut lui faire jouer.

Le film, lui, ne va pas jusqu'au bout de sa logique, évacuée par une scène de fantasme (Jack se laisse abattre par une armée de policiers) au profit d'un happy end qui présente au moins le mérite de ne tromper personne : le film d'Adam Rifkin apparaît comme une version « série B » d'*Un monde parfait*, le film de Clint Eastwood. Toutes proportions gardées, certes, mais, dans le désert cinématographique estival, *A toute allure* fait montre d'appréciables vertus rafraîchissantes.

P. M.

2 GARÇONS, 1 FILLE, 3 POSSIBILITÉS, d'Andrew Fleming

L'arithmétique du titre français vise à recueillir quelques miettes du succès de *4 Mariages et 1 enterrement*, avec lequel il n'a pourtant guère à voir. Sa manière de mêler le sous-entendu égrillard et la rigueur d'une combinaison mathématique rend pourtant assez bien compte de l'ambiguïté de cette histoire où, à la suite d'un pataquès administratif, une demoiselle se retrouve à partager avec deux étudiants une chambre de cité universitaire. L'un des garçons est, forcément, un macho joyeux drille, l'autre un intellectuel timide et sensible. « Donc » le deuxième est homosexuel (la preuve : il aime le cinéma français), et amoureux du premier, qui ne songe qu'à sauter la fille, qui elle même n'en pince que pour le deuxième.

Sur ce marabout-de-ficelle sentimental vieux comme Hérodote, il reste à empiler une succession de scènes télécommandées par la mécanique mise en place. Gagné, perdu, le spectateur compte les coups. Andrew Fleming sabote méchamment l'ironie et le second degré, l'action et l'émotion. Il réussit plutôt mieux les séquences où il ne se passe rien, ce qui laisse une petite chance à ses interprètes (Lara Flynn Boyle, Stephen Baldwin, Josh Charles) d'échapper à leur stricte fonction.

Le vrai sujet du film est effleuré, mais esquivé, et dissimulé par le titre : ce qui intéresse le réalisateur, mais qu'il ne sait pas traiter au cours de cette petite comédie un peu leste, c'est la « quatrième possibilité » : aucune des trois formules de couple, mais la fusion des trois protagonistes en un personnage.

J.-M. F.

BLINK, de Michael Apted

Saviez-vous que lorsqu'un aveugle recouvre la vue après une opération il peut lui arriver de voir un objet, ou une personne, mais de n'en former l'image que plusieurs heures après ? Dana Stevens, la scénariste de *Blink* (« clin d'œil », « cillement », en français) le savait et s'est servi de cette information pour inventer une variation sur le thème de *Seule dans la nuit*. Emma Brody (Madeleine Stowe) est une violoniste aveugle de Chicago. Peu de temps après la greffe de cornée qu'elle attendait depuis des années, elle entrevoit un homme dans l'escalier de son immeuble. Le lendemain, elle en perçoit enfin le visage et apprend que sa voisine du dessus a été assassinée. Le policier chargé de l'enquête est jeune, intense, cynique, il est interprété par Aidan Quinn.

Blink effleure quelques thèmes originaux – la réalité et sa perception, les greffes d'organe – mais ne prend pas la grosse tête pour autant. Ici, le motif de l'aveugle qui voit mieux que les voyants sert de support léger à une jolie histoire d'amour, assez sexy, qui donne à deux acteurs plutôt doués l'occasion de faire leur métier. Le film ne sera pas nommé aux Oscars (trop futile), ne fera pas la « une » des mensuels spécialisés (pas assez de stars), ne rapportera pas des dizaines de millions de dollars (pas d'accroche marketing). Libérés de tout enjeu de carrière, Aidan Quinn et Madeleine Stowe font plaisir à voir tant ils mettent de cœur à construire leurs personnages, à s'en écarter pour mieux y revenir. *Blink* ramène à un temps où l'on allait au cinéma dans l'espoir souvent comblé de passer une heure et demie en un clin d'œil.

T. S.

DEUX COW-BOYS A NEW-YORK, de Gregg Champion

La vie, l'amour... les vaches plongeait des cadres supérieurs dans un milieu agricole. *Deux cow-boys à New-York* lui renvoie le monte-charge. Sous prétexte d'arracher la fille d'un fermier au travail au noir de la grande ville (l'esclavage des temps modernes), Woody Harrelson et Kiefer Sutherland, copains plus ou moins fâchés, déboulent à New-York avec chevaux et chapeaux à large bord. La faune qu'ils croisent relève du cliché bête et xénophobe : chauffeurs de taxi enturbannés parlant à peine l'anglais, stylistes homosexuels, grandes bourgeoises nymphomanes... « Cherchez l'emprunt » (*Macadam Cow-boy, Urban Cow-boy...*) et « Cherchez l'erreur » (dans l'équivalent parisien, les personnages tourneraient au coin de l'avenue George-V pour déboucher place d'Italie) constituent les deux seuls jeux susceptibles de tirer le spectateur de sa léthargie.

H. Bé.

WIND, de Carol Ballard

Wind est en apparence un récit romancé de la perte et de la reconquête de l'America's Cup par les Etats-Unis. On retrouve les trucs habituels de Hollywood pour donner une patine romanesque à une histoire qui, dans la réalité, était avant tout une affaire d'argent et de profil de quille : le héros (Matthew Modine) est plaqué par sa petite amie (Jennifer Grey), il la regagnera en même temps que la Cup. Un méchant sponsor (Cliff Robertson) se met en travers de la route d'une équipe d'amateurs enthousiastes. Il sera balayé tel le fétu par la vague.

Carol Ballard se moque bien de tout ce tintouin. Il ne sait pas y faire et surtout il a d'autres envies. Celle de composer des images extraordinaires. De mettre dans l'écran des formes qu'on n'y voit pas tous les jours (un bateau dans le désert, un spinnaker filmé sous toutes les coutures). D'emmener des caméras 35 mm sur la mer et de leur montrer des bateaux comme on n'en a jamais vus. Si l'on emprunte au réalisateur son détachement face aux nécessités dramatiques, *Wind* peut procurer un certain plaisir.

T. S.



REPORTAGE

Ailleurs, sur les îles...

III. – Tonnerre de Groix !

GROIX

de notre envoyée spéciale

Marin fougueux pendant plus de trente-cinq ans, pêcheur intrépide des côtes d'Irlande au large de l'île de Groix, Valentin Bihan a toujours eu le mal de mer. *« Oui ! Malade à chaque marée, depuis la première à onze ans, à bord du thonier* Louis-Bihan, *et jusqu'à la dernière, comme patron de chalutier ! »* Et pendant trente-cinq ans, jusqu'à ce que sa santé le contraigne à jeter l'éponge, Valentin a pris la mer avec résignation. Sans se plaindre, *« habitué »* comme il dit. Ni à la houle ni au tangage. A cela, jamais. Habitué à ramper les premiers jours entre le pont et sa couchette, blanc comme un mort, *« à rendre le petit déjeuner du départ et puis rien que la bile jaune »*, les jambes coupées, anéanti, et écœuré à la seule vue des *« vive-la-joie »* de l'équipage, qui, à peine sortis du port, entamaient, pour se mettre du cœur à l'ouvrage, d'interminables libations. *« Comme ils ont pu se foutre de moi tandis que je rendais l'âme : « T'as vu le patron ? »* Mais Valentin s'accrochait, Valentin tenait bon. Apaisé ou pas, il faisait plus que sa part de travail quand le bateau arrivait en zone de pêche et qu'il fallait s'occuper du poisson. Que faire d'autre quand on est né à Groix, sinon défier la mer ?

Les pères des pères avaient été marins ; les fils le seraient donc. Sans trop se poser de questions. *« La pêche était un métier d'hommes »* et la vie de l'île réglée sur les mouvements des bateaux. *« Il y eut jusqu'à trois cents thoniers dans l'île, vous imaginez ? Les couleurs et le bruit des voiles, les grincements des poulies, les cris, les bruits de charrette, l'odeur de bois, de corde, de sel ; et l'effervescence sur le port le jour de la grande partance... »*

Thons en surplus

On n'annonçait pas de date de retour. Il n'y avait ni moteur, ni radio, ni même de la glace pour conserver le poisson. Alors, quand on revenait, au gré des courants et du vent, les thons suspendus tête en bas le long du pavois, on n'avait qu'une urgence : vendre la marchandise. *« Des senteuses montaient à bord humer et trier le poisson. Sur trois cents thons pêchés, on devait parfois en jeter cent cinquante ! Alors le patron essayait d'amadouer la senteuse... Ma femme sait trop comment se fait la sélection pour que je lui fasse jamais avaler une boîte de thon ! »*

La femme est là, qui trottine dans la maison trapue de Locmaria, lit dans les prunelles de son homme et ne lâche qu'un discret *« à peine le temps de se connaître et de se dire adieu... »* quand il évoque drôlement la fugacité des escales : *« Même pas usé une paire de draps ! »*

Ici bat le cœur de Groix. Ici frémit son âme. Ici, rue de la Belle-Vue, claquent des verbes conjugués au passé qui expliquent le présent ; des phrases qui parlent du siècle sur une île qui fut rude, qui fut forte ; des mots *« sans chiqué »*, sans bémols, qui peignent de couleurs vives les paysages de l'île, qui font parler ses fontaines dotées de cent pouvoirs, bruisser tous ses lavoirs des confidences de femmes, et résonner le port de sons qui sont éteints. La voix de Valentin vous éveille à ces bruits, ces histoires, ces secrets que la géographie confirme mais ne vous révèle pas. Le passé ? Oui. Le passé hante Groix.

« Il la ronge, il l'écrase, il l'étouffe ! » s'emporte Guy Tonnerre, qui tient le Bar de la Jetée, à la merci d'une lame. *« On vit tous de nostalgie, l'œil sur le rétroviseur ! Ah ! joli passé et vertueuse histoire ! Avec des héros magnifiques honorés au musée ou inscrits au club du troisième âge ! Ce passé et nos anciens sont même ce que nous avons de plus beau. Mais où est la relève ? Où est la dynamique ? Voulez-vous que je vous dise ? Le passé nous enlise et cette île est à vendre ! »*

Amorphe, dit-il. Affable mais amorphe. Préservée mais sursitaire. Somptueuse mais suicidaire. Glorieuse mais indigne. Orgueilleuse – ô combien ! – de son sol d'une richesse et d'une diversité archéologiques fascinantes, de ses réserves d'oiseaux marins nicheurs, de son rayonnement maritime – *« Savez-vous que Groix fut jusqu'en 1940 le premier port thonier de France ? »* – de sa tradition de secours aux bateaux naufragés et d'une solidarité exemplaire devant la mort. *« A Groix, on ne meurt jamais seul, et toute l'île est là, y compris la chorale, quand il faut dire adieu... »* Mais chaque ancien qui part n'emporte-t-il pas un peu de la poudre d'or de Groix ?

« C'est sûr ! affirme Valentin, *l'esprit de Groix fout l'camp ! Il faut entendre les jeunes Groisillons oisifs annoncer joyeusement, sans gêne aucune : « Je vis très bien du RMI ou du chômage », ou se vanter de survivre aux crochets des parents qui les couvent – « Petit coco, mange pas de poisson, tu sais bien qu'il y a des piques ! » – pour comprendre que tout a bien changé. »*

Tout ? Le phare est pourtant là sur la pointe de Pen-Men, avec ses cent dix marches, ses quatre éclats toutes les vingt-cinq secondes et Christian, son gardien – son « électromécanicien » – amoureux et poète, qui dit *« la France »* pour désigner le continent. Les Grands Sables, de plus en plus fréquentés, offrent toujours, avec des couleurs de lagon, la plus surprenante plage convexe d'Europe. La lande paraît intacte dans le sud de l'île, parcourue de bruyère, et les roches découpées ne devraient plus subir l'outrage de constructions arrogantes puisque un tiers de l'île est classé et les deux tiers inscrits au périmètre des sites sensibles. D'ailleurs, il faut voir le soin apporté par les Groisillons à la restauration et à la parure de leurs maisons basses, ces pentys aux murs épais conçus pour offrir peu de prise au vent. On les croirait peints de la veille ! Blancs au soleil ou dans les tons pastel (sous l'influence de deux maçons vénitiens débarqués à Groix dans les années 30), avec des volets de couleurs très vives, puisqu'on finissait ainsi les restes de peinture du bateau !

Alors ? Alors, il y a qu'après la guerre l'élan de Groix fut brisé. Que la pêche a sombré, les armateurs préférant s'installer à Lorient ou investir dans la pierre avec leurs dommages de guerre que miser sur Groix. Que les femmes ont délaissé l'agriculture et abandonné leurs sillons, ces minuscules rubans de terre qui striaient autrefois le sol de Groix. Que la population, réduite à une poignée de noms de famille (et notamment Tonnerre !), s'est resserrée autour de son église, qui pointe toujours vers le ciel, avec à la place d'un coq un thon d'acier triomphant conçu par un ancien maire forgeron. Et que toute l'organisation de l'île a sombré corps et âme.

Il y a ceux qui sont partis et reviennent passer leurs vieux jours, ce qui fait dire au maire, Dominique Yvon, que *« la retraite est la principale activité économique de Groix »*. Une activité qui s'épuise, même si le solde migratoire est ainsi positif et assure à l'île une vie de bourgade douze mois de l'année. Il y a ceux qui s'accrochent, malgré le manque de perspective d'emploi et, malgré leur jeune âge, ne peuvent imaginer vivre loin de Groix. *« Moi ? J'en crèverai ! »* assure un jeune maçon. *« Et moi,* dit un marin dont la femme et les enfants vivent à Rennes, *je préférerais divorcer plutôt que de quitter l'île ! »* C'est que, *« vraiment, soyez sincère, vous avez déjà vu une île plus belle que Groix ? »*

Le crêpier et le fleuriste

L'orgueil des Groisillons ! C'est une telle chance, voyez-vous, d'être né Groisillon ! Ils vous le disent ainsi, très simplement, navrés pour vous que vous n'en soyez pas. Et catégoriques sur le fait que vous ne puissiez le devenir. *« Ce n'est pas un adjectif, c'est un état de naissance ! »* précise une commerçante. Et Claire Dubois, la présidente de l'association La Mouette, qui anime l'écomusée, préfère prendre les devants et modestement se classer parmi *« les estivants »*, malgré son installation à Groix il y a quelque trente ans. Mais bien des Groisillons disent encore *« étrangers »*, si ce n'est, pour rigoler, *« les doryphores »*, ces insectes coléoptères qui, selon le *Petit Larousse*, *« causent de grands ravages »*.

Seulement voilà. Malgré les efforts des élus pour ancrer durablement un tourisme « raisonnable » dans l'économie locale, les Groisillons, depuis longtemps, semblent avoir levé le pouce et déposé les armes. Retranchés *« comme le petit village gaulois »* dans leur île. Et paralysés par des liens inextricables au sein de la communauté : le regard sévère de ses membres qui décortiquent les vies – *« Ouvrir une crêperie ? Celui-là bouffera en deux mois tout l'argent de sa mère ! »*, – leurs jugements sans indulgence en cas d'échec – *« C'était cousu de fil blanc ! En voilà un qui peut toujours ramer pour égaler le grand-père ! »* – et leur méfiance viscérale pour les activités non traditionnelles – *« Fleuriste ! Fleuriste à Groix quand les jardins regorgent de fleurs ! »*

Le fleuriste se porte bien, merci. Et le crêpier. Le boulanger. Les pharmaciens. Les aubergistes. Les trois quarts ne sont pas de Groix. S'y plaisent – *« à condition de ne jamais se mêler des affaires de la communauté »*. Mais le nouveau recteur s'en va. Il est des greffes qui ne prennent pas.

« Avant, fulmine Sébastienne, qui gère gaillardement le Café de l'Escale, *il y avait sur l'île des champs d'orge et de blé, chacun cultivait son sillon de salades et de patates. Aujourd'hui, les maisons sont entourées de pelouses et l'on ne trouve plus une botte de persil ! Avant, les gens élevaient des lapins, des poules, une vache. Plus la moindre basse-cour, et pas un litre de lait ! On sortait la bateau tous les jours, par tous les temps, sauf à la fête de la Vierge. Aujourd'hui, on voudrait que la sole, le turbot, la lotte et la langouste tombent toutes seules dans le bateau pour faire la sieste l'après-midi, aller à la plage le samedi, regarder la télé le dimanche !.. Avant, on rêvait de s'en sortir pour aider sa vieille mère et peut-être lui payer un voyage à Lourdes, car elle n'avait jamais quitté l'île. Aujourd'hui, on reste dans ses jupes et on lorgne sur sa petite pension. On n'a plus d'amour-propre ! On n'est plus combatif ! On va faire des courses à Lorient et on revient sur une chaise longue verser des larmes sur les Groisillons au cimetière ! »*

C'est à l'église du bourg qu'on a croisé Marie Le Calvez. Elle venait y faire un petit tour, comme chaque jour. On ne pouvait pas la manquer. Elle avait un petit visage fin, des yeux malicieux et un petit béguin de dentelle sur ses cheveux gris-blanc. Elle aussi nous a parlé de son île, de son grand-père marin qui parlait le breton mais exigeait qu'elle soit éduquée en français, *« même pour le catéchisme ! »*. De l'époque des thoniers et même du petit Paul disparu tôt en mer, avec lequel, dès l'enfance, elle faisait des projets. Puis des conserveries – elle en a connu quatre – qui employaient les femmes et où elle était devenue, avant-guerre, déléguée syndicale, *« parce que c'était juste et chrétien »*. Et de beaucoup de choses encore qui ont fait vibrer Groix. A cheval sur deux siècles, lumineuse et coquette, elle a toujours porté la coiffe. Mais l'épingle qui doit la fixer est devenue douloureuse à ses doigts. Et il y a, de nos jours, un vrai problème de repasseuse...

ANNICK COJEAN

Prochain article :
L'Embellie de Ré

Balises

Située dans le sud de la Bretagne, à 14 km au large de Lorient, l'île de Groix (2 475 habitants l'hiver, jusqu'à cinq fois plus en été) est accessible après une traversée en mer de quarante-cinq minutes, assurée entre quatre et huit fois par jour par les bateaux de la Compagnie morbihanaise et nantaise de navigation (97-64-77-64). On peut y transporter sa voiture, même s'il est plutôt recommandé, vu les proportions de l'île (8 km de long, 3 à 4 km de large) de louer sur place vélos ou scooters.

L'office du tourisme (97-86-53-08) et l'écomusée (97-86-84-60) organisent durant toutes les vacances scolaires des animations axées sur la découverte du patrimoine de l'île, la culture maritime et la transmission du savoir-faire des pêcheurs traditionnels. La réserve naturelle propose aussi des balades de découverte géologique, ornithologique et botanique.

La capacité d'hébergement de l'île s'est considérablement accrue puisque, en plus de six hôtels (dont La Marine, La Jetée, L'Escale et Le Ty-Mad), des habitants proposent à des prix abordables de nombreuses chambres d'hôtes. Un gîte d'étape offre toute l'année aux randonneurs une soixantaine de lits.

A. Co

CARNET

Naissances

Nicolas, Véronique et Maurice-Pierre PLANEL
ont la joie de faire part de la naissance de

Alexandre,

le 6 août 1994.

34, jardins Boieldieu,
92800 Puteaux.

Décès

– Mme Colette Lyon,
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Darquie,
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Hélène ARON,

survenu le 6 août 1994.

71, rue Thiers,
92100 Boulogne.

– Colette Begué-Baron Supervielle,
son épouse,
Delia, Odile, Paul, Patrick, Caroline,
ses enfants,
Leurs épouses et époux,
Ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Paul BEGUÉ,

survenu à Paris, le 5 août 1994.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

30, rue du Pressoir,
75020 Paris.

– L'Association APARTS
M. Jean Javanni,
son président,
Le professeur Jean-Albert Gastaut,
Le docteur François Chièze,
M. Christophe Girard,
ses vice-présidents,
ont la douleur de faire part du décès de son trésorier, membre fondateur,

José FOUCHAC,

survenu le 8 août 1994, à l'âge de trente-sept ans.

– Jean-Yves Le Rue,
Sophie, Olivier, Denis et Nathalie,
Les familles Le Rue et Grosmann
ont la tristesse de faire part du décès de

Claudette LE RUE,
née Grosmann,
professeur d'histoire et géographie,

survenu à Villenoy, le 7 août 1994.

Elle a souhaité que ses cendres reposent au petit cimetière du Folgoët, près de Lesneven (Finistère).

On se réunira à notre domicile, jeudi 11 à 13 heures, puis au funérarium de Valenton (Val-de-Marne), à 15 heures.

21, résidence Bel-Air,
77124 Villenoy.

– Bodo Mirsalis,
Pierre Mirsalis,
Charlotte Mirsalis,
Georges Mirsalis,
ses enfants,
Conjoints et compagnes,
Tania et Johan Mirsalis-Bouin,
ses petits-enfants,
Parents,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marianne MIRSALIS,
née Dammann,

survenu le 6 août 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

– Mme Henri Pouget,
M. et Mme Jean-Hugues Cléroux,
leurs filles et leur petite-fille,
Mme Guy Pouget,
La famille
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri POUGET
(Henri Claude),
agrégé de l'Université,
économiste,

survenu à Paris à l'hôpital Cognacq-Jay, le 4 août 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Le défunt ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, il n'y a pas eu d'obsèques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean-Bernard RIOUAL

nous a quittés.

Souvent il nous dérangeait dans nos certitudes, nos lâchetés quotidiennes.

Par-delà son absence, gardons l'impulsion qu'il donnait à notre vie.

[Ses amis correcteurs du *Monde* et du *Journal officiel* s'associent à la peine de ses proches.]

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Bertrand Gerschel,
son fils,
et Anne-Marie,
Hélène Laville,
sa fille,
et Bernard,
Anne-Séverine, Pascale et Oriane Liotard,
ses petites-filles et arrière-petite-fille,
Christophe, Frédéric et Stéphane Gerschel,
ses petits-fils,
Camille et Sylvie,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcelle VÉRITÉ-GERSCHEL,
écrivain,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 8 août 1994, à Boulogne, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 août, à 10 h 15, au cimetière de Passy, rue du Commandant-Schloesing, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« L'Eternel me guide dans les verts pâturages auprès des eaux tranquilles. »

Les Rozières,
46230 Escamps.
11, rue Bartholdi,
92100 Boulogne.

– Anne Vincent,
sa fille,
a la douleur de faire part du décès de

Colette BOULLET,

survenu le 7 août 1994, à Senlis.

Elle a rejoint son fils,

Gilles VINCENT,

arraché prématurément à son affection à l'âge de trente ans.

Remerciements

– La famille Condamine
adresse ses plus sincères remerciements à tous les amis, collègues et étudiants de l'Institut Pasteur, du CNRS et de l'université Paris-VII qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs ont témoigné leur sympathie à la suite du décès de

M. Hubert CONDAMINE,

survenu le 29 juillet 1994.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 11 août 1944.

En pleins combats pour la libération de la France, plus de six cents détenus des trois prisons de Lyon, enchaînés deux par deux, étaient déportés par le convoi 78 de la gare de Perrache jusqu'aux camps de déportation et d'extermination d'Allemagne et d'Auschwitz.

Les juifs, qu'ils fussent résistants ou pas, étaient séparés des autres déportés-résistants qui furent successivement internés : les hommes au Struthof et à Dachau, les femmes à Ravensbrück.

Au terme de douze jours de calvaire, environ trois cents déportés juifs encore en vie arrivèrent à Auschwitz.

Cent vingt-huit d'entre eux, hommes, femmes et tous les enfants, furent sélectionnés et gazés le 7 septembre 1944.

Parmi eux était notre ami

Ernest BERNAYS,
cinquante-deux ans.

Cent dix-sept hommes et soixante-trois femmes furent immatriculés, rejoignirent l'armée d'esclaves utilisée pour la machine de guerre et d'extermination nazie.

Parmi eux,

Alfred GUMPEL,
trente-six ans,

mort en Autriche, à Mauthausen, en avril 1945.

Lisette Gumpel,
sa femme,
Germaine Gumpel,
sa sœur,
Georges Gumpel,
veuf de Madeleine,
Claudine et Henri Moos,
Michèle et Gilbert Ganem,
ses enfants,
Ses neuf petits-enfants.

Nous restons vigilants.

Nous ne pouvons ni oublier ni pardonner.

– Le 11 août 1944, notre cousin

Claude FRAIBERGER

était déporté de Lyon à Auschwitz, à l'âge de quatre ans, avec sa mère,

Anna FRAIBERGER,

d'où ils ne revinrent jamais.

François Fraiberger,
Alain Fraiberger,
Ghislaine Benkiewicz.

CARNET
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

En suspendant sa licence d'émettre par voie hertzienne

Le Tribunal suprême polonais sanctionne Polsat seule chaîne de télévision privée du pays

VARSOVIE
de notre correspondant

L'unique télévision nationale polonaise privée, Polsat, est de nouveau dans le collimateur : le Tribunal suprême administratif (TSA) vient de suspendre sa licence d'émettre par voie hertzienne. Propriété d'un homme d'affaires polonais, Zygmunt Solorz, Polsat avait été au centre d'une polémique, en janvier dernier, quand le Conseil national de la radio et de la télévision (CNRT, inspiré du CSA français) lui avait octroyé une licence nationale, au dépens de candidats de rang international, comme Bertelsmann, Time-Warner, Turner Broadcasting System (CNN), Reuters ou la CLT.

Le président Lech Walesa, soucieux de son image médiatique avant les présidentielles de 1995, fut parmi les premiers à critiquer ce choix, et à mettre en doute la crédibilité de M. Solorz (*le Monde* du 3 août). Ses accusations ont été reprises par plusieurs media polonais, tandis que les concurrents de Polsat saisissaient la justice, en arguant des « irrégularités » du CNRT.

En réponse à leur requêtes, le TSA a donc suspendu la licence hertzienne de la chaîne, le temps d'examiner une quinzaine de plaintes. La décision sur le fond pourrait intervenir en septembre. En attendant, Polsat devrait suspendre ses émissions hertziennes pour revenir à la transmission satellitaire qu'elle utilisait au départ, perdant ainsi des spectateurs et des resssources publicitaires. Ces dispositions du TSA ont été accueillies avec amertume par la chaîne privée, dont le directeur, Andrzej Rusko, estime à 40 millions de dollars (soit plus de 210 millions de francs) les pertes éventuelles. Toutefois, selon des membres du CNRT, celui-ci ne demandera probablement pas l'arrêt effectif des émissions, et pourrait attendre le verdict définitif du Tribunal.

Un autre reproche est adressé à M. Solorz. Celui-ci, qui a besoin d'argent frais, souhaite introduire sa société en Bourse. La semaine dernière, une importante société polonaise d'import-export, Universal, a déboursé 13,3 de dollars pour acheter 20 % de Polsat. Mais M. Solorz est soupçonné de permettre ensuite l'entrée de capitaux étrangers au delà du seuil légal (33 %).

MICHEL GARA

Fusionnant avec TeleCable

TCI, premier câblo-opérateur américain poursuit sa politique d'expansion

Tele-Communications Inc. (TCI), le premier câblo-opérateur américain, va fusionner avec la dix-huitième société du secteur, TeleCable. L'opération se fera par échange de titres, les actionnaires de TeleCable recevant l'équivalent de 1,2 milliard de dollars en actions de TCI, qui apportera en outre 250 000 dollars comptant. Grâce à cette opération, TCI qui compte déjà plus de onze millions d'abonnés, en acquiert 780 000 nouveaux, répartis dans quinze Etats américains.

Cette fusion représente une nouvelle étape dans la stratégie d'expansion agressive menée par TCI. Elle a lieu dans la perspective d'un bouleversement de la législation américaine des télécommunications, qui permettra aux câblo-opérateurs de proposer également des services vidéo ou de téléphonie avancée. Dans cette optique, TCI vient d'augmenter sa participation dans la chaîne de téléachat QVC, *via* sa filiale Liberty Media (*le Monde* daté 7-8 août). Ce qui assure le contrôle de QVC par TCI et par un autre géant du câble, Comcast, alors que la chaîne de téléachat devait fusionner avec le réseau de télévision CBS.

TCI négocie aussi avec l'éditeur de programmes télévisés Viacom Inc., récent propriétaire des studios de cinéma Paramount, pour créer une société commune dans le secteur du câble. Enfin, avec Microsoft, numéro un mondial du logiciel, TCI va lancer des essais de télévision interactive à Seattle (Washington) et Denver (Colorado). Avec cette série d'accords, la firme d'Englewood (Colorado) efface sa fusion ratée avec la compagnie régionale de téléphone Bell Atlantic, fusion qui avait été annoncée triomphalement en début d'année et qui aurait dû donner naissance à un géant du multimédia (*le Monde* du 25 février). Mais ce « mariage » avait échoué en raison d'obstacles réglementaires.

Pour résister à la concurrence

L'hebdomadaire « Der Spiegel » remanie sa rédaction en chef

BONN
de notre correspondant

Changement à la tête du *Spiegel* : le leader de la presse hebdomadaire allemande, fort d'une diffusion moyenne de 1,15 million d'exemplaires, vient de se séparer de Wolfgang Kaden (cinquante-quatre ans), jusqu'ici corédacteur en chef avec Hans-Werner Kilz (quarante-neuf ans). A la place de ce duumvirat, c'est Hans-Werner Kilz qui conservera la rédaction en chef à partir du 1er novembre prochain. Deux autres membres de la rédaction pourraient soit le seconder, soit être placés sur un pied d'égalité avec lui : les noms de Dieter Wild, ancien chef du service étranger, et de l'éditorialiste Joachim Preuss sont cités.

Wolfgang Kaden, tombé en disgrâce, rejoint la direction de *Manager Magazine*, autre titre de la maison Grüner und Jahr (groupe Bertelsmann), présente à hauteur de 25 % dans le capital du *Spiegel* (le reste se répartit entre la rédaction, qui possède 50 %, et Rudolf Augstein, le directeur du journal, qui détient 25 %). Ce remaniement intervient alors que va se poser le problème de la succession de Rudolf Augstein. Agé de soixante-dix ans, le très influent patron du *Spiegel* – qu'il a fondé en 1947 – est malade et ne participe plus que de loin à la vie de la rédaction.

Mais, la raison urgente du changement à la rédaction en chefest le succès de l'hebdomadaire *Focus*, édité par le groupe Burda et diffusé à 570 000 exemplaires en moyenne, qui bouleverse le paysage des magazines d'actualité allemands. En un an, *Der Spiegel* a vu son tirage baisser de 22 000 exemplaires, et surtout ses recettes publicitaires s'affaiblir de manière alarmante (– 10,9 % pendant le premier semestre de cette année, par rapport à la même période de 1993). Les bénéfices, qui ne sont jamais rendus publics, demeurent cependant positifs : *« plusieurs dizaines de millions de marks »*, confient des sources internes. Mais à la rentrée, le lancement de plusieurs nouveaux titres (chez Grüner und Jahr mais aussi chez Springer) risque de rendre la concurrence encore plus sévère au sein du marché des hebdomadaires.

Hanz-Werner Kilz, journaliste d'investigation spécialisé en politique intérieure, aura fort à faire pour insuffler une nouvelle dynamique au plus ancien et au plus prestigieux des titres de la presse hebdomadaire allemande. *Der Spiegel*, véritable pilier du quatrième pouvoir outre-Rhin – des enquêtes d'une précision inégalée font parfois trembler les institution de la République fédérale –, souffre d'un problème de lisibilité : textes longs, style parfois compliqué, iconographie austère. Soucieux de préserver la tradition d'un hebdomadaire de qualité, Hans-Werner Kilz ne cherchera pas à épouser trop précipitamment le *Zeitgeist* (« l'air du temps »), comme le préconisait Wolfgang Kaden, aujourd'hui destitué.

L. D.

AUTOROUTES ÉLECTRONIQUES : Walt Disney s'associe à trois compagnies américaines. – La firme Walt Disney a l'intention de créer une société qui développera et transmettra des programmes vidéo sur les futures autoroutes électroniques. Un accord dans ce but, dont le montage financier est resté secret, a été signé entre Walt Disney et trois compagnies américaines de télécommunications, Ameritech Corp., Bellsouth Corp. et Southwestern Corp., qui desservent plus de cinquante millions de personnes dans dix-neuf Etats américains. Des films, des jeux, des informations touristiques, des programmes éducatifs, etc., font partie des projets développés par les nouveaux associés. Mais cet accord a également été dévoilé pour mettre fin aux rumeurs indiquant que le premier groupe mondial de loisirs serait prêt à acquérir d'importantes sociétés du secteur des médias, dont CBS.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 9 août 1994 :

DES DÉCRETS

- n° 94-672 du 8 août 1994 modifiant le décret n° 94-231 du 14 mars 1964 pris pour l'application de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel;
- n° 94-673 du 8 août 1994 portant application de l'article 31, alinéa 3, de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 au fichier informatisé géré par le Conseil constitutionnel, ayant pour finalité la gestion de l'examen des comptes de campagne des candidats à l'élection du président de la République.

DANS LA PRESSE

La mise en liberté du docteur Allain

InfoMatin (Annette Kahn) « Qui peut se déclarer satisfait des décisions judiciaires prises dans ce dossier vicié ? Pas les victimes, qui ont l'insupportable impression qu'on leur a jeté en pâture deux « boucs émissaires », tandis que les conseillers des ministres sont restés à l'abri. Pas les docteurs Garretta et Allain, qui, mis en examen pour empoisonnement, n'avaient naturellement pas l'intention de tuer. Pas plus les juristes, qui ont ouvert le débat sans fond sur l'autorité de la chose jugée. La justice saura-t-elle répondre à toutes ces insatisfactions ? »

Le Courrier de l'Ouest (Alain Danjou) : « Une décision de justice ou un vrai scandale ? La remise en liberté du docteur Allain pose publiquement la question, mais la réponse ne va pas de soi. Pour cette raison simple que les magistrats qui la défendent et les hémophiles qui s'en indignent se réclament de deux logiques différentes. Celle du droit et celle de l'opinion qui en l'espèce deviennent contradictoires. [...] « Responsables, mais pas coupables », cette formule de Georgina Dufoix à propos des ministres impliqués dans l'affaire du sang contaminé s'est révélée dévastatrice en donnant le sentiment que les dirigeants politiques revendiquaient l'impunité. »

Europe 1 (Marc Tronchot) : « Les hasards de l'actualité mettent parfois certains faits en correspondance à plusieurs milliers de kilomètres de distance. A Yokohama, où se déroule actuellement la dixième conférence sur le sida, les chercheurs s'accordent pour reconnaître que les travaux piétinent. [...] Dans le même temps, à Paris, l'affaire dite « du sang contaminé » se perd dans les méandres de la procédure et reproduit comme à l'infini son lot de polémiques croisées entre avocats des accusés et défenseurs des victimes [...] Simple coïncidence pourra-t-on dire, mais qui nous rappelle qu'au moins l'état très relatif des connaissances sur le sida était hier et reste aujourd'hui l'une des données essentielles à prendre en compte pour comprendre, sans forcément excuser, et pour juger sans nécessairement condamner. »

AGENDA

MOTOCYCLISME

BMW R1100 GS : une « armoire à glace » anticonformiste

Version trail de la R1100 RS, le modèle qui doit marquer la relance du traditionnel *flat-twin* (deux cylindres à plat), spécialité BMW depuis 1923, la R1100 GS n'a pas la prétention de faire dans la dentelle. Elle serait plutôt du genre rustique si la firme de Munich ne l'avait pas dotée des innovations du modèle routier dont elle est issue, tels la suspension avant à débattement réduit qui, placée au bout du cadre, supprime les phénomènes de plongée lors du freinage, et le nouveau moteur Boxer à allumage électronique, reconnaissable à l'inclinaison des cylindres.

Le traitement esthétique réservé à la R1100 GS est, de prime abord, assez déroutant. La ligne, un peu « déstructurée » avec un faux garde-boue en forme de bec et l'ensemble phare-tête de fourche protubérant, accroché au bout de la machine, attire les regards. Résolument anti conformiste, l'ensemble est finalement assez réussi et ce *trail* dont la cylindrée imposante (1 085 cc) en fait le plus gros du marché conserve des proportions raisonnables. En revanche, la couleur jaune criard de la selle verse franchement dans le mauvais goût. Sans compter qu'elle est particulièrement salissante.

La puissance du Boxer, refroidi par air et huile, a été ramenée à 80 chevaux en modifiant notamment le rapport volumétrique. Du coup, la R 1100 GS dispose d'un couple impressionnant qui, allié à une partie cycle au-dessus de tout soupçon, fait de cette armoire à glace une moto beaucoup plus facile à piloter que son apparence pourrait le laisser craindre. Le rayon de braquage est acceptable et la mise sur béquille n'exige pas une force herculéenne. Les amoureux du *flat-twin* apprécieront donc encore davantage le mélange caractéristique de souplesse du moteur et de rugosité de la transmission par cardan qui a fait le succès de ces machines.

Avec son équipement assez complet (l'inclinaison du déflecteur comme la hauteur de selle peuvent être modifiés et l'ABS est débrayable en cas d'utilisation tout-terrain), cette moto – que l'on se voit mal chevaucher à travers champ sans y avoir été dûment préparé – n'a pas grand-chose à envier aux gros cubes plus élégants. A condition, évidemment, de ne pas être trop regardant sur la suspension, certes réglable, mais assez raide. Et d'accepter l'effort financier que nécessite l'achat d'une BMW.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ **BMW R1100 GS. Prix clé en main : 66 900 francs.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Laborde
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



Malgré un bond de presque 3 % au premier trimestre

La production manufacturière reste inférieure à son niveau d'il y a un an

La production manufacturière en France a progressé de 2,9 % au premier trimestre de cette année par rapport au quatrième trimestre de 1993. L'INSEE, qui vient de publier son indice trimestriel, dont le champ de couverture est plus large que celui de l'indice mensuel, confirme ce que l'on savait : la production industrielle a recommencé à croître depuis le début de l'année.

Il est pourtant difficile d'avoir une idée précise de l'ampleur du redémarrage, qui touche presque toutes les branches à l'exception des biens d'équipement: fort d'après l'indice mensuel, qui a progressé de 2,2 % au cours du seul mois de mai et dépassait alors de 5,6 % son niveau atteint un an plus tôt, en mai 1993 ; fort également d'après les enquêtes de conjoncture effectuées chaque mois par l'INSEE auprès des industriels, encore que les réponses fournies en juillet par ceux-ci aient été moins convaincantes que les précédentes (*le Monde* du 30juillet).

L'indice trimestriel qui vient d'être publié a l'avantage d'être plus représentatif de l'activité réelle dans l'industrie, dans la mesure notamment où il couvre bien la production des biens d'équipement professionnels, ce que ne fait pas l'indice mensuel. L'indice trimestriel a en revanche l'inconvénient d'être publié avec beaucoup de retard. C'est ainsi que l'INSEE nous donne maintenant les statistiques concernant le premier trimestre.

Que voit-on ? Que l'indice de la production manufacturière passe de 103 au quatrième trimestre 1993 à 106 sur la base 100 en 1985. La progression est importante puisqu'elle correspond à un rythme annuel de 12 %. Mais l'indice avait atteint 105,2 au troisième trimestre 1993 et même 106.3 au premier trimestre de l'an dernier. La production manufacturière a donc à peine retrouvé en début d'année le niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt, et se trouve encore très en dessous (1,3 %) du niveau de la fin 1992, où l'indice s'inscrivait à 108,2. Si l'on remonte plus loin en arrière, l'indice avait culminé à 115 durant l'été 1990, c'est-à-dire à la fin de la dernière phase de croissance, qui avait commencé en 1987. Les dégâts causés par la récession ne sont donc pas encore effacés dans l'indice trimestriel. Ils le sont en revanche bien davantage avec l'indice mensuel.

L'indice trimestriel, pour tardif qu'il soit, confirme la forte croissance de la production de biens intermédiaires ainsi que d'automobiles et de biens d'équipement ménager. Les tout prochains mois montreront si la reprise s'accélère, relayée par une demande plus forte des entreprises en biens d'équipement ou même des ménages en biens de consommation. Ou si l'activité qui se développe depuis la fin de l'année dernière n'est encore le fruit que de l'arrêt du déstockage dans les firmes et des mesures gouvernementales de relance du bâtiment et de l'automobile.

AL. V.

Le projet de privatisation partielle du constructeur automobile

Les syndicats de Renault réclament des garanties

Envisagée par le gouvernement, l'idée d'une privatisation éventuelle de Renault d'ici à la fin de l'année continue à faire réagir organisations syndicales et milieux politiques. Les syndicats du constructeur automobile qui, dès le début de la semaine, exprimaient leurs craintes de voir remis en cause leurs avantages sociaux (*le Monde* du 10 août) ont précisé leurs réticences, mardi 9 août, lors d'un débat sur la chaîne d'information LCI.

Pour la CGT, la privatisation risque d'encourager la vente de certaines filiales du groupe, dont les personnels perdraient ainsi les avantages liés au statut d'entreprise nationale. Selon Philippe Martinez, délégué central CGT du groupe, il existe d'ores et déjà *« un projet de vente du secteur mécanique (moteurs et boîtes de vitesse) »* du groupe. Le délégué central CFTC Serge Depry a indiqué que le président de Renault, Louis Schweitzer, avait assuré, courant juillet, son syndicat qu'un *« accord serait signé dès que la privatisation serait engagée, pour garantir tous les accords sociaux en vigueur »* dans l'entreprise.

Pour Daniel Richter, délégué central CFDT, la question importante est de savoir si *« l'Etat a l'intention de maintenir sa minorité de blocage de 34 % au-delà de l'élection présidentielle de 1995 ». Par ailleurs, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, est*, à son tour, monté au créneau, en dénonçant dans un communiqué diffusé mardi 9 août *« une braderie lamentable »*, que *« rien ne peut justifier »*. Pour M. Viannet, *« l'annonce de la privatisation prochaine de Renault témoigne de la véritable fuite en avant dans laquelle s'est engagé le gouvernement »*.

Enfin, le rapporteur du projet de loi sur la participation des salariés dans l'entreprise, le député RPR Jacques Godfrain, a souhaité que *« le gouvernement profite de la transformation du statut de Renault pour ouvrir le capital de la société nationale aux salariés de l'entreprise »*, selon un communiqué du RPR daté du 9 août.

REPÈRES

SOCIAL

Recul des dépenses d'assurance-maladie de 0,9 % en juin

Pour le deuxième mois consécutif, l'indice des dépenses d'assurance-maladie a enregistré une *« baisse sensible »* de 0,9 % en juin par rapport au mois de mai, selon les statistiques publiées mardi 9 août par la Caisse nationale d'assurance-maladie. Sur un an, l'évolution est restée stable. Ce recul traduit une nouvelle réduction des dépenses des hôpitaux publics et de la médecine ambulatoire. Pour le secteur hospitalier public, la diminution des versements aux centres médico-sociaux (établissements pour personnes âgées, enfants et adultes handicapés) s'est poursuivie en juin (_ 2,6 %), et les dépenses des cliniques privées ont régressé de 1,3 %. Les dépenses de remboursements d'honoraires privés ainsi que les prescriptions médicales ont respectivement fléchi de 0,8 % et 1,1 %. En données brutes, les dépenses se sont élevées à 35,8 milliards de francs en juin, contre 32,9 milliards en mai, soit 203,3 milliards de francs depuis le début de l'année.

TRANSPORTS

La CGT dénonce les conditions de la recapitalisation d'Air France

Les syndicats CGT d'Air France et d'Air Inter ont estimé mardi 9 août que la recapitalisation d'Air France risquait de *« constituer un gâchis de fonds publics visant uniquement à rendre possible la privatisation de l'ensemble du groupe »*. Dans un communiqué commun, les cadres et employés CGT des deux compagnies et la Fédération des transports CGT rappellent que *« l'exigence d'une recapitalisation était au cœur des revendications des personnels »* lors du conflit de l'automne dernier contre le plan social de l'ancien président Bernard Attali. Selon la CGT, *« le gouvernement trouve de l'argent pour créer les conditions de la privatisation au plus vite (...) après s'être désengagé durant des années pour obliger Air France à s'endetter lourdement »*. *« L'ensemble des conditions imposées par Bruxelles, avec l'accord actif du gouvernement français »*, en contrepartie du feu vert à la recapitalisation, *« sont totalement inacceptables »*.

EN BREF

BRITISH AIRWAYS : bénéfice imposable en hausse au premier trimestre. – La compagnie aérienne British Airways, l'un des principaux concurrents d'Air France, a annoncé lundi 8 août un bénéfice imposable au premier trimestre de 88 millions de livres (830 millions de francs), contre 63 millions un an plus tôt. Lors de ce premier trimestre achevé en juin, les ventes sont en hausse, à 1,689 milliard de livres, contre 1,51 l'année précédente. Le bénéfice d'exploitation progresse de 32,4 %, à 143 millions de livres. – *(AFP.)*

FINANCES : investissements au Vietnam. – Taïwan, Hongkong et la Corée du Sud sont les trois principaux investisseurs étrangers au Vietnam, d'après les statistiques que le Comité d'Etat à la coopération et aux investissements (SCCI) vient de publier à Hanoï. Selon le SCCI, il existerait 859projets d'investissements étrangers pour un total de 8.98milliards de dollars. Taïwan et Hongkong représentent à eux seuls le tiers des capitaux investis, la France arrivant en huitième position, les Etats-Unis en quatorzième. L'industrie puis le tourisme et l'hôtellerie sont les secteurs qui attirent le plus de capitaux.

Après l'acquisition de Victoire

Commercial Union entre en force sur le marché français de l'assurance

Le groupe Suez a annoncé mardi 9 août (*le Monde* du 10 août) qu'il avait mené à terme la vente de sa filiale d'assurances Victoire au groupe britannique Commercial Union : une opération qui rapportera à Suez quelque 8 milliards de francs de liquidités mais représentera aussi une moins-value de plus de 1 milliard de francs dans ses comptes annuels.

Cet accord doit encore recevoir le feu vert de la Commission de Bruxelles et l'approbation des actionnaires de l'assureur Commercial Union, convoqués en assemblée générale le 13 septembre. La prise de contrôle de Victoire marque l'entrée en force de Commercial Union sur le marché français de l'assurance. *« Cette acquisition constituera une étape majeure dans la poursuite de sa stratégie de développement notamment en matière d'assurance-vie »*, a déclaré à Londres John Carter, directeur général du groupe britannique. Il a reconnu que *« ce rachat risquait d'entraîner une dilution des bénéfices à court terme »*, mais a prévu une *« évolution positive par la suite »*.

En tout cas, Commercial Union en a profité pour annoncer un quasi-triplement de son bénéfice au premier semestre à 110 millions de livres (917 millions de francs) et plusieurs opérations sur son capital afin de financer l'acquisition de Victoire pour un prix total de 12,5 milliards de francs. Le groupe britannique précise qu'il entend payer 11.9 milliards de francs à Suez en liquidités et le reste en lui apportant 13,1 millions de nouveaux titres Commercial Union émis à l'occasion d'une augmentation de capital qui portera sur un total de 2,7 milliards de francs.

Suez participera à l'opération à hauteur de 600 millions de francs et la Société générale pour plus de 900 millions. Suez, qui détiendra 2 % du capital de Commercial Union à l'issue de l'opération, s'est engagé à conserver ses titres pendant un an. Quant à la Société générale, elle va porter sa participation dans le groupe britannique de 3 % à 6 %. La banque française, qui a participé à l'ensemble des négociations liées à l'acquisition de Victoire par Commercial Union, garantira l'augmentation de capital avec les banques d'affaires Kleinwort Benson et Morgan Stanley.

Aux termes de l'accord, Suez va céder les activités assurance-dommages et assurance-vie de Victoire. En revanche, le groupe conservera certains actifs de son ancienne filiale, notamment 100 % d'Abeille Réassurances, dont la vente au réassureur français SCOR a échoué *in extremis* et 34 % de La Hénin Vie.

La marine marchande coule

Suite de la première page

Vingt ans exactement ont passé. Certains des protaganonistes d'un des conflits les plus longs et les plus douloureux de la marine marchande ont disparu dans les oubliettes de l'histoire. D'autres sont aujourd'hui installés dans des fonctions très différentes (on pense à Jacques Friedmann, actuel PDG de l'UAP, qui fut président de la Compagnie générale maritime de novembre 1974 à 1982, où il avait remplacé Dominique de La Martinière, démissionnaire), et auraient sans doute du mal à ordonner leurs souvenirs enfouis dans les brumes automnales de Saint-Vaast-la-Hougue et du « quai de l'oubli », dans l'arrière-port du Havre. Le *France*, lui, continue de naviguer dans d'autres mers que l'Atlantique nord, sous un autre pavillon, et, pis que tout pour un bateau qui fut des années le « navire amiral » voulu par de Gaulle, sous un autre nom – *Norway* –, à la satisfaction d'ailleurs de ses armateurs américano-norvégiens qui l'ont rapidement _ et financièrement _ remis à flot.

Au vingt-septième rang mondial

La page tournée, ce nostalgique anniversaire est l'occasion de s'interroger sur l'état de santé de la marine française. Et le constat est accablant. On coule ! Le pays de Surcouf et de Tabarly n'a plus de paquebots de croisière dignes de ce nom puisque Paquet a lié son sort à celui de l'italien Costa. Mais il en construit pour d'autres armateurs. La France qui, à Saint-Nazaire, avait fait sortir de ses chantiers des pétroliers géants de 550 000 tonnes pour Shell ou Elf-Aquitaine n'exploite plus que quelques navires-citernes (tankers) au long cours sous pavillon national, une flotte qui prend dangereusement l'âge des gérontes. On compte encore 219 navires, du caboteur au transbordeur (ferry), battant pavillon tricolore, mais nos armateurs préfèrent contrôler plus d'une centaine de bâtiments à la poupe desquels flotte un drapeau d'emprunt des Bahamas, de Panama, du Vanuatu ou d'un autre paradis fiscal complaisant. C'est moins cher et moins contraignant !

Sans remonter aux temps florissants, pas si lointains, où les compagnies commandaient des navires par série de 2, 4 ou 6, on ne retiendra que quelques chiffres plus récents. En dix ans, entre 1984 et 1994, le tonnage de la flotte sous pavillon national a été divisé par trois. Le nombre de marins (officiers et personnel d'exécution) a été réduit de moitié (passant de 20 000 à 10 000 salariés). La flotte française qui représentait 9,7 % du tonnage européen ne compte plus que pour 6,6 %... et pour 0,6 % de la flotte mondiale. En 1976, les armateurs français avaient en commande 96 navires. On en recensait seulement 12 au 1er janvier dernier. Et l'on a presque honte d'annoncer qu'une nation qui s'ouvre sur trois façades maritimes et qui s'enorgueillit de ses régions et territoires d'outre-mer ne met sa marine marchande qu'au vingt-septième rang mondial.

Les causes de cette désastreuse retraite en termes d'image, d'influence, de chiffre d'affaires et d'emplois sont bien connues : perte de l'empire colonial, hausse des coûts d'exploitation, concurrence totalement libre (sauf pour la desserte des îles comme la Corse), déclin des marchés historiquement « protégés » tels que la côte occidentale d'Afrique, montée en puissance irrésistible des armateurs d'Extrême-Orient qui n'ont pas les mêmes charges sociales ou salariales, désintérêt des banques et de l'opinion publique pour des placements en capital naval, entêtement des syndicats, conservatisme des dockers arc-boutés jusqu'à aujourd'hui (on le voit à Marseille) à un statut obsolète datant de 1947.

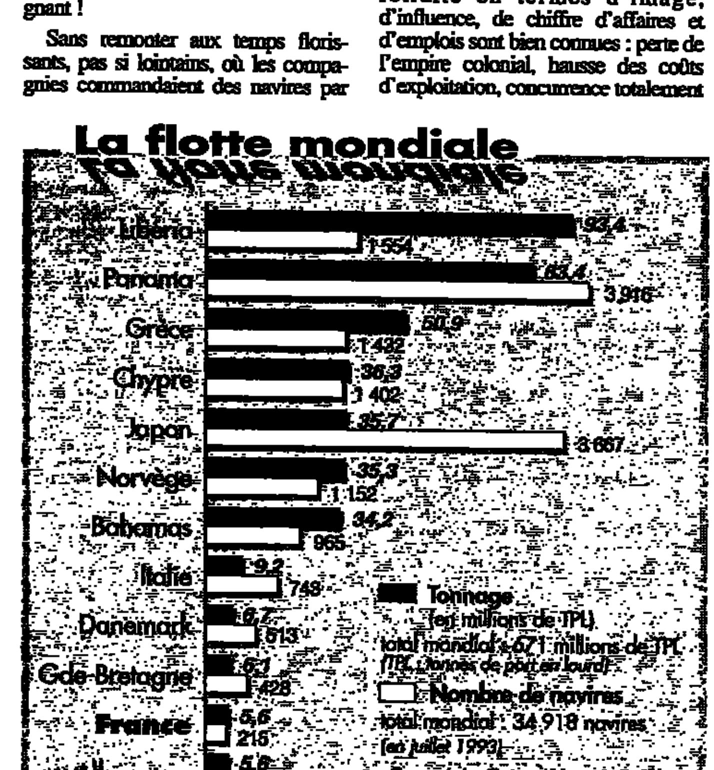
Mais ces éléments financiers, sociaux et « culturels » n'expliquent pas tout, car d'autres pays industrialisés ont su, en prenant des mesures pragmatiques adéquates, maintenir une marine dynamique. C'est le cas du Danemark, de la Norvège, du Japon, de l'Italie, de l'Allemagne, des Etats-Unis, à qui le protectionnisme le plus étroit ne fait pas peur, et évidemment de la Grèce, reine du marché des navires de seconde main puisque les armateurs du Pirée ont acheté, en 1993, 400 navires d'occasion pour 3 milliards de dollars !

« La flotte contrôlée par la France s'appauvrit, les ambitions également, et les querelles demeurent invariablement les mêmes... Quatrième exportateur mondial, la France ne mobilise ni ses énergies ni ses ressources humaines, commerciales et financières au service d'une cause qu'elle ignore délibérément. » Ce n'est pas un syndicaliste ni un ancien ministre aigri qui dresse ce tableau peu engageant, mais le très influent Barry Rogliano Salles, courtier ayant pignon sur la rue de Caumartin, à Paris, et dont le rapport, chaque année, fait autorité.

Tout n'est pas uniformément noir, cependant, dans le monde de la marine marchande et il faut reconnaître que le gouvernement d'Edouard Balladur, avec Bernard Bosson faisant fonction de ministre de la mer, a, depuis un an, accordé à la communauté des armateurs français, présidée par Vincent Bolloré (patron du groupe du même nom) des allégements substantiels de charges sociales. La Compagnie générale maritime (CGM), groupe public né de la fusion de la Transat et des Messageries maritimes, a pour sa part reçu les dotations en capital escomptées.

Mais les cessions l'emportent sur les acquisitions. Dernier exemple en date : il y quelques jours, en pleine « guerre du thon », on apprenait que la COBRECAF de Concarneau, qui gère une flotte de cargos frigorifiques, venait d'être cédée à des intérêts américains et marocains. En définitive, le paradoxe veut qu'une des compagnies les plus dynamiques soit la Compagnie maritime d'affrètement (CMA), basée à Marseille, et dont l'importante armada de porte-conteneurs sillonne la Méditerranée, l'océan Indien et la « voie royale » entre l'Europe et l'Asie. Dirigée par un homme d'affaires avisé d'origine libanaise, Jacques Saadé, qui a pris comme conseiller Tristan Vieljeux, déchu de son groupe familial il y a trois ans, la CMA présente la particularité de n'exploiter aucun navire sous pavillon français, jugé encore trop dissuasif en termes financiers. Ses bateaux sont allemands ou immatriculés au Luxembourg. *« Nous sommes communautaires, c'est l'essentiel »*, observent, mi-pragmatiques, mi-résignés, ses dirigeants.

FRANÇOIS GROSRICHARD



Afin de faciliter les liaisons transmanches

Le port de Dieppe s'équipe d'un nouveau terminal

ROUEN

de notre correspondant

Le port de Dieppe a récemment mis en service un nouveau terminal pour sa liaison transmanche avec Newhaven. Il permet d'accueillir les plus grands car-ferries. La concurrence du tunnel sous la Manche ne laisse pas le choix aux Dieppois, qui ont failli perdre « leur » ligne il y a deux ans. Au printemps 1992, la compagnie anglo-suédoise Stena Sealink Line avait repris l'exploitation des deux navires d'une liaison minée par des conflits sociaux et définitivement abandonnée par la SNAT, filiale maritime de la SNCF. Stena a passé sous pavillon des Bahamas l'une des deux unités, appliqué une politique commerciale très « agressive » et s'est engagée financièrement à hauteur de 30 % aux côtés de la chambre de commerce de Dieppe, concessionnaire du port et des collectivités territoriales, dans l'achèvement d'un nouveau terminal en gestation depuis dix ans.

Les résultats ont été spectaculaires : pour la première fois millionnaire en 1993 avec 1 230 000 passagers, la ligne devrait atteindre 1 500 000 passagers en 1994. L'avenir de cette liaison repose aussi sur la qualité du préacheminement ferroviaire et surtout routier. La ligne SNCF Paris-Rouen-Dieppe sera totalement électrifiée vers l'an 2000, mais le train n'arrivera plus au pied du bateau. Des navettes d'autobus devraient remédier à ce handicap. L'autoroute Rouen-Dieppe devrait être achevée à l'horizon 2000.

Si les prévisions optimistes se confirment, Stena pourrait mettre en service un catamaran super-ferry qui diviserait par deux le temps de trajet (deux heures au lieu de quatre actuellement). Transportant 1 000 passagers, 350 voitures et 50 camions, il pourrait remplacer les deux bateaux de 1 800 passagers chacun pour un nombre de rotations quotidiennes équivalent. Un premier de ces navires, actuellement en construction dans un chantier naval de Finlande, doit entrer en service au printemps 1995 entre le pays-de-galles et l'Irlande.

ÉTIENNE BANZET

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Alors qu'elle vient de fêter ses trois cents ans d'existence

La Banque d'Angleterre réclame son autonomie

La récente controverse qui a opposé le chancelier de l'Échiquier au gouverneur de la Banque d'Angleterre à propos de la conduite de la politique monétaire souligne la volonté de la « vieille dame » de Threadneedle Street de s'affranchir de la tutelle vigilante et tatillonne de l'Etat.

LONDRES
Correspondance

La Banque d'Angleterre, qui vient de célébrer récemment son 300e anniversaire en grande pompe, se porte très bien. La « vieille dame » est une entreprise de 4 500 employés, qui émet 1,4 milliard de billets par an et contrôle 518 banques, britanniques et étrangères. Une institution d'un genre un peu particulier, il est vrai. Créée avec un maximum d'indépendance, le 27 juillet 1694, par charte royale grâce à l'Ecossais William Patterson pour financer les guerres contre les Français du roi Guillaume III d'Orange, la banque des banques, seule à émettre de la monnaie depuis 1844 (à l'exception de l'Ecosse), par un étrange retour de l'histoire exerce aujourd'hui son pouvoir sous le contrôle du ministère des finances. Si les privatisations et la déréglementation sont plus que jamais à la mode dans l'Angleterre de John Major, nul ne songe, à droite, à revenir sur la nationalisation travailliste de 1946. Aujourd'hui, la Banque d'Angleterre apparait en effet, au sein de l'Europe des Douze, comme l'institut d'émission le plus inféodé à la puissance publique. Le Labour a promis d'octroyer davantage d'« autonomie » sans pourtant aller jusqu'à laisser *The Bank* agir en toute liberté. La monnaie reste, ici comme ailleurs, une affaire très politique. *« Il est hors de question de supprimer le contrôle ministériel sur un gouvernement qui n'a pas été élu. C'est moi et moi seul qui forge la politique financière »*, insiste le grand argentier, Kenneth Clarke.

Eddie George, l'ancien vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui occupe le poste de gouverneur depuis le 1er juillet 1993, n'entend pas attendre, pour poser le problème de la sujétion, la victoire probable de l'opposition travailliste, favorite, selon les sondages, des prochaines élections législatives, qui doivent se dérouler au plus tard à la mi-1997. Aux yeux de « Hard Eddie », son sobriquet reçu en raison de sa politique farouchement anti-inflationniste, la monnaie ne peut être sacrifiée aux caprices des hommes politiques. L'autonomie permettra de calmer les ardeurs dépensières de l'Etat, de délimiter les responsabilités de chacun, estime le gouverneur.

Aujourd'hui, le gardien moral de la santé financière du royaume ne peut intervenir sur les marchés qu'avec l'accord du ministère des finances. Ce dernier dispose d'un droit de veto sur les décisions prises en matière de supervision du système bancaire et des opérations financières de l'industrie, deux autres attributions importantes. C'est le chancelier de l'Échiquier qui répond à toutes les interpellations parlementaires concernant l'institut d'émission. Le conseil des ministres désigne le gouverneur et son adjoint, ainsi que les membres du comité de direction.

Face aux pressions de M. George visant à une plus grande transparence de la politique monétaire, le Trésor a adopté récemment plusieurs mesures d'ouverture. La banque a été ainsi autorisée à publier un compte-rendu trimestriel sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de taux d'inflation fixés par le ministère des finances. Par ailleurs, les (comptes-rendus) de la réunion mensuelle entre le grand argentier et son gouverneur sont désormais rendues publiques.

Plusieurs mesures d'ouverture

La banque a également la primeur d'annoncer un mouvement de taux d'intérêt décidé toutefois par le chancelier qui en détermine l'ampleur. En outre, à l'occasion de son anniversaire, l'institut a réorganisé de fond en comble ses services en créant deux grandes divisions. L'une centrée sur la politique monétaire, l'autre sur le contrôle des marchés financiers. Enfin, dans un geste de bonne volonté à l'égard du gouvernement, le statut, jugé trop généreux, des agents a été remis en question par une direction soucieuse d'aligner, sur le plan social, cette entreprise politique sur le reste du secteur public.

Quels exemples étrangers suivre pour s'affranchir de la tutelle vigilante et tatillonne de l'Etat, se demandent les responsables de la Banque d'Angleterre. Ceux de la Bundesbank ou de la Banque nationale de Suisse se heurteraient au légendaire centralisme de la haute administration de Whitehall. Le cas de la Réserve fédérale américaine, émanation du Congrès, n'est guère applicable non plus en Grande-Bretagne, où l'exécutif est toujours le reflet du législatif. Reste le modèle de la Banque de France, lui aussi difficilement transposable...

L'avenir dira si ces nouveaux accents d'indépendance encore limités conduiront à des changements plus profonds. Entre-temps, le paysage international constitué autour de Threadneedle Street a été totalement modifié par la création de l'institut monétaire européen (dont l'Allemagne abrite le siège), par l'internationalisation des mouvements de capitaux et par les politiques de déréglementation financière menées tambour battant par le gouvernement conservateur, aux affaires depuis plus de quinze ans. Enfin, l'explosion des produits dérivés (utilisés sur les marchés à terme et d'options notamment) ont aussi contribué à bouleverser l'ordre ancien. Mais c'est peut-être de l'horizon politique que pourrait survenir le véritable changement. Si le Royaume-Uni, gouverné par les travaillistes à l'issue des prochaines échéances électorales, décidait de participer à la troisième phase de l'Union économique et monétaire de l'Europe, la question de l'autonomie de *la banque* pourrait être à nouveau à la « une » de l'actualité. Cette importante étape de la construction européenne réclame en effet une totale indépendance des instituts d'émission...

MARC ROCHE

Sur fond de reprise économique

Les chimistes néerlandais améliorent leurs résultats financiers au-delà des espérances

AMSTERDAM
de notre correspondant

La chimie est une branche d'activité particulièrement cyclique. La démonstration en a encore été faite à l'occasion de la publication des résultats financiers de deux grands groupes néerlandais du secteur. Reprise économique aidant, les chiffres sont bien meilleurs que prévu. Ainsi, Akzo-Nobel a enregistré un bénéfice net de 569 millions de florins (1,8 milliard de francs environ) à l'issue des six premiers mois de 1994 contre 433 millions (1,3 milliard de francs) pour la même période de l'an dernier (le rachat du suédois Nobel par le néerlandais Akzo n'a été effectif qu'au mois de février dernier). Le résultat d'exploitation de 1,01 milliard de florins (3 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 11,3 milliards (34 milliards de francs) traduit un rendement supérieur aux souhaits de la direction : il s'établit à 9 % du chiffre d'affaires, contre 6,5 % fin 1993.

Syb Bergsma, membre du directoire, y voit l'effet positif *« de la reprise économique, surtout en Europe, et des augmentations de prix dans la chimie et des restructurations »*. En outre, il constate que les effets de la synergie attendue avec le rachat de Nobel, *« bien qu'encore modestes se réalisent plus rapidement que prévu »*. D'ici trois ans au maximum, le nouveau groupe devrait enregistrer 150 millions à 200 millions de florins supplémentaires de bénéfice avant impôt.

Le contraste est encore plus accentué chez DSM. Le second groupe chimique néerlandais avait connu une année 1993 catastrophique avec 118 millions de florins (350 millions de francs) de pertes. Le premier semestre 1994 s'est achevé sur un bénéfice net de 181 millions (540 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 4,5 milliards (13,5 milliards de francs), en augmentation de 7 % sur la période comparative de l'exercice précédent. Selon Ad Timmermans, membre du directoire, *« la croissance du bénéfice est due à une hausse de 12 % du volume des ventes et à une baisse des coûts fixes »*.

Si les résultats semestriels de ces deux grands groupes sont meilleurs que prévu, Akzo-Nobel et DSM n'en sont pas moins à l'abri de tout souci. Avec 235 millions de florins (700 millions de francs) au premier semestre, le résultat d'exploitation de cette dernière est en effet inférieur de moitié à l'objectif fixé par la direction. En outre, les critiques ne lui ont pas été épargnées ces derniers temps, notamment en provenance d'un gros actionnaire particulier, Leon Melchior, qui a fini par vendre une partie de ses titres après avoir reproché à la direction son manque d'initiatives et sa *« mentalité de fonctionnaires »*. Pour répondre à l'attaque, la direction a fait récemment savoir qu'elle annoncerait sous peu de petites acquisitions en Asie, avant-goût probable de *« rachats majeurs dans les prochaines années »*.

De son côté, le directoire d'Akzo-Nobel verrait l'avenir en rose si ses membres ne traînaient pas un boulet dont ils n'arrivent pas à se débarrasser : le groupe de produits « fibres ». Officiellement, l'état-major de l'entreprise lui cherche un partenaire depuis février 1993. Apparemment sans grand succès puisque Syd Bergsma convient qu'il n'y a pour l'instant aucune négociation sérieuse en cours. Avec un résultat d'exploitation de 58 millions de florins (174 millions de francs) au premier semestre, la branche a amélioré ses performances. Mais, *« compte tenu de la pression sur les marges bénéficiaires et des augmentations du prix des matières premières »*, le directoire est contraint de réserver à nouveau des provisions pour restructuration : 75 millions de florins. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que *« toutes les possibilités soient envisagées »* pour se retirer, tout ou partie, de cette activité ainsi que la direction en a l'intention.

ALAIN FRANCO

INDICATEURS

ALLEMAGNE

■ **Balance des paiements courants : déficit de 33,2 milliards de DM en 1993. –**
Le déficit de la balance des paiements courants en 1993 a atteint 33,2 milliards de DM (113 milliards de francs) contre un déficit précédemment évalué à 35,2 milliards de DM. L'introduction de nouvelles méthodes de comptabilisation, liées à l'entrée en vigueur du marché intérieur communautaire au 1janvier 1993, rend plus difficile l'évaluation des données concernant le commerce extérieur qui est l'un des postes importants de la balance des opérations courantes. L'Office fédéral des statistiques avait publié début août les chiffres définitifs sur le commerce extérieur, faisant apparaître un excédent de 61 milliards de DM de la balance commerciale (207milliards de francs) en 1993.

GRANDE-BRETAGNE

■ **Commerce extérieur : déficit de 1 milliard de livres en mai. –**
Le déficit commercial de la Grande-Bretagne s'est creusé, atteignant 1,032 milliard de livres en mai (8,6 milliards de francs), a annoncé mardi 9 août l'Office central de statistiques (CSO), précisant qu'il s'agissait de données provisoires corrigées des variations saisonnières. En avril, le déficit avait atteint 770 millions de livres (6,4 milliards de francs).
Globalement, les exportations ont diminué de 1 %, s'inscrivant à 10,887 milliards de livres en mai (91 milliards de francs) contre 11,001 milliards (révisé) le mois précédent, tandis que les importations augmentaient de 1,7 % à 11,9 milliards contre 11,7 milliards (révisé). Le déficit de la balance commerciale britannique a atteint 10,3 milliards de livres en 1991 (86 milliards de francs), 13,4 milliards en 1992 (112 milliards de francs) et 13,7 milliards l'année dernière.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 août, ▼ Net affaiblissement

Affectée par la rechute des marchés obligataires européens, la Bourse de Paris a baissé nettement mardi 9 août dans un marché encore très calme, à quelques jours du long week end de l'Assomption. En repli de 0,42 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur une perte de 1,51 % à 2 074,48 points. Le montant des échanges, un peu plus étoffé que lundi, est néanmoins resté modeste, à 2,7 milliards de francs environ.

Après avoir résisté tant bien que mal la veille, la Bourse de Paris a perdu un terrain appréciable en raison du vif recul des marchés obligataires. Le MATIF a perdu 0,88 % à 115,78 tandis que le Bund allemand reculait de 0,30 %. Aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à 30 ans passait mardi en début de journée de 7,54 % à 7,57 %, avant les opérations de refinancement du Trésor américain pour un montant de 17 milliards de dollars. Les opérateurs craignent que ces opérations ne soient pas totalement couronnées de succès si les taux ne sont pas en hausse sensible.

Après les dernières statistiques américaines, les milieux financiers américains sont convaincus que la Réserve fédérale augmentera d'au moins un quart de point son taux de référence, actuellement à 4,25 %. La Bundesbank a annoncé une prise en pension au taux fixe de 4,85 %.

En France, la production industrielle a augmenté de 0,6 % au premier trimestre, selon l'INSEE, et la production manufacturière de 2,9 %, des chiffres conformes aux attentes des marchés. Parmi les titres en forte baisse on relevait UFB Locabail-9,8 %, Synthélabo-3,9 % et Sovac-3,6 %. Recul de 3,3 % d'Euro Disney dans un marché étoffé représentant 3 % du capital.

NEW-YORK, 9 août ▲ Attentisme

Wall Street a enregistré un gain infime mardi 9 août à l'issue d'une séance typiquement estivale. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 755,76 points, en hausse de 1,95 point, soit 0,05 %. Quelque 259 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a toutefois dépassé celui des valeurs en hausse : 1 141 contre 973, alors que 739 actions sont restées inchangées.

Wall Street avait débuté la séance sur une note négative en raison d'une légère remontée des taux d'intérêt à long terme, le marché obligataire étant nerveux avant la première tranche des adjudications trimestrielles du Trésor américain. Le Trésor a vendu pour 17 milliards de bons à trois ans à un taux moyen de 6,61 %, contre 6,54 % lors de l'adjudication du mois de mai. Cette adjudication, qui sera suivie par celles de bons à dix ans mercredi et à trente ans jeudi, n'a eu aucun effet sur les marchés financiers américains. Ces derniers attendent plutôt la vente de bons à trente ans, meilleur barème des attentes inflationnistes des investisseurs.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'est stabilisé dans la journée pour s'établir en fin d'après-midi à 7,56, % contre 7,54 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 8 août	Cours du 9 août
Alcoa	78 5/8	78 7/8
Allied Signal Inc.	36 5/8	37
American Express	27 1/8	27 1/4
ATT	54 1/8	53 3/4
Bethlehem Steel	22 1/8	22
Boeing	46	46 1/8
Caterpillar Inc.	103 5/8	104 1/8
Chevron	43	43
Coca-Cola	43 7/8	43 3/4
Disney Corp.	42 5/8	42 7/8
Du Pont de Nemours	60	59 1/4
Eastman Kodak	47 7/8	48 1/8
Exxon	59 7/8	58 1/2
General Electric	49 1/2	48 7/8
General Motors	50 3/8	50 1/8
Goodyear Tire	34	34 3/8
IBM	63 3/8	64 1/2
International Paper	75 1/2	75 1/2
Morgan (J.P.)	63	62 3/8
McDonnell Douglas	111 7/8	111 1/8
Merck and Co.	30 1/2	30 3/4
Minnesota Mining	54 5/8	54 7/8
Philip Morris	55 1/8	55 3/8
Procter & Gamble	53 7/8	53 1/2
Sears Roeb. and Co.	48 3/4	48 5/8
Texaco	62	62 1/2
Union Carbide	31 3/8	32 5/8
United Tech.	61 1/4	61
Westinghouse El.	11 1/2	11 5/8
Woolworth	15 1/2	15 3/8

LONDRES, 9 août, ▼ Petit repli

Le Stock Exchange a perdu du terrain, mardi 9 août, les opérateurs hésitant à acheter avant la publication de statistiques américaines pouvant donner une indication de l'évolution des taux d'intérêt américains. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 3,3 points (0,1 %). Certains fonds d'Etat ont perdu plus de trois quarts de point.

VALEURS	Cours du 8 août	Cours du 9 août
Allied Lyons	5,95	5,95
BP	4,06	4,08
BTR	3,86	3,87
Cadbury	4,65	4,69
Glaxo	6,05	6,11
GUS	5,81	5,76
ICI	8,86	8,86
Reuters	4,87	4,91
RTZ	8,82	8,71
Shell	7,39	7,36
Unilever	10,78	10,63

TOKYO, 10 août, ▲ Reprise

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du mercredi 10 août en hausse, l'indice Nikkei gagnant 180,03 points, soit 0,9 %, à 20 770,25 points. Les investisseurs ont été notamment encouragés par la stabilité de la parité des changes entre le yen et le dollar. Le Nikkei avait perdu 45,61 points mardi. Le TOPIX a pour sa part gagné 5,35 points pour finir la journée à 1 661,50 points. Le volume des échanges est resté modeste et même en baisse par rapport à la veille avec 250 millions de titres échangés environ, contre 256 millions la veille.

VALEURS	Cours du 9 août	Cours du 10 août
Bridgestone	1 620	1 620
Canon	1 760	1 730
Fuji Bank	2 320	2 320
Honda Motors	1 740	1 740
Matsushita Electric	1 770	1 780
Mitsubishi Heavy	808	810
Sony Corp.	5 900	5 980
Toyota Motors	2 170	2 190

CHANGES

Dollar : 5,4117 ▼

Mercredi 10 août, le dollar baissait en milieu de matinée sur le marché des changes parisien à 5,4117 francs, contre 5,4340 francs le 9 août en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark ouvrait en légère hausse à 3,4283 francs, contre 3,4271 francs mardi soir (cours Bdf)

FRANCFORT	9 août	8 août
Dollar (en DM)	1,5865	1,5785

TOKYO	9 août	8 août
Dollar (en yens)	101,43	101,29

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (10 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (9 août) .... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	8 août	9 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 106,34	2 074,48
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 449,89	1 431,06
Indice SBF 250	1 401,36	1 385,45

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	8 août	9 août
Industrielles	3 753,81	3 755,76

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	8 août	9 août
100 valeurs	3 171,90	3 168,60
30 valeurs	2 477	2 474,10

FRANCFORT

	8 août	9 août
Dax	2 184,67	2 164,20

TOKYO

	9 août	10 août
Nikkei Dow Jones	20 590,22	20 770,25
Indice général	1 656,15	1 661,50

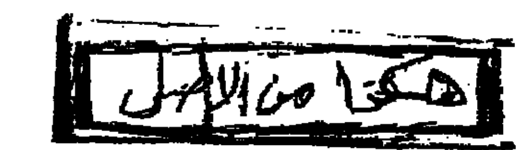
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4120	5,4140	5,4210	5,4245
Yen (100)	5,3330	5,3403	5,3763	5,3862
Ecu	6,5404	6,5483	6,5328	6,5437
Deutschemark	3,4268	3,4292	3,4308	3,4344
Franc suisse	4,0645	4,0692	4,0749	4,0827
Lire italienne (1000)	3,4150	3,4185	3,3875	3,3936
Livre sterling	8,3247	8,3316	8,3252	8,3351
Peseta (100)	4,1640	4,1688	4,1201	4,1273

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 3/4	8 7/8	9 1/8
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 7/16	5 9/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,54 % (2063,36)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sicav (sélection) 9 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) 3-8-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-8-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-8-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-8-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4245	5,4340	5,10	5,70
Ecu	6,5445	6,5490	—	—
Allemagne (100 dm)	342,2400	342,7100	328	352
Belgique (100 F)	16,6245	16,6420	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,6800	305,0800	292	314
Italie (1000 lires)	3,4315	3,4250	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	87	87,0100	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2680	8,2600	7,85	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,3430	8,3410	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2660	2,2695	2,10	2,65
Suisse (100 f)	405,5700	406,4300	392	416
Suède (100 krs)	69,8700	69,7700	65	75
Norvège (100 k)	78,3300	78,4000	74	83
Autriche (100 sch)	48,6410	48,7090	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1830	4,1710	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3700	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9237	3,9454	3,65	4,25
Japon (100 yens)	5,3565	5,3653	5,17	5,52

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/08
Or fin (kilo en barre)	65700	66100
Or fin (en lingot)	65950	66150
Napoléon (20f)	377	383
Pièce Fr (10 f)	335	—
Pièce Suisse (20 f)	378	383
Pièce Latine (20 f)	377	380
Souverain	485	487
Pièce 20 dollars	2505	2510
Pièce 10 dollars	1320	1325
Pièce 5 dollars	662,50	—
Pièce 50 pesos	2450	2460
Pièce 10 florins	394	398

Matif (Marché à terme international de France)

9 août 1994

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 167 873

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	114,36	115,78	114,98
Précédent	115,06	116,66	115,78

CAC 40 A TERME

Volume : 18 673

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2084	2091,50	—
Précédent	2117	2124,50	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

ANGLAIS

Véronique Alexandre (42e ex.), Ribeill Alves (83e ex.), Eric Arici (126e), Françoise Baillet (100e), Frédéric Banon (62e), Chantal Battiston (99e), Laurent Batut (117e ex.), Anne Belan (57e ex.), Laurence Belingard (103e ex.), Michèle Benaiche (56e), Luc Benoît à La Guillaume (12e), Gilles Bertheau (112e), Sophie Bethery (106e ex.), Geneviève Billeron (51e), Anne Billy (38e ex.), Manuelle Boutrit (87e ex.), Catherine Bouyssou (21e), Patricia Caunes (93e ex.), Simone Christ (81e), Stéphanie Cialone (73e ex.), Caroline Clerc (60e), Brigitte Comelli (106e ex.), Sylvie Commaret (20e), Michèle Cottes (32e ex.), Muriel Cunin (6e), Evelyne Dargay (50e), Françoise Davanture (119e), Claire Davison (7e), Véronique Demailly (38e ex.), Laurence Des Arcis (69e), Catherine Diard (95e ex.), Jean-Marie Diot (67e ex.), Stéphanie Drouet (24e), Rose Eaton (44e), Sarah Evans (78e ex.), Beghian Ghendjian (36e ex.), Christophe Gillissen (23e), Shirley Giudice (76e), Catherine Giuglio-Tonolo (34e), Laure Goldstein (16e), Denis Goncalves (82e), Sophie Gournay (113e), Claire Graffeuille (27e ex.), Daniel Gras (116e), Annie Grattepanche (64e ex.), Muriel Grosbon (91e), Dorothée Guilbert (19e), Dominique Guillot (128e), Marielle Haguenau (22e), Trevor Harris (8e), Anne Hellegouarch (14e), Lyndon Higgs (29e), Isabelle Hirsch (64e ex.), Corinne Houdebert (15e), Nathalie Hunter (17e), Fabrice Janier (71e ex.), Stéphane Jousni (46e ex.), Pierre Kapitaniak (78e ex.), Nathalie Khau Van Kien (114e), Corinne Lacourarie (45e), Jean-François Lacroze (123e ex.), Christine Laferrière (125e), Jacques Lamouche (122e), Pascal Lapierre (106e ex.), Janine Lemaire (106e ex.), Nadine Lemarie (40e), Sophie Lemercier (75e), Delphine Lemonnier (3e), Carys Lewis (2e), Valérie Liotard (97e ex.), Sophie Loussouarn (4e ex.), Brian Lowrey (26e), Bruno Marchebout (41e), Yolande Mauer (42e ex.), Stéphanie McLellan (10e), Claire Méhat (77e), Sylvie Michaux (87e ex.), Jean-Yves Michel (95e ex.), Elise Mignot (46e ex.), Isabelle Millon (121e), Evelyne Mochkareff (70e), Claudine Montane (97e ex.), Jérôme Noirot (127e), Anne Oddon (120e), Nathalie Pachot (35e), Frédéric Pagnoux (103e ex.), Grégory Partrick (30e), Elisabeth Parzysz (9e), Jean-Charles Perquin (46e ex.), Philippe Pilato (13e), Philippe Pillorget (25e), Véronique Pin (31e), Elisabeth Pirdas (73e ex.), Françoise Place (93e ex.), Jean-Yves Ragain (110e ex.), Stéphanie Ravez (64e ex.), Elisabeth Rezbanyay (53e ex.), Isabelle Richard (87e ex.), Judith Ride (55e ex.), Loïc-Eugène Robinot (123e ex.), Catherine Roger (11e), Catherine Rouane (49e), Nathalie Roubaud (32e ex.), Bertrand Rouby (4e ex.), Catherine Rovera (101e ex.), Colette Rubin (115e), Béatrice Rugiano (85 ex.), Jacqueline Saint Prix (36e ex.), Pascale Sardin (87e ex.), Tamara Schmich (101e ex.), Christine Schmidt (78e ex.), Philip Sewell (85e ex.), Matthew Smith (52e), Claire Souche (61e), Cécile Stabat (57e ex.), Sandrine Target (103e ex.), Christine Texier (27e ex.), Roseline Théron (53e ex.), Catherine Tinelli (92e), Gérard Trial (110e ex.), Marianne Vedel (117e ex.), Lourette Vergne (83e ex.), Jean-François Virey (18e), Charles Watkins (1er), Tatiana Weets (57e ex.), Caroline West (63e), Karyn Wilson (67e ex.), Irène Zribi (71e ex.).

ESPAGNOL

Marylin Albareda (16e), Laura Alcoba (8e), Valérie Aumonier (46e), Maira del Carmen Aznar Pastor (17e), Sophie Bédourède (58e), Isabelle Bleton (5e), Béatrice Broca (61e), Sandra Burguy (60e), Isabelle Cabrol (28e), Nathalie Cantero (66e), Myriam Cariou (49e ex.), Simon Caro (47e), Olivia Clément (57e), Emmanuelle Combot (11e), Jacqueline Coulet (1re), Eric Courthes (68e), Gabrielle Croguennec (70e), Stéphane Crouvezier (53e ex.), Xavier Debleds (72e), Gilles Del Vecchio (9e), Karine Durin (24e), Dominique Dutriaux (67e), Cécile Elisabeth (21e), Raphaël Estève (19e), Joëlle Fanger (27e), Carla Fernandes (25e ex.), Marie-José Fernandez (53e ex.), Corinne Ferrero (18e), Anne-Françoise Fily (4e), Sandrine Frayssinhes (42e), Valentine Garcia Plata (14e), Christophe Giudicelli (43e ex.), Margarita Gonzalez (34e), Maria Gonzalez (62e ex.), Catherine Hulle (39e), Bertine Jacquot (33e), Sabine Labrunie (56e), Marta Lacomba (6e), Pierre Le Lann (43e ex.), Myriam Lefort (64e), Stéphanie Magnac (59e), Laurence Marin (3e), Annie Monfort (32e), Nicole Moulin (30e), Marie-Christine Murail (65e), Marielle Nicolas (51e), Marie-Hélène Nusillard (69e), Maria Oliveira-Cezar (52e), Clotilde Pambet (31e), Paule Pelaez (23e), Vincent Pelbois (25e ex.), Caroline Pendaries (7e), Béatrice Perez (15e), Pascale Peyraga (13e), Pierre Pineau (41e), Cécile Quintana (20e), Vincent Ramos (36e ex.), Claudine Renaud (49e ex.), Marie Ressot (12e), Maria Rive (48e), Inès Rodriguez (29e), Maria Rodriguez (36e ex.), Teresa Rodriguez (40e), Jean Romero (2e), Isabelle Rousseau (35e), Bernard Salducci (45e), Annick Strella (22e), Anne Toffolo (38e), Luc Torres (55e), Gloria Truche (62e ex.), Valérie Tuarze (71e), Maria Villanueva (10e).

LETTRES MODERNES

Karine Adami (119e), François Alcalde (66e ex.), Chalom Amar (190e ex.), Corine André (147e), Nathalie Antonini (189e), Hubert Aupetit (127e ex.), Cécile Auzanneau (102e ex.), Florence Balique (167e), Claire Barel (19e), Cécile Baudet (99e), François Begaudeau (173e); Christine Bellizio (181e ex.), Isabelle Benard (187e ex.), Elodie Berdeil (158e ex.), Jacques Berger (197e), Valérie Berlioz (172e), Isabelle Bernateau (42e), Wilfrid Bernardeau (130e), Laurence Besse (62e ex.), Sandrine Betrancourt (141e), Philippe Beuzelin (6e), Aline Blancher (79e ex.), Sophie Blaut (46e), Déborah Blocker (8e), Véronique Boattin (76e), Mariane Boilait (179e ex.), Irène Bonnaud (1re), Bernard Bonnejean (195e ex.), Bruno Bonnenfant (120e ex.), Bruno Bourdon (86e ex.), Philippe Bousquet (26e), Véronique Bousquet (123e), Eric Briot (68e), Charlotte Burel (20e), Franck Cabane (168e ex.), Jérôme Cabot (3e), Annette Caron (112e ex.), Jérôme Carozzi-Meysonnier (199e ex.), Rémi Cassaigne (33e ex.), Marie-Odile Centlivre (51e), Aline Chapelain (138e), Séverine Charon (40e ex.), Marion Chenetier (178e), Nathalie Chesnot (181e ex.), Sophie Comte (156e), Anna-Armelle Coquelin (27e), Christèle Couleau (2e), Stéphanie Dast (69e ex.), Cécile De Bary (122e), Maria De Carvalho (62e), Emmanuel De Tournemire (136e ex.), Carine Degryse (96e), Fabienne Deleu (88e ex.), Corinne Denoyelle (13e), Catherine Devore (164e ex.), Anne Dirand (184e ex.), Sandrine Domon (112e ex.), Pierre Dufeu (35e), Catherine Dumas (69e ex.), Isabelle Durand (14e), Jacques-David Erguy (31e ex.), Nadia Ettayeb (186e), Marie Evette (100e), Benjamin Farge (158e ex.), Christophe Fauchon (95e ex.), Stephan Ferrari (86e ex.), Jean-Philippe Ferrière (126e), Hélène Fieschi (4e), Anne-Marie Frachon (170e ex.), Cécile François (49e), Emmanuelle Fraysse (199e ex.), Agnès Freschel (57e), Nathalie Froloff (109e), Fabrice Gabriel (96e ex.), Nathalie Galan (203e ex.), Lucile Gaudin (38e), Catherine Gendre (166e), Valérie Geuna (114e ex.), Marion Girard (79e ex.), Sandrine Goblet (105e ex.), Emmanuel Gondrand (145e), Yanick Goustiaux (105e ex.), Emmanuelle Graglia (174e ex.), Béatrice Graillat (50e), Catherine Grall (170e ex.), Valia Greau (150e ex.), Nathalie Grellet (45e ex.), Corinne Grenouillet (144e), Sabinne Gruffat (31e ex.), Gaëlle Guillamet (102e ex.), Isabelle Guillaume (135e), Pascale Guivarch (130e ex.), Cécile Guyonnet (18e), Isabelle Hébert (146e), Isabelle Hersant (22e), Caroline Hervé (187e ex.), Karine Houchard (82e), Sébastien Hubier (77e), Cécile Huchard (52e), Fabrice Humbert (88e ex.), Nadine Jasmin (28e), Nathalie Job (155e), Clarisse Johnson (190e ex.), Tristan Joreau (130e ex.), Olivier Jouslin (36e), Barbara Kaech (83e), François Kerlouegan (127e ex.), Gaël Kervran (108e), Anne Kimmel (148e), Pierre-Henri Kleiber (139e ex.), Agnès Kohler (158e ex.), Sonia Kronlund (62e ex.), Sophie Labatut (60e ex.), Judith Lacoue-Labarthe (7e), Jean-Marc Lacpatia (93e ex.), Andrée-Chantal Lapeyre (69e ex.), Fabienne Laplace (102e ex.), Cédric Laval (59e), Gaël Le Chevalier (37e), Emmanuelle Le Roy (117e ex.), Hien Le Van (54e), Anne Lemonnier (152e ex.), François Leray (192e), Thomas Lescure (184e ex.), Noëlle Lévy (79e ex.), Nelly Linder (139e ex.), Claire Longère (85e), Muriel Louapre (16e), Florence Magnot (110e), Anne Malaprade (195e ex.), Sylvie Mallet (143e), Hugues Marchal (10e ex.), Ayane Maremmo (124e) Jean-Luc Martinet (65e), Frédérique Masson (114e), Laurence Maucorps (39e), Lydie Mauvais (120e ex.), Christiane Menn (193e ex.), Laetitia Merlen (157e), Nicolas Miteran (174e ex.), Véronique Montemont (15e), Pauline Moulin (43e ex.), Véronique Narcisse (133e ex.), Claire Nguyen (29e), Régis Nicolas (164e ex.), Stéphanie Orgeur (47e ex.), Dominique Paranteau (21e), Geneviève Patard (133e ex-aequo), Anne-Marie Paul (107e), Florence Pellegrini (152e ex.), Marianne Pelosse (125e), Sylviane Penillard (199e ex-aequo), Pascal Péron (162e ex.), Denis Philippe (78e), Claire Pierrot (92e), Muriel Plana (30e), Florence Playe (74e), Christophe Pradeau (17e), Cécile Prost-Romand (177e), Bénédicte Py (162e ex.), Cyrille Quanquin (10e ex.), Annaig Queille (203e ex.), Patricia Quinsac (72e), Anne-Claire Rambault, (12e), Valérie Rebuffel (161e), Judiknël Regnaut (117e ex.), Sylvie Requemora (149e), Thierry Revol (129e), Richard Robert (23e), Florence Robin, (101e), Emmanuel Rubio (66e ex.), Catherine Russe (171e ex.), Caroline Sadighi (75e), Alain Sandrier (150e ex.), Cécile Sans (168e), Sophie Saule (24e), Elisabeth Schneikert (199e ex.), Catherine Seguier (58e), Claire Serrano (181e ex.), Anne-Laure Sévéno (56e), Nathalie Simon (55e), Fabienne Sonnet (142e), Cendrine Sorignet (88e ex.), Guillaume Soulez (9e), Sophie Spandonis (43e ex.), Paul Stéfani (136e ex.), Hélène Tetrel (33e ex.), Sophie Théry (40e ex.), Muriel Tollis (198e), Yen-Mai Tran (60e ex.), Christophe Triau (152e ex.), Gurwan Tripé (84e), Cécile Troyani (88e ex.), Christel Troncy (93e ex.), Hélène Valois (205e), Karine Wanlauwenberghe (174e ex.), Karine Verbois (96e ex.), Catherine Widalou (5e), Laurence Wintzel (47e ex.), David Wajsbrot dit Lescot (73e), Ludovic Waltefaugle (116e), Jeanne Wang (53e), Régis Wawrzyniak (111e), Frédéric Weiss (25e), Aline Werner (193e ex.).

HISTOIRE

(par ordre alphabétique)

Paul Airiau (7e), Laurent Albareil (53e), Sébastien Albertelli (109e), Patrick Antich (18e), Nicolas Arnaud (143e), Catherine Atlan (59e), Gauthier Aubert (48e), Juliette Aubran (58e), Christiane Audran ép. Audran Delhez (7e), Francis Aurejac (31e), Hélène Balladur (88e), Estelle Baret (129e), Jean-Luc Bastien (158e), Paul Bernot (129e), Clara Berrendonner (12e), Eric Berthon (70e), Alain Bessaha (103e), Nathalie Boissel (22e), Frédérique Bouveresse (160e), Philippe Briat (160e), Pascal Brioist (32e), Laurence Buchholzer (123e), Blandine-Sophie Buna (116e), Germain Butaud (70e), François Cadiou (82e), Marie-Caroline Callard (59e), Stéphane Chalabi (153e), Vincent Challet (34e), Etienne Champion (123e), Marielle Chevallier (109e), Michèle Clarebout ép. Adamczyk (70e), Claude Colombet ép. Lasseigne (143e), Anne Conchon (160e), Stéphanie Corcy (16e), Clarisse Coulomb (107e), Yannick Courseaux (79e), Gilles Courtieu (158e), Olivier Couvreur (135e), Emmanuelle Cronier (63e), Hugues Daussy (153e), Olivier Dautresme (12e), Anne De Mathan (106e), Florence Denis (153e), Béatrice Depelley (68e), Chantal Donzel (109e), Laurent Dry (68e), Anne Dupont ép. Costes (99e), David Durand (44e), Frédérique Duyrat (17e), Sabine Effosse (137e), Sharon Elbaz (123e), Béatrice Ellec (86e), Valérie Esclangon (150e), Justine Faure (25e), Vincent Fere (59e), Vincent Flauraud (88e), Louise Forgeot (51e), Olivier Forlin (134e), Claire Fredj (94e), Emmanuel Fureix (32e), Sophie Gagnier (9e), Dominique Gamache (141e), Claire Gantet (86e), Philippe Garabiol (129e), Pierre Garçonnat (20e), Nathalie Gibert (160e), Marc Girot (48e), Philippe Goujon (107e), Alexis Grelois (25e), Jean-Michel Guieu (70e), Philippe Guyard (37e), Georges Hanne (44e), Ludwyne Helly de Tauriers, épouse Scordia (79e), Thierry Hohl (27e), Anne-Rose Hosek (150e), Bruno Jegou (37e), Emmanuel Johans (143e), Guy Join (99e), Edith Joseph (103e), Aude Joseph (135e), Christophe Julliard (160e), Thierry Kouame (128e), Sophie Lacoste ép. Duhamel (129e), Anne Lafran (109e), Olivier Lamant (39e), Karine Lambert (3e), Xavier Lapray (88e), Mathilde Larrère (1re), Anne Le Fèvre (153e), Yannick Le Gruiec (160e), Gwenaël Le Lu (27e), Yves Leaute (129e), Bruno Lebrat (103e), Marie-Laure Legay (102e), Sandrine Lemaire (160e), Isabelle Lepeix ép. Alix (160e), Sandrine Lerou (47e), Pascal Leroux (116e), Olivier Lerude (70e), Agathe Leyssens (119e), Christelle Libert (153e), Natacha Lillo (40e), Antoine Lilti (27e), Benoît Littardi (59e), Laurence Loyon (81e), Olivier Luciani (143e), Véronique Mainguy ép. Pelou (63e), Nathalie Malinvaud (75e), Olivier Marin (15e), Elsa Marmursztejn (43e), Didier Martin (55e), Céline Martin (82e), Xavier Masson (160e), Florian Mazel (3e), Anne-Claire Médina (24e), Véronique Mehl (34e), François Menard (119e), Natacha Milkoff (137e), Stéphane Minvielle (2e), Emmanuelle Monin (94e), Frédéric Morvan (143e), Hilaire Multon (48e), François Nerard (119e), Samuel Odier (160e), Paul Payan (2e), Sandrine Pellegrino (143e), Jérôme Penez (137e), Stéphane Perreon (53e), Jean-Christophe Perrier (123e), Vincent Petit (116e), Yann Philippe (119e), Jean-Yves Piboubes (75e), Christophe Piel (75e), Valérie Pietri (143e), Fabrice Piwnica (56e), Delphine Planavergne (109e), Manuel Pluvinage (160e), Pierrick Pourchasse (40e), Olivier Prat (123e), Yannick Prost (99e), Samuel Provost (56e), Audrey Provost (66e), Vincent Puech (9e), Pierre Quelin (85e), Florent Quellier (109e), Grégory Quenet (22e), Renaud Quillet (82e), Judith Rainhorn (6e), Michel Ramon (30e), Alain Rauwel (9e), Charles Ridel (141e), Evelyne Robbes ép. Tiercelin (75e), Marc Russon (44e), Sabine Savoye (97e), Pierre Serne (18e), Christian Siffre (88e), Laurence Silvestre (88e), Francis Simonis (94e), Eric Suire (14e), Florence Tamagne (137e), Philippe Tessieux (66e), Véronique Tetard (52e), Anne-Claire Toulemonde (63e), Aline Trabut (42e), Frédéric Turpin (160e), Bertrand Vayssière (34e), Catherine Verdoire (88e), Xavier Vigna (150e), Sylvain Vigneron (97e), Laurence Yaghlian (109e), Claire Zalc (5e).

LETTRES CLASSIQUES

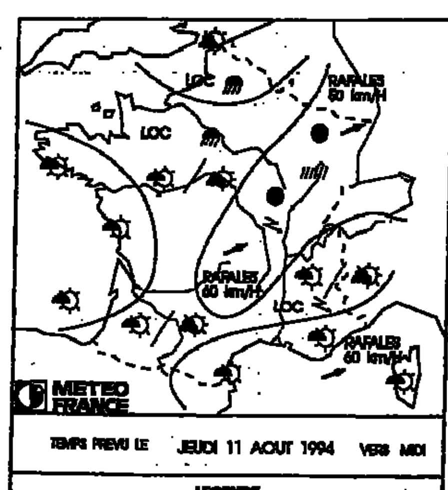
Monique Audouy, ép. Peregrini (55e), Stéphane Baquey (87e), Estelle Bedon (39e), Catherine Beduneau (67e), Maud Bellier (91e), Philippe Belloir (113e), Yasmina Benferhat (38e), Danielle Bernard, ép. Bouffard (82e), Pierre Bessagnet (52e), Anne Bichakjian (110e), Edith Bigey, ép. Tritsch (65e), Jean-Baptiste Bille (73e), Ariane Bonneau (37e), Cécile Bost, ép. Bost-Pouderon (45e), Laurence Boulegue (59e), Brigitte Brouard (68e), Cécile Cadoux (56e), Julien Calvie (54e), Emmanuel Caquet (3e), Christine Cattoir (76e), Virginie Ceriez, ép. Gallenca (106e), Marie-Claire Chatelain (26e), Nathalie Cohen (63e), Geneviève Cornet (95e), Elisabeth Coutris (115e), Emmanuelle Credoz (80e), Marie Cro (24e), Evanghelia Dascalopoulou, ép. Stead (15e), Frédéric David (114e), Claudia de Oliveira Gomes (5e), Béatrice Delmas (86e), Michel Deloore (85e), Véronique Denizot (28e), Philippe Derule (12e), Barbara Dessailly (19e), Hélène Dessales (103e), Virginie Dominique (10e), Isabelle Douchet (102e), Béatrice Duval (95e), Paul Echinard-Garin (92e), Martine Feldmann (104e), Ariane Feyler (47e), Sylvain Fort (35e), Sabine Fourrier (22e), Marc Fraisse (33e), Michèle Frédéric, ép. Trocme (4e), Isabelle Garan (61e), Tony Gheeraert (8e), Hélène Godin (32e), Céline Grassien (97e), Jacqueline Grégoire (50e), Edith Grimault (84e), Thomas Guard (98e), Suzanne Guillet (7e), Patrice Hamon (9e), Armelle Hosquet, ép. Gode (108e), Sandrine Huard (71e), Carole Jaspart (70e), Véronique Kircher (28e), Judith Laclie, ép. Berthelot (89e), Aurélien Lassalle (20e), Anne Le Bars, ép. Boissier (58e), Anne Le Paige (34e), Béatrice Lemaignen, ép. De Crevoisier (78e), Jean-François Lhermitte (77e), Thierry Liotard (36e), Françoise Lucien, ép. Titeca-Beauport (74e), Laurence Mace (17e), Anne Maeyens, ép. Rolet (11e), Thierry Marin (6e), Bruno Martelli (49e), Stéphane Martin (106e), Isabelle Martinet (1re), Lise Marzouk (42e), Anouk Masson, ép. Ferracci (27e), Véronique Merlier (57e), Lionel Mignerot (90e), Florence Milan (65e), Marie-Hélène Monet (101e), Christine Monlezun (111e), Marie-Laure Montlahuc, ép. Alby (104e), Emmanuel Naya (60e), Tanguy Neveu (72e), Mikael Nichanian (93e), Florence Oliver (23e), Jean-François Pactet (46e), Catherine Palicot (88e), Philippe Perdrizet (81e), Virginie Pfeifer (13e), Emmanuel Pichon (75e), Sabine Porcher (39e), Anne-Pascale Poucy-Mounou (2e), Adeline Py (48e), Virginie Quesnel, ép. Le Fournis (112e), Catherine Rachitch (53e), Marwan Rashed (18e), Pierrette Renon (64e), Sabine Reydellet (78e), Juan-Luis Rodriguez (109e), Stéphane Rolet (31e), Françoise Rougemont (44e), Sophie Roussel (94e), Pascaline Samier (43e), Thierry Sereno (82e), Emilie Seris (30e), Sonia Squaratti (51e), Isabelle Surantyn (16e), Stéphanie Terasse (14e), Anne-Laure Trouillet (21e), Cécile Turrettes (99e), Marie Verdier (69e), Gilliane Vermeersch, ép. Verhulst (62e), Marie-Elisabeth Veto (25e), Jacques Vinerbi (100e), Fabrice Wendling (41e).

SCIENCES NATURELLES

Magali Ader (85e), Karen Apriletti (149e), Laure Arzur (149e), David Authier (89e), Marie Bacot, ép. Assal (81e), Florence Baron (54e), Marielle Barral (81e), Nadia Bedanian, ép. Fillol (70e), Catherine Berault (89e), Alexandre Bergasse (31e), Sophie Bertholon (26e), Patrick Bertrand (135e), Marie Besnard (116e), Françoise Bessol (127e), Isabelle Borde (70e), Anne Boucher Montlivet (60e), Florence Bourguignon (23e), Véronique Bourguignon (18e), Nicole Bourles (51e), Jean Bousquet (98e), Franck Bouttemy (64e), Emmanuel Brieux (80e), Pascal Bringer (35e), Françoise Brunel, ép. Bacry (44e), Hélène Buchallet (64e), Béatrice Cacheux (14e), Sophie Fronty, ép. Canteloube (12e), Nathalie Capoen (101e), Céline Caradeuc (93e), Marc Castera (149e), Patrice Chagnard (93e), Valérie Chaignard (121e), Cécile Chassagne (92e), Claire Chauleur (145e), Jean Ciccarone (73e), Béatrice Claustre (113e), Armelle Cloatre (131e), Anne Colson (11e), Claire Cornillon, ép. Bertrand (21e), Louis Couteleau (56e), Véronique Daffos (61e), Véronique Daumergue (76e), Christophe Davee (61e), Ariane de La Grandière (33e), Sandrine Declerck (93e), Armelle Delavenne (35e), Isabelle Delbreil (126e), Martine Delorme, ép. Vadez (51e), Fabienne Deluen (145e), Philippe Deniaux (131e), Carina Dhondt (89e), Olivier Drzeviecki (27e), Bertrand Duclos (98e), Laurence Dufoix (56e), Christèle Dumouchel (141e), Isabelle Duprateau, ép. Digard (51e), Christine Enouf (145e), Nathalie Erieau (116e), Jean Esteban (135e), Patrice Fabre (118e), Bérangère Fauquembergue (42e), Gilberte Fauquembergue (127e), Emmanuelle Fert (93e), Vincent Fischer (10e), Marie Fort (46e), Laurent Fouillade (101e), Fabienne Fraiche (125e), Nathalie Franc (67e), Willy Franchet (15e), Aline Francois (127e), Pierre Friedling (137e), Magali Fuchs (38e), Muriel Gaillard (59e), Véronique Gasparini (154e), Catherine Gelix (85e), Clémence Gérard (68e), Christelle Girard (145e), Pierre Godard (4e), Philippe Gocury (46e), Céline Goisset (7e), Thierry Grimaud (32e), Anne Grimm (6e), Isabelle Guerin (105e), Irène Guitton (109e), Gaelle Hamon (38e), Olivier Hanecart (127e), Alix Helme-Guizon (16e), Anne Hemidy (131e), Christophe Huet (70e), Joelle Inizan, ép. Masson (56e), Sophie Juaneda (81e), Valérie Klinger (49e), Christelle Krief (105e), Christine Laffay (20e), Fabrice Le Douarin (81e), Cécile Le Ret (122e), Philippe Lenustic (98e), Philippe Letellier (105e), Isabelle Libert (85e), Pauline Lorenzon (27e), Guillaume Lorget (66e), Marie Luaces (149e), Rodolphe Mackowiak (143e), Laurent Mahe (141e), Yann Maillard (2e), Michèle Maintigneux (76e), Sandra Malecka (49e), Catherine Maisan (149e), Coralie Marechal (108e), François Maricourt (22e), Isabelle Martin (118e), Olivier Megevand (45e), Philippe Menut (42e), Eric Mestre (1er), Karine Moisand (113e), Anne Monnet (112e), Véronique Morestin (9e), Marjorie Niaux (37e), Christelle Patin (69e), Nadine Pavlov (140e), Isabelle Peignot (73e), Sébastien Perbet (17e), Yannick Pessotto (23e), Pascal Piazzoli (93e), Claire Piquin (8e), Laurence Pirog (34e), Stéphane Protti (27e), Jean Ribaud (137e), Valérie Robert (38e), Pascal Robin (23e), Isabelle Rondeau (18e), Agnès Seignon (75e), Odile Senez (78e), Frédéric Serre (143e), Guylène Sorel (101e), Thierry Soubaya (46e), Nathalie Soulet (101e), Valérie Suard (79e), Isabelle Subtil, ép. Missioux (110e), Myriam Tabary (110e), Bernadette Thevenet (115e), Guillaume Thierry (4e), Myriam Thomassin (122e), Laurent Triolet (3e), Véronique Troadec (38e), Benoît Urgelli (122e), Valérie Vandelannoitte (54e), Laurent Verneuil (85e), Vincent Vernez (137e), Armelle Vialar (13e), Bruno Vicari (131e), Laurent Villermet (27e), Isabelle Wack (118e), David Zribi (61e).

RECTIFICATIF : Agrégation de philosophie. – Dans la liste des admis à l'agrégation de philosophie (le Monde du 28 juillet), il fallait lire : Dyala Hamzah, épouse Philippe, et non Philippe Hamzah, comme nous l'avions écrit par erreur.

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	37/24
BIARRITZ	24/18
BORDEAUX	28/17
BOURGES	32/18
BREST	23/13
CAEN	27/14
CHERBOURG	21/15
CLERMONT-FER.	35/17
DIJON	33/17
GRENOBLE	34/21
LILLE	25/15
LIMOGES	31/16
LYON-BRON	36/22
MARSEILLE	36/27
NANCY-ESSEY	28/18
NANTES	28/14
NICE	30/23
PARIS-MONTS.	29/17
PAU	29/17
PERPIGNAN	33/22
POINTE-A-PITRE	33/23
RENNES	27/15
ST-ETIENNE	34/18
STRASBOURG	29/18
TOULOUSE	32/19
TOURS	32/17
ÉTRANGER	
ALGER	40/26
AMSTERDAM	23/17
ATHÈNES	35/21
BANGKOK	33/27
BARCELONE	31/23
BELGRADE	34/21
BERLIN	27/16
BRUXELLES	25/15
COPENHAGUE	26/17
DAKAR	28/24
GENÈVE	29/20
ISTANBUL	28/21
JÉRUSALEM	28/17
LE CAIRE	32/22
LISBONNE	24/18
LONDRES	24/16
LOS ANGELES	23/19
LUXEMBOURG	27/16
MADRID	27/16
MARRAKECH	39/20
MEXICO	22/12
MILAN	31/18
MONTRÉAL	24/17
MOSCOU	26/15
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	35/–
NEW-YORK	31/19
PALMA-DE-MAJ.	32/25
PÉKIN	28/24
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	33/25
HONGKONG	28/24
SÉVILLE	32/19
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	24/11
SYDNEY	14/8
TOKYO	34/27
TUNIS	39/24
VARSOVIE	20/16
VENISE	32/24
VIENNE	29/19

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-08-1994 à 6 heures TUC et le 9-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : un épisode pluvieux traverse le pays. – Sur les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, le ciel sera très nuageux toute la journée, avec des pluies intermittentes. Sur le relief alpin ainsi que près du Jura, le ciel sera encore menaçant et des orages pourront encore éclater çà et là en début de journée.

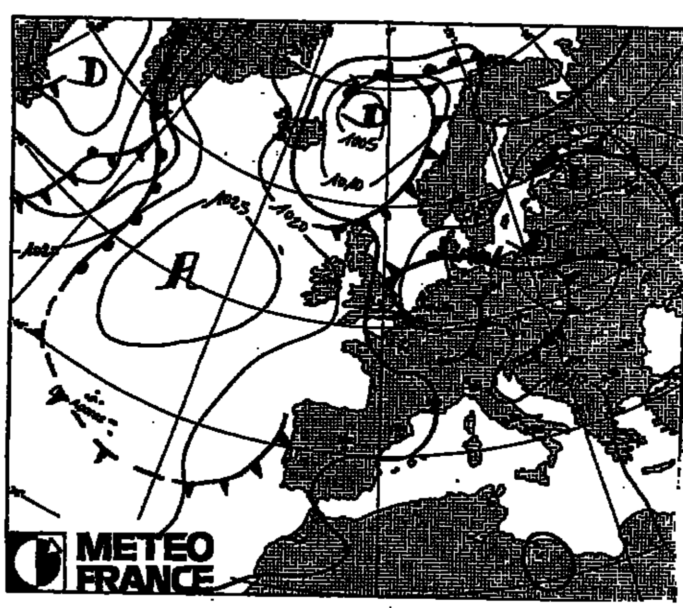
Sur le reste du pays, le temps sera souvent nuageux et brumeux au lever du jour. De fréquentes ondées concerneront, le matin, un axe Aquitaine-Limousin-Centre-Bassin parisien. Elles seront accompagnées de vents de sud-ouest assez forts et se déplaceront rapidement vers l'est, gagnant en milieu de journée l'Auvergne, la Bourgogne, la Franche-Comté, jusqu'au Nord-Est. En soirée, ces pluies instables concerneront également toute la région Rhône-Alpes.

A l'arrière, le temps s'éclaircira un peu, les ondées se feront de plus en plus rares et de belles éclaircies se développeront sur la façade ouest. Les régions méditerranéennes conserveront en journée un ciel bien dégagé mais le vent de sud-est soufflera fort entre la Corse et le continent.

Les températures minimales seront comprises entre 14 et 21 degrés du nord au sud. Dans l'après-midi, le mercure atteindra 21 à 24 degrés sur la moitié nord et 24 à 27 degrés au sud. Il fera près de 30 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 11 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6363

HORIZONTALEMENT

I. Caractère auquel on reconnaît une bonne poire. – II. Vit dans les bois. – III. Transformera en liquide. – IV. Serreras comme des sardines. – V. Souci quotidien pour le scout. Un silicate naturel. – VI. Bien coloré. Un drame. – VII. Est Blanc avant de devenir Bleu. Activité temporaire. – VIII. Héroïne grecque. Préposition. – IX. Un peu d'essence. Peut fournir beaucoup de liquide quand il est bon. – X. Manifester sa satisfaction d'une façon très chatte. – XI. Permet de tout saisir quand elle est fine. Symbole.

VERTICALEMENT

1. En ce qui concerne la politesse, ils n'ont pas pris exemple sur les rois. – 2. Crie comme une bête. Est moins rigoureux que l'air. – 3. Où il n'y a aucune différence. Coule en Alsace. Lac du Soudan. – 4. Quand on se donne la peine de les semer, on a des haricots. Pas blanchi. – 5. Qu'on rencontre fréquemment. Fut mise sur des tables. – 6. Un spécialiste des échecs. Fit beaucoup d'essais. – 7. Plateau dans une île. Pronom. – 8. Susceptibles de produire des malformations. – 9. Fétide, chez un pharmacien. Pénètre.

Solution du problème n° 6362

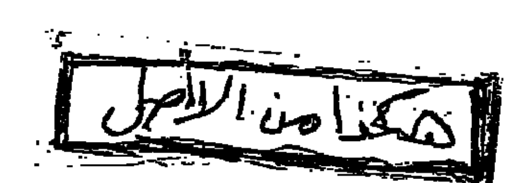
Horizontalement

I. Complices. – II. Opalisera. – III. Nicotine. – IV. Gare. St.– V. Ecart. Ana. – VI. Lemme. Vic. – VII. Eeklo. – VIII. Té. Ci. – IX. Elu. Amers. – X. Ultimatum. – XI. Ré. Li. Ase.

Verticalement

1. Congélateur. – 2. Opiacé. Elle. – 3. Macramé. Ut. – 4. Ploërmel. Il. – 5. Lit. Tek. Ami. – 6. Isis. Lama. – 7. Centavo. Eta. – 8. Ere. Ni. Crus. – 9. SA. Machisme.

GUY BROUTY



RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 10 AOÛT

TF 1

13.35 Feuilleton : **Les Feux de l'amour.**
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : **Vacances à Saint-Tropez.** Emission présentée par Adeline Hallyday et Julien Courbet.
22.30 Documentaire : Prostitution. De Mireille Dumas. Travestir.
23.35 Documentaire : **Embarquement porte nº 1.** Athènes.
0.05 Journal et Météo.
0.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Gorille.
15.10 Série : Riptide.
16.05 Variétés : **La Chance aux chansons.** Les meilleurs moments avec Enrico Macias.
17.00 Sport : Athlétisme. Championnats d'Europe à Helsinki. A 18.00, remise des médailles de la hauteur messieurs, puis du 1 500 mètres messieurs ; à 18.15, 200 mètres dames ; à 18.20, finale du disque dames ; à 18.50, 200 mètres messieurs ; à 19.00, finale du saut en longueur messieurs ; à 19.30, handicapés : 800 mètres dames ; A 19.45, handicapés : 1 500 mètres messieurs.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : **Couchettes express.** De Luc Béraud, avec Jacques Gamblin, Bernard Haller.
22.30 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Pervers ou primaire ? Invités : Michèle Bernier, Eric Laugerias, Jacques Séguéla.
23.40 Journal et Météo.
0.05 Feuilleton : Heimat.

FRANCE 3

13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire animalier.
14.50 Feuilleton : **La Grande Vallée.**
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Sylvain Augier, en direct de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Invités : Santeria, Phenomenal, Bertrand Rousseau.
18.25 Jeu : **Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : **Une femme encombrante.** De Larry Elikann, avec Jason Robards, Jill Eikenberry (1re partie).
22.25 Journal et Météo.
22.45 Téléfilm : **Une femme encombrante** (2e partie).
0.20 Série : Capitaine Furillo.

CANAL +

13.30 Téléfilm : **Un peuple déchiré.** De Mario Azzopardi, avec Jack Languedijk, Chris Wiggins, Tantoo Cardinal.
15.10 Moyen métrage : **Cirkatomik.** De Patrick Lefèvre et Vincent Hachet.
15.40 Téléfilm : Une place vide. D'Alan Metzger, avec Randy Quaid, Eriç Stoltz.
17.10 Documentaire : **Les Plus Beaux Jardins du monde.** 4. Des havres de tranquillité.
17.35 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : **Nulle part ailleurs.** Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Sport : Football. PSG-FC Vac (Hongrie). Tour préliminaire aller de la Ligue des champions, en direct ; à 20.30 coup d'envoi.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : **Je t'aime à te tuer.** □ Film américain de Lawrence Kasdan (1990). Avec Kevin Kline, Tracey Ullman, Joan Plowright (v.o.).
0.05 Cinéma : **The Five Heartbeats.** ■ Film américain de Robert Townsend (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Belphégor (rediff.).
17.25 Magazine : Transit. L'Afrique côté sport (rediff.).
18.30 Chronique : **Le Dessous des cartes.** Les cartes mentent (rediff.).
18.40 Documentaire : **Tramways du monde.** Nagasaki, de Robert Hetkämper (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : **Il était une fois...** Finn McCoul, de Bill Mayer et Boys of the Lough.
19.25 Documentaire : Le Potier. De Philippe Labrune.
19.35 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Musique et intégration. Maître Nono ; Georges Octors ; les Gitans de Perpignan ; Idir ; Ali Hassan Kuban ; Ami Koita ; Dieudonné Kabongo ; Chris Joris ; Mamedy Keita.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica : **Trois hommes et un trio.** Documentaire d'Ilan Flammer. Avec Ami Flammer (violon), Frédéric Stochl (contrebasse), Gérard Barreaux (accordéon).
21.30 Le Kronos Quartet. Un portrait, de Manfred Waffender. Avec David Harrington (violon), John Sherba (violon), Hank Dutt (alto), Joan Jeanrenaud (violoncelle).
22.35 Musique : Caïn reste Caïn. De Peter Mussbach. Avec Denis Kühnel, Alexander Oliver, Hildegard Schmahl, Gustav Peter Wöhler et l'Orchestre philharmonique de New-York, Pierre Boulez, dir.
23.15 Cinéma : **Antonio Das Mortes.** ■ ■ ■ Film brésilien de Glauber Rocha (1969). (v.o., 95 min).

M 6

13.25 Téléfilm : **Spécial Cosmos 99 :** **La Princesse de l'espace.** De Charles Chrichton et Peter Medak.
15.00 Musique : Plage des clips.
16.35 Magazine : **Fax'O** (et 0.40, 4.40). Acid Jazz, Urban Dance Squad, Maceo Parker, CharlElie Couture.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
18.55 Série : Classe mannequin.
19.25 Série : Cosby Show.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.05). Présenté par Michel Cellier. Les faux de Verzy.
20.45 Série : Flash. Magie noire ; Un jeu d'enfant, avec John Wesley Shipp, Amanda Pays.
22.30 Série : Nestor Burma. Des kilomètres de linceuls, de Joël Serla, avec Guy Marchand, Jean-Paul Roussillon.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La paresse. 3. Ben Webster, un roi fainéant.
19.55 Carnets de voyage. L'Afrique. 3. Les génies du fleuve Congo (rediff.).
20.55 Les Rencontres de Pétrarque. Peurs fin de siècle. 3. Les manipulations du vivant. Avec Henri Atlan, Bernard Edelman, Alain Finkielkraut, Dominique Lecourt et Jonathan Mann.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Avignon 94. Musiques du bassin méditerranéen. 3. La Crète. Avec Spyridaylia Toutoudakis, chant.
0.05 Du jour au lendemain. L'Eté des philosophes. Avec André Comte-Sponville (Valeur et vérité) (1) (rediff.).
0.50 Musique : Coda Voix de la mer Méditerranée. 3. La Crète.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Trois intermezzi pour piano op. 117, de Brahms ; Variations sur le nom d'Abegg op. 1, Carnaval op. 9, de Schumann, par Huseyin Sermet, piano. A 21.30, Variation sur un thème de Haendel op. 24, Ballades op. 10, de Brahms, par Alexei Lubimov, piano ; Variations sur un thème de Schumann op. 23, Liebesliederwalzer op. 52, Danses hongroises nos 11 à 21 pour quatre mains, de Brahms, par Christian Ivaldi, Emmanuel Strosser, piano.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Tabou, de Bokanovski ; Meta incognita, de Le Goff ; Feuilleton : la Divine Comédie ; Ocean of Ages, de Bartley.

IMAGES

Révolutions

RIEN ne tournait plus rond. Sur France 2, on voyait des Japonais défiler en kilt et jouer de la cornemuse dans le cadre d'un festival breton de musique celtique. Comme de vrais Ecossais ! Sur TF 1, on entendait Roland Dumas, le fidèle confident de François Mitterrand, affirmer énigmatiquement, à propos de la situation en Algérie, que la France n'était plus, aujourd'hui, *« en mesure »* de tenir la position *« de bon sens, de sagesse et d'équilibre »* qui était la sienne il y a deux ans. Comme si le président de la République avait changé ou abdiqué... Il fallait trouver une branche à laquelle s'accrocher. ARTE passait par là, on s'est retrouvé dans le cosmos en compagnie de Sergeï Krikalov.

Si vous ne savez pas qui est Sergeï Krikalov, vous êtes tout à fait excusable. Même à Moscou le nom de ce Russe ne dit rien à personne. Un jour, pourtant, c'est certain, il passera à la postérité. Car, depuis la tentative prodigieuse mais infructueuse d'Icare, nul homme n'avait réalisé l'exploit qu'a accompli ce pionnier de l'aventure spatiale. Sergeï Krikalov peut, en effet, se vanter d'avoir été le premier cosmonaute à tomber des nues au sens propre... comme au sens figuré !

Le 18 mai 1991, quand il embarque dans sa capsule Soyouz à destination de la station Mir, Sergeï Krikalov croit partir pour une mission de routine. Pilote lambda de la flotte spatiale soviétique, ce sympathique ingénieur de trente et un ans part bricoler en orbite comme l'ont fait avant lui beaucoup d'autres cosmonautes. Son ordre de mission lui dit qu'il reviendra dans trois mois. Il n'en doute pas. Un héros national de l'URSS ne doute jamais.

Le 25 mars 1992, quand il atterrit dans la steppe du Kazakhstan, Sergeï Krikalov a passé dix mois dans l'espace. Il y a été... « oublié », mis en orbite presque à demeure pendant trois cent treize jours pour cause de révolution. Eltsine a chassé Gorbatchev du pouvoir suprême. La faucille et le marteau ne flottent plus sur le Kremlin. Le peuple a renversé les idoles. L'empire s'est effondré. L'URSS est morte. Sergeï Krikalov revient dans un monde qui n'existe plus. Devenu extraterrestre contre son gré, il constate qu'avec sa prime de risque de 7 000F il ne peut même plus, dans un univers où tout se monnaye désormais en dollars, offrir une chambre à coucher neuve à sa femme.

Imaginez-vous un instant à la place de ce cosmonaute : auriez-vous échappé à un moment de déprime ? Eh bien ! pas lui. Sergeï Krikalov est tombé des nues en pleine forme physique et mentale. Pendant que son univers personnel implosait sous ses pieds, là-haut, sur son orbite, il faisait tranquillement son travail de plombier spatial. Son secret ? Il a expliqué qu'il avait préféré *« ignorer »* ce qui se passait en bas pour ne pas se déconcentrer.

Mais Sergeï Krikalov avait-il conscience qu'en disant cela il révolutionnait la philosophie ? A quoi s'accrocher s'il se prouve un jour que l'apesanteur est la meilleure amie du philosophe et la politique de l'autruche une école de sagesse ?

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 11 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 4.20).
6.30 Série : Mésaventures.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Cuisine ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Les Quatre Filles du docteur March ; Ranma un demi ; Nicky Larson ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : **Les Feux de l'amour.**
14.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
19.50 Alain Decaux raconte. La Libération.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : **Urgence d'aimer.** De Philippe Le Guay, avec Isabelle Pasco, Anthony Delon.
22.35 Magazine : **Décisions secrètes.** De Jean-Louis Burgat, Dominique Bromberger et Jean-Louis Guillaud. L'étrange voyage du général de Gaulle. *Mai 1968.*
23.40 Documentaire : Atlantides. Athabasca. *Dans l'ouest canadien.*
0.35 Journal et Météo.
0.45 Série : Peter Ströhm.
1.35 TF 1 nuit (et à 2.35, 3.35, 4.15).
1.45 Documentaire : **Histoires naturelles** (et à 3.45, 5.05). Insolites ; La pêche au brochet ; Des faisans, des lièvres et des jolis perdreaux.
2.45 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (5e épisode).
4.45 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : **Monsieur Belvédère.**
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : **Amoureusement vôtre.**
8.55 Feuilleton : **Amour, gloire et beauté.**
9.20 Série : Happy Days.
9.45 Dessin animé : **Les Enfants du Mundial.**
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Jetsons ; Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Wally Gator.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus. Présenté par Thierry Beccaro.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.20). Présenté par Patrice Laffont.
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne. Présenté par Nagui.
12.50 Météo (et à 13.35).
12.55 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Gorille.
15.05 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.15 Série : Riptide.
16.10 Sport : Athlétisme. Championnats d'Europe à Helsinki. A 16.40, Finale du marteau messieurs ; A 17.00, Finale de la perche messieurs ; A 18.00, Remise des médailles du 3 000 mètres dames ; A 18.05, Remise des médailles du 400 mètres haies messieurs ; A 18.20, Demi-finales du 200 mètres dames ; A 18.30, Longueur dames ; A 18.40, Demi-finales du 200 mètres messieurs ; A 19.00, 800 mètres messieurs.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Jeu : Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. En Irlande, dans la région de la vallée de la Boyne au Nord de Dublin.
22.25 Cinéma : Un homme et deux femmes. ■ Film français de Valérie Stroh (1991). Avec Valérie Stroh, Lambert Wilson, Patricia Dinev.
23.45 Journal et Météo.
0.00 Feuilleton : Heimat.
1.10 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
2.40 Documentaire : **Profession pilote.**
3.05 Documentaire : **Les Années 1900.** Le Dernier Vertige.
4.00 24 heures d'info.
4.45 Dessin animé.
4.50 Documentaire : **Histoires d'en parler.**
5.05 Documentaire : **Les Métiers dangereux.** Commissaire antigang.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. La Couronne magique ; Boumbo ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : l'île noire ; Babar.
8.25 Sport : Athlétisme. Championnats d'Europe à Helsinki. A 9.30, Javelot dames ; A 10.00, 110 mètres haies messieurs ; A 10.30, Triple saut messieurs.
10.40 Continentales d'été. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Batman ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires. Navarin d'agneau et piperade.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Au pays des Chevaux de Mérens (Ariège).
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire animalier.
14.50 Feuilleton : **La Grande Vallée.**
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Sylvain Augier, en direct de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Invités : Dominique Dalcan, Muriel Montossey.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : Le Moustachu. □ Film français de Dominique Chaussois (1987). Avec Jean Rochefort, Grâce de Capitani, Jean-Claude Brialy.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Opéra : Turandot. De Puccini, mise en scène de David Hockney, avec Eva Marton, Lucia Mazzaria, Michael Sylvester, Kevin Langan, Joseph Frank, les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de San-Francisco, dir. : Donald Runnicles. Enregistré à l'Opéra de San-Francisco en 1993.
0.45 Musique : Cadran lunaire. *Sonate nº 1 en la majeur op. 13,* de Fauré, par Maria Scheuble, violon, Dama Ciocarlie, piano (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 0.14).
7.00 CBS Evening News.
7.24 La Coccinelle de Gotlib.
7.25 Canaille peluche. Crypte Show ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Léa et Gaspard.
8.20 Court-métrage : Zoo Cup.
8.25 Animaniacs.
8.45 Surprises.
9.00 Cinéma : **Les histoires d'amour finissent mal en général.** □ Film français d'Anne Fontaine (1993). Avec Nora, Alain Fromager, Sami Bouajila. *Comédie mal fichue et par moments horripilante.*
10.20 Magazine : L'Œil du cyclone.
10.45 Surprises.
11.00 Téléfilm : **La mort ne meurt pas.** De Jack Bender, avec Jacklyn Smith, Corbin Bernsen.

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : **L'Aventure « Play-Boy ».** De Robert Heath. *La vie aventureuse de Hugh Hefner.*
13.30 Cinéma : **La Course de l'innocent.** ■ Film franco-italien de Carlo Carlei (1992). Avec Manuel Colao, Francesca Neri, Jacques Perrin. *Un enfant traqué par des tueurs en Calabre.*
15.05 Documentaire : **Histoires de chats.** 2. Chats maudits, chats sacrés.
15.25 Surprises.
15.35 Cinéma : **Un procès à Berlin.** ■ Film américain de Leo Penn (1987). Avec Martin Sheen, Sam Wanamaker, Sean Penn. *A voir pour les interprètes.*
17.10 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
17.30 Surprises.
17.40 Canaille peluche. Orson et Olivia ; X-Men.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : **Nulle part ailleurs.** Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : **C'est pas le 20 heures.**
20.35 Cinéma : Un crime. □ Film français de Jacques Deray (1992). Avec Alain Delon, Manuel Blanc, Sophie Broustal.
21.58 Surprises.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Surprises.
22.15 Cinéma : **La Puissance de l'ange.** ■ Film américain de John Avildsen (1992). Avec Stephen Dorff, Armin Mueller-Stahl, John Gielgud (v.o.). *Un enfant découvre l'intolérance et l'apartheid.*
0.15 Sport : Golf. Première journée de l'US PGA, en direct.
1.35 Cinéma : **Ce que femme veut.** □ Film français de Gérard Jumel (1993). Avec Gérard Jumel, Karin Viard, Caroline Chaniolleau.
2.45 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : L'Homme de... ■ Film polonais de Konrad Szolajski (1993) (rediff.).
18.40 Documentaire : **Le Sculpteur sur bois.** de Philippe Labrune (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Mon Prague. De Petr Kadlec et Daniel Brössler.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : La Stasi. Autopsie de la sécurité d'Etat est-allemande. Soirée proposée par Hans Robert Eisenhauer et Jackie Murphy.
20.41 Téléfilm : **L'Autre Vie de M. Kreins.** D'Andreas Dresen, avec Dietrich Körner, Reimar Johannes Bauer. *Face à face d'un espion et de son ancien « client », un écrivain hostile au régime disparu.*
21.35 ▶ Documentaire : **Un peuple sous surveillance.** Stasi, l'appareil démonté. De Sebastian Schubert et Bernd Skupin (v.o.).
22.30 Débat (et à 23.50, 0.45). Animé par notre collaborateur Luc Rosenzweig.
22.50 Documentaire : **Le Trou dans le Mur.** Histoire d'une infidélité franco-allemande, d'Ulf Kalkreuth (v.o.). *La politique étrangère de la France vis-à-vis des deux Allemagnes.*
0.10 Documentaire : **Images de l'ennemi.** Les films de formation des mouchards de la Stasi, de Hans Sparschuh (v.o.). *Des documents récupérés après la chute du Mur.*
0.55 Bibliographie. Présentée par Luc Rosenzweig (10 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05)
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.05).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : L'enfant bulle. De Randal Kleiser.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
18.55 Série : Classe mannequin.
19.25 Série : Cosby Show.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Roseanne.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : E = M 6 (et à 5.40). 3 000 kilomètres sans une goutte d'essence, suivi de Météo 6.
20.50 Cinéma : Meurtre au soleil. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1981). Avec Peter Ustinov, Jane Birkin, Nicholas Clay.
22.50 Série : Les Contes de la crypte. Qu'est-ce-que tu mijotes ?, de Gilbert Adler ; Allez vous faire pendre, de Kevin Yagher ; Curiosité châtiée, d'Elliot Silverstein.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : **Fréquenstar** (et à 3.50). Pow Wow.
2.30 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Espagne ardente et mythique ; New-York City.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage. La paresse. 4. Indolence exotique.
19.55 Carnets de voyage. L'Afrique. 4. Le voyage des Ikofars (rediff.).
20.55 Les Rencontres de Pétrarque. Peurs fin de siècle. 4. La guerre en Europe. Avec Rony Brauman, François Ewald, Alain Finkielkraut, Olivier Mongin et Alain-Gérard Slama.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne. Avignon 94. Musiques du bassin méditerranéen. 4. La Turquie. Avec Talip Ozkan, chant et luth..
0.05 Du jour au lendemain. L'été des philosophes. Avec André Comte-Sponville (Valeur et vérité) (2) (rediff.).
0.50 Coda. Voix de la mer Méditerranée. 4. La Turquie.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été.
20.30 Concert (en direct du Festival de Pesaro) : L'Italienne à Alger, de Rossini, par le Chœur philharmonique de Varsovie, l'Orchestre du Teatro Comunale de Bologne, dir. David Robertson ; sol. : Inger Dam-Jensen, Jennifer Larmore, Svetlana Sidorova, Ildebrando D'Arcangelo, Donato Di Stefano, Bruno Pratico, Kurt Streit.
23.00 Concert (donné le 28 juillet à Lodève) : Laudario di Cortona, mystère médiéval du XIIIe siècle, Chant de l'an mille ou Prose de Montpellier, par l'Ensemble vocal de Montpellier ; Francine Jullien-Gouzes, soprano, Jean Gouzes, baryton, Michel Turiel, basse.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Five to Five, de Hus ; Chalk, de Torke ; Company, de Glass.

Le Monde

Tandis que le franc s'affaiblit face au deutschemark

Les marchés financiers font preuve de nervosité

La trêve estivale tant attendue est en passe de faire long feu sur les places financières. Une nouvelle fois, les marchés français se montrent fragilisés. Le redressement assez sensible depuis trois semaines des marchés de taux avait permis à la Bourse de Paris de connaître sa traditionnelle reprise d'été. Celle-ci a subi un coup d'arrêt mardi 9 août avant de se reprendre très légèrement le lendemain matin. Dans le même temps, du côté des changes, si le dollar reste relativement stable, c'est au tour du franc de faire preuve de faiblesse, notamment vis-à-vis du deutschemark.

La Bourse de Paris n'a pas retrouvé par enchantement la sérénité qui lui fait cruellement défaut depuis le début de l'année. Les obligations françaises ont assez lourdement chuté mardi 9 août, entraînant dans leur sillage les actions, qui ont abandonné 1,50 % et perdaient encore 0,15 % mercredi en début de matinée. La raison de cette double baisse est une nouvelle fois la contagion venue d'outre-Atlantique et la hausse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis (à 7,56 % contre 7,54 % la veille).

Le marché de taux d'intérêt français est victime du nouveau plongeon des obligations américaines après la publication vendredi des chiffres du chômage aux Etats-Unis en juillet, jugés inflationnistes. Le contrat notionnel septembre du MATIF est pour la première fois depuis près d'un mois tombé en dessous du seuil de 116,20. Il a terminé la journée à 115,76, abandonnant 88centimes et se reprenant un peu mercredi matin autour de 115,96. Au comptant, les rendements des OAT à dix ans se sont également tendus, à 7,48 % contre 7,37 % (l'écart avec le Bund allemand correspondant s'est creusé à 0,48 point).

Les marchés obligataires ont aujourd'hui deux sujets d'inquiétude majeurs : l'éventualité de plus en plus probable d'une hausse de ses taux par la Réserve fédérale le 16 août à l'occasion de la réunion de son comité de politique monétaire et plus immédiatement les conditions de refinancement du Trésor américain, dont les opérations trimestrielles ont commencé mardi. De la confiance et de l'appétit des investisseurs internationaux envers la dette américaine dépend la tenue des marchés de taux et du dollar.

Les premiers résultats ont été jugés plutôt mitigés par les opérateurs. Le Trésor américain a vendu mardi pour 17milliards de dollars de bons à trois ans à un taux moyen de 6,61 %, le plus élevé depuis trois ans. Cette adjudication est la première d'une série de trois et sera suivie par les ventes de bons à dix ans mercredi et à trente ans jeudi. Cette dernière opération de 11 milliards de dollars est la plus attendue car la plus significative des craintes inflationnistes des investisseurs.

Du côté des changes, si le dollar fait preuve d'une certaine stabilité, le franc en revanche a montré à nouveau des signes de faiblesse face au deutschemark. Il a été victime à la fois du renforcement de la devise allemande et de rumeurs qui circulent sur les marchés à propos de la gravité de la situation en Algérie et des menaces proférées contre la France par les islamistes. La Banque de France serait intervenue mardi pour soutenir le franc à des niveaux de 3,4280F pour un deutschemark. En fin de journée, le franc s'échangeait à 3,4260F pour un deutschemark mercredi matin il s'affaiblissait à nouveau à 3,4283.

La monnaie française fait les frais d'un renforcement général du deutschemark contre l'ensemble des devises européennes lié à la fois à des corrections techniques et au sentiment que la reprise de l'économie allemande sera plus vigoureuse que prévu.

E. L.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Rwanda : le typhus menace les réfugiés

A Goma, au Zaïre, la découverte de treize morts, probablement victimes du typhus, laisse craindre une nouvelle épidémie. Par ailleurs, la France a confirmé sa volonté de se désengager du pays avant la fin du mois, et le nouveau gouvernement rwandais presse l'ONU de mettre sur pied un tribunal international pour juger les responsables des massacres ethniques *(page 3)*.

Irlande du Nord : 3 000 morts en vingt-cinq ans

Lundi 8 août, un protestant a été assassiné. La veille, c'était une catholique. Les deux dernières victimes d'un conflit qui, depuis que les troupes britanniques ont débarqué en Ulster, le 14 août 1969, a fait 3 000 morts. Et l'espoir d'un règlement politique semble encore ténu *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Les difficultés inédites de la vaccination contre le sida

Au milieu des années 80, de grands espoirs avaient été imprudemment fondés sur la mise au point d'un vaccin. Aujourd'hui, les chercheurs se montrent beaucoup plus réservés. A Yokohama, la dixième conférence internationale sur le sida s'interroge sur les problèmes techniques mais aussi éthiques que pose la vaccination préventive *(page 8)*.

CULTURE

Le CNAC de Grenoble sur la sellette

Après la découverte d'un trou de trésorerie de 2 millions de francs, l'inspection générale de l'administration a ouvert une enquête sur le Centre national d'art contemporain. La justice s'intéresse également à certaines anomalies constatées dans la gestion financière du « Magasin » *(page 14)*.

ÉCONOMIE

La Banque d'Angleterre réclame son autonomie

Alors qu'elle vient de fêter ses 300 ans, *The Bank* souhaite prendre son indépendance. Son gouverneur souhaiterait avoir autant de libertés que ses homologues de l'Europe des Douze dans la conduite de la politique monétaire du pays. Mais le gouvernement britannique ne semble pas vouloir relâcher sa tutelle *(page 18)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Ma vie secrète, immense et minutieuse confession érotique d'un Anglais anonyme de l'époque victorienne, commence à paraître en français dans sa version intégrale : révélation d'un chef-d'œuvre littéraire dans la lignée de Montaigne, Sade et Amiel ? Avec *Joe*, l'Américain Larry Brown a écrit le roman noir de la solitude.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 10 août 1994 a été tiré à 417 906 exemplaires

Provoquant l'embarras de Washington

Les détournements de navires vers les Etats-Unis se multiplient à Cuba

Les Etats-Unis observent avec perplexité et un certain embarras les événements qui agitent Cuba depuis une dizaine de jours. Dans l'administration, dans les médias et au sein de l'immigration cubaine, une question était sur toutes les lèvres : est-ce le début de la fin pour le régime de Fidel Castro ?

WASHINGTON
de notre correspondant

L'annonce du nouveau détournement, mardi 9 août, d'un navire cubain, qui plus est une vedette militaire, par des candidats à l'immigration aux Etats-Unis, a suscité un commentaire gêné au département d'Etat. Les Cubains qui ont détourné la vedette auraient en effet tué un officier de marine – selon des sources cubaines officielles – et peut-être jeté par dessus bord d'autres membres de l'équipage. « Nous reconnaissons que les gens qui fuient la tyrannie de Castro ont besoin de notre assistance et de notre compassion, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, *mais il nous paraît cependant de plus en plus troublant que ces gens aient de plus en plus souvent recours à la violence.* » La formule avait des allures de semi-désaveu.

Le détournement de mardi, dans le port de Mariel à une quarantaine de kilomètres de La Havane, est le cinquième en moins de deux semaines. Depuis le 13 juillet, un remorqueur et trois « ferries », ont été détournés dans le port de la capitale par des Cubains désireux de fuir aux Etats-Unis. Dans le cas d'un des « ferries », un policier cubain aurait été tué par les auteurs du détournement. Dans l'affaire du remorqueur, ce sont des vedettes de la police lancées à sa poursuite qui seraient responsables de la violence. Elles l'auraient éperonné à dessein, provoquant son naufrage et la noyade d'une trentaine de personnes, dont des enfants ; les autorités cubaines affirment, elles, qu'il s'est agi d'un accident.

A la fin de la semaine dernière, plusieurs milliers de Cubains se sont rassemblés, deux jours consécutifs, devant le port de La Havane après qu'une rumeur eut laissé entendre que les autorités, comme elles l'avaient fait en 1980, allaient ouvrir les portes aux candidats au départ. Le deuxième jour, le vendredi, le rassemblement s'est transformé en une impressionnante manifestation anticastriste.

Un choix impossible

Pour les immigrés cubains de Miami, les ultras comme les modérés, l'affaire est entendue : *« C'est le début de la fin »* pour le régime castriste, *« l'équivalent de l'effondrement du mur de Berlin »*, disent-ils ; et de comparer les événements de ces derniers jours aux manifestations qui en 1988-1989 ébranlèrent les pouvoirs communistes d'Europe de l'Est. Les milieux officiels sont plus prudents ; à Washington, personne ne veut sous-estimer la capacité de résistance du régime de La Havane.

Le gouvernement cubain a, pour sa part, accusé les Etats-Unis d'être responsables de l'agitation de ces dernières semaines et menacé de submerger la Floride d'une vague d'immigration en ouvrant effectivement les portes aux candidats au départ. Là encore, les Etats-Unis ont réagi avec embarras. La loi américaine fait bénéficier les réfugiés en provenance de Cuba d'un traitement de faveur par rapport à tous les autres immigrants : les Cubains sont tous acceptés – sauf les criminels – sur le territoire américain. Si Cuba libéralise l'immigration, l'administration se retrouvera devant un choix impossible : accueillir des dizaines de milliers de réfugiés cubains ou suspendre la légalisation actuelle.

Les porte-parole officiels sont restés vagues, affirmant qu'ils ne se laisseraient pas guider leur politique d'immigration par Cuba. Ils redoutent une réédition de ce qui s'est passé en 1980 quand le régime castriste avait laissé l'immigration libre, à partir précisément du port de Mariel. Quelque 125 000 Cubains avaient alors gagné les Etats-Unis, mais parmi ces *marielitos*, comme on les appelle, se trouvaient nombre de criminels et de malades mentaux dont l'intégration a été passablement difficile.

Le premier à en garder un très mauvais souvenir est Bill Clinton. Il était gouverneur de l'Arkansas quand, en juin 1980, plusieurs milliers de *marielitos* internés dans des camps de transit dans cet Etat, à Fort-Chaffee, déclenchèrent une série de révoltes et de mutineries violentes.

A. Fr.

La prise en charge des enfants psychotiques

Les malheurs de Bonneuil

L'équipe de l'école expérimentale de Bonneuil termine l'été sur un échec. Trois séries de négociations n'auront pas suffi à débloquer la situation : les méthodes thérapeutiques de cette structure d'accueil pour enfants atteints de troubles du comportement, fondée en 1969 par Maud Mannoni, psychanalyste et présidente du Centre d'études et de recherches pégadogiques et psychanalytiques (CERPP), défient les lois de la sectorisation psychiatrique.

Depuis sa création, l'école expérimentale de Bonneuil-sur-Marne a toujours eu un statut marginal et des démêlés avec l'administration. Association loi de 1901, Bonneuil avait été agréée comme hôpital de jour (vingt-six places) avec foyers thérapeutiques de nuit par un arrêté préfectoral du 17 mars 1975. Un arrêté ministériel du 12 mars 1980 a ensuite autorisé la création d'un service de *« placement familial expérimental »* de dix places.

Les enfants, une trentaine en moyenne, atteints de troubles psycho-névrotiques plus ou moins graves – débilité, autisme, psychoses, névroses, troubles de la personnalité –, sont accueillis tantôt à Bonneuil-sur-Marne, tantôt dans des familles installées à la campagne. Et ils retournent de temps en temps chez leurs parents. Mais passé l'âge de vingt-cinq ans, les « pensionnaires » de Bonneuil ne sont plus pris en charge par la Sécurité sociale (« le Monde Sciences-Médecine » du 17 septembre 1992).

« Tout cela semble d'un autre âge »

Afin de tenter de trouver une solution, une réunion – la troisième de l'année – fut organisée le 7 juillet au ministère des affaires sociales et de la santé sous les auspices de Christian Bonal, inspecteur des affaires sociales, puis de Jean-François Bauduret, chargé de mission à la direction des hôpitaux. Tout le problème était de définir les conditions d'application d'un arrêté pris le 15 mars 1993 par Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, autorisant la création d'un service de suite pour adultes de quinze places. Cet arrêté, dont l'application est subordonnée *« à la conclusion d'une convention avec l'Etat »*, n'a pas permis de dénouer la situation.

Ladite convention doit être passée avec la DDASS du Val-de-Marne. Et c'est là que le bât blesse. Le projet de convention, élaboré sur la base géographique légale du secteur psychiatrique, *« ne correspond en rien à l'esprit de l'arrêté ministériel »*, explique Mme Mannoni. Il suppose en effet non seulement que les patients pris en charge dans le Val-de-Marne soient ressortissants du département, mais aussi que les familles les accueillant habitent dans un périmètre situé à une heure trente en voiture au maximum du lieu d'implantation de l'équipe de suivi. Des conditions qui sont à l'évidence incompatibles avec le mode de fonctionnement de l'école, qui envoie des enfants des quatre coins de France aux... quatre coins de France.

« Tout cela semble d'un autre âge, estime Olivier Mellerio, parent d'un enfant autiste pris en charge à Bonneuil. *A l'heure où l'Europe se construit, on n'est pas capable de faire circuler des enfants autistes mieux que des boîtes de petit pois ! » « On voit bien que, quand Ludovic rentre de la campagne, il est apaisé,* explique-t-il. *Au bout d'une ou deux semaines en ville, il redevient nerveux, violent. Il nous bat ou s'automutile. »* Désolé, M. Mellerio ne comprend pas qu'*« on soit obligé d'intervenir au niveau ministériel pour trente enfants »*.

LAURENCE FOLLÉA

Alors que la grève des employés du pétrole paralyse l'activité économique

Le maintien en détention de Moshood Abiola accroît les tensions politiques au Nigéria

L'économie nigériane est paralysée par une pénurie de carburants provoquée par la grève des employés du pétrole. Les mouvements sociaux qui durent depuis des semaines sur fond de tensions politiques devraient continuer, puisque les militaires au pouvoir n'ont proposé qu'une libération sous condition à l'opposant Moshood Abiola, incarcéré depuis le 23 juin pour s'être proclamé président.

LAGOS
de notre correspondante

La majorité des Nigérians s'attendaient à une libération inconditionnelle, vendredi 5 août, de Moshood Abiola, vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, dans la mesure où l'événement serait intervenu pendant le dix-septième sommet des chefs d'Etat de la CEDEAO, la Communauté économique ouest-africaine, qui se tenait à Abuja, capitale politique du Nigéria. Selon des sources dignes de foi, la junte présidée par le général Sani Abacha voulait utiliser l'événement pour restaurer auprès de ses invités et de l'opinion internationale une image quelque peu ternie.

Cet investissement médiatique n'a pas apporté les résultats escomptés, puisque Moshood Abiola a catégoriquement rejeté la libération sous caution qui lui était offerte. *« Je n'accepterai jamais ce cadeau empoisonné »*, a-t-il déclaré à Pascal Basyau, président de la centrale syndicale nigériane au cours d'un entretien au siège de la police à Wuse, un quartier d'Abuja où M. Abiola a été incarcéré. *« Mon mari demande seulement la validation de sa victoire »*, a affirmé Kudira Abiola, l'épouse du milliardaire.

Le juge Mustapha Abdulahi, de la Haute Cour fédérale à Abuja, avait convoqué « inopinément » vendredi dernier une session extraordinaire afin d'accorder une libération conditionnelle à Moshood Abiola : pour en bénéficier, celui-ci devait s'engager par écrit *« à ne pas tenir de rassemblements politiques et à ne pas s'adresser à la presse »*. Son comportement *« ne devait pas mettre en jeu l'ordre public et les intérêts de la nation »*. Enfin, il lui était interdit de se rendre à l'étranger.

La plus grande raffinerie fermée

La centrale syndicale, par la voix de son porte-parole, s'est dite *« choquée »* des conditions imposées à Moshood Abiola, qui a été emmené de la prison d'Abuja vers une destination inconnue. Pour l'instant, les sections de la centrale syndicale du Sud-Ouest – dont est originaire celui qui s'est autoproclamé président – maintiennent toujours leur mot d'ordre de grève. Comme il fallait s'y attendre, les employés et cadres supérieurs de l'industrie pétrolière ont clairement fait savoir que leur grève, qui entre dans sa cinquième semaine, se poursuivra jusqu'à l'investiture de M. Abiola.

Le débrayage des travailleurs et cadres de la raffinerie de Port Harcourt, à la suite d'un violent affrontement avec les militaires, a provoqué la fermeture de la plus grande raffinerie du Nigéria, qui produit 221 000 barils par jour. La pénurie de carburant paralyse toujours l'activité économique du Nigéria, surtout à Lagos, la plus grande agglomération urbaine et le poumon économique du pays.

« L'économie nigériane est en voie d'effondrement », a indiqué le docteur Ransome-Kuti, président de Campagne pour la démocratie, qui regroupe quarante-deux associations professionnelles et de défense des droits de l'homme. Les Ligues du Nord sont de plus en plus divisées quant à la stratégie à adopter envers la campagne destinée à valider l'élection de l'année dernière. *« Si Moshood Abiola n'est pas investi comme président, le pays s'acheminera inéluctablement vers le chaos et la désintégration »*, a averti l'ex-colonel Abubarkar Umar, un descendant d'Uthman Dan Fodio, le fondateur du khalifat de Sokoto, fief de l'islam au Nigéria.

Cependant, de puissants conseillers personnels du général Abacha, également d'origine nordiste, s'opposent farouchement à M. Abiola et sont prêts à proposer l'instauration de l'état d'urgence dans les régions qui ne cachent pas leur hostilité à la junte. – *(Intérim.)*

Selon un quotidien saoudien

Démission d'un responsable du mouvement islamiste tunisien

Fouad Mansour Qassem, membre du bureau politique du mouvement islamiste interdit Ennahdha, résidant à l'étranger, et candidat aux élections législatives d'avril 1989 dans la région de Tunis, a démissionné dimanche dernier de la direction de ce mouvement, a annoncé, mardi 9 août, le quotidien saoudien *el Hayat*. Dans un communiqué, M. Qassem reproche à son chef, Rached Ghannouchi, de *« manquer de méthode claire »*, *« de préférer la force à la raison »*, de tenir des *« discours enflammés, irresponsables et non réalistes dont les conséquences sont désastreuses »*, l'affrontement avec le pouvoir ayant entraîné l'emprisonnement de centaines de militants et l'exil de beaucoup d'autres. A son avis, *« la fin du mouvement approche. En démissionner est un devoir »*.

De son côté, Salah Karkar, l'ancien bras droit de M. Ghannouchi, qui est assigné à résidence en Bretagne depuis le 31 octobre 1993, accuse, dans un communiqué, le pouvoir de *« ne pas se rendre compte de l'existence d'une crise »* et, par conséquent, de refuser le dialogue. Pour sortir de l'impasse, il propose une amnistie générale et l'élection d'une assemblée constituante.

